This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Vet. Fr. II A. 38

Vettenberg 1511?

Vet. Fr. II A. 38

LA PURE VERITÉ.

LETTRES & MÉMOIRES SUR LE DUC & LE DUCHE DE VIRTEMBERG.

Pour servir à fixer l'opinion publique sur le Procès entre le Prince & ses sujets.

Par Mme. la Baronne Douairière de W.

Honni soit qui mal y pense.

Eduard III. Roi d'Angleterre.

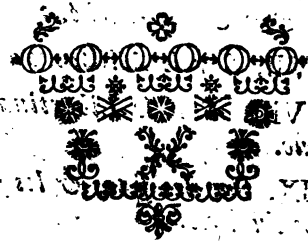

A AUGSBOURG,

1765.

SUJETS PRINCIPAUX DES LETTRES

Lettre I. *Idée d'un Procès Allemand entre le Prince & les sujets.*

Lettre II. *Sur le Prince Pere du Duc, & son changement de communion.*

Lettre III. *Sur la Régence de la Duchesse mere, & l'éducation de ses fils.*

Lettre IV. *Sur le Duc & la Duchesse son épouse, pendant leur bonne intelligence.*

Lettre V. *Sur les Voyages du Duc.*

Lettre VI. *Sur les intérets politiques du Duc & du Duché.*

Lettre VII. *Sur le Militaire du Duc.*

Lettre VIII. *Sur le Libertinage du Duc.*

Lettre IX. *Sur les fêtes & les spectacles du Duc.*

Lettre X. *Sur le Gouvernement du Duché.*

Fin de la Table.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
- 9 MAR 1961
OF
LIBRARY

PRÉFACE DE L'EDITEUR.

L'illustre Voltaire a dit que la loi de l'Histoire se trouve dans l'exemple des Egiptiens, qui faisoient sans miséricorde le procès aux Morts. Cet admirable Ecrivain, qui s'exprime par tout & sur tout avec une netteté & une préciſion ſans égales, ſemble s'être oublié dans ce précepte. On ne ſçait s'il a prétendu que l'Hiſtoire n'avoit droit que ſur les morts, ou que ce n'eſt que ſur les morts qu'on peut exiger d'elle qu'elle ſoit ſans miſéricorde. Il convient de deviner ce grand homme, en lui attribuant l'opinion la plus vraie. Nous liſons que les Egiptiens faiſoient le procès à tous

leurs morts : Permis à nous d'en inférer que tous ceux qui ont ceſſé de vivre ſont du reſſort de l'Hiſtoire. Nous ne liſons point que les Egiptiens ne fiſſent le procès à aucun homme vivant : défence à nous d'interdire à l'Hiſtoire d'informer de qui bon lui ſemble avant le décès. Faites, & j'écrirai, *répondit un jour l'Hiſtorien Paul-jove à l'Empereur Charles-quint. C'étoit déclarer nettement au plus puiſſant Monarque de l'Europe que ſes actions détermineroient la nature de ſa reputation ; & que ſans le conſulter l'Hiſtoire lui feroit ſon procès, auſſitôt qu'elle en auroit les piéces.*

Si nous obſervons que l'amour de la gloire eſt le plus puiſſant moteur des Princes & des Grands, nous nous reprocherons le faux reſpect qui nous tient dans le ſilence ſur leur vie publique. Notre réſerve ſur la loüange & ſur le blâme prive les uns de la récompenſe qui les animeroit dans

leur brillante carrière, & les autres du renſeignement qui las ſervoit rentrer dans la meilleure voïe. Louis XIV. a cru juſqu'à la dernière année de ſon régne qu'il avoit été un grand roi. Si des Courtiſans vertueux & affectionés lui avoient ouvert les yeux plutôt ſur ce qu'il prenoit pour la magnificence & l'amour de la belle gloire, il n'auroit point eu à ſoire au lit de la mort le chagrinant aveu d'avoir accablé ſes peuples de ſon faſte & de ſes guerres. Si de ſages Conſeillers avoient préſanté à Charles XII. les horreurs que trainoit après elle ſa fougue guerrière, ce Monarque, qui étoit foncièrement honête homme, auroit renoncé à chercher la célébrité par les armes. Le dernier des rois Stuarts, naturellement fier, ne ſe ſeroit pas longtemps avili par le fanatiſme convertiſſeur, ſi on lui avoit fait ſentir la baſſeſſe & l'imbécillité de ſon dévoûment au Pape. L'Empereur Charles VI. auroit eu une foibleſſe de moins, ſi ſes

Ministres avoient osé le railler de son antipathie pour les modes & les usages de France. Le dernier Roi d'Espagne, Ferdinand, se seroit guéri de sa passion pour l'horlogerie, si ses courtisans s'étoient expliqués sur sa puérilité. Dans les grandes, ainsi que dans les petites choses, la critique est l'unique correcteur de ceux qui n'ont que Dieu au dessus d'eux. Les deux principales Nations de l'Europe reclament entre leurs plus beaux priviléges le droit de la faire aller jusqu'au trône : les rois de France & d'Angleterre laissent venir jusqu'à leurs oreilles, sous le nom de Remontrance & d'Adresse, *la censure de leurs sujets sur leur administration.*

La femme la plus raisonnable voudra mal de mort au brutal qui lui dira qu'elle est laide. Elle écoutera avec plaisir & reconnoissance l'homme également franc & poli, qui notant ceux de ses traits qu'il trouve beaux, lui indiquera les autres qu'elle

la peut adoucir, corriger, embellir, par l'art. J'oserai avoir la même opinion des Princes & des Grands, dont l'oreille n'eſt pas moins délicate ſur ce qu'ils ſont, que celle des femmes ſur ce qu'elles paroiſſent. Le Libelliſte, le Satirique, le Déclamateur, ſont l'objet de leur indignation, & méritent leur mépris, parce que ces brutaux cherchent à les offenſer, ſans volonté de les ſervir. L'Ecrivain équitable & reſpectueux peut être véridique ſans leur déplaire.

C'eſt ſous ces derniers traits qu'on enviſagera l'auteur de ces Lettres, quelqu'il ſoit, ſi on les lit avec attention. Il reſpecte le rang du Prince, il rend juſtice à ſes bonnes & grandes qualités, il cotte les travers où il a donné. Ses vües ne ſont point équivoques. Sans haine & ſans prétenſions, n'étant ni ſujet, ni courtiſan, ni ennemi du Duc de Virtemberg, il ſemble avoir ſouhaité, pour l'honneur de l'humanité, que ce Prince, voïant

quel il eſt & quel il n'eſt pas, veuille devenir tel qu'il peut être. Si l'on s'obſtine à trouver la Baronne indiſcrète, je me retire : n'appercevant point d'indiſcrétion à publier dans l'Europe ce qui eſt public dans la Soüabe.

Abeſt à corde nequitia, à mente malignitas. Abſit & à verbo injuria.

LA PURE VÉRITÉ.

LETTRE PREMIERE.

Idée d'un procès Allemand entre le Prince & les Sujets.

MADAME!

VOus êtes Françoise, & Françoise très vive, je n'm'étonne pas que vous preniés l'allarme si prompte & si chaude sur un ami de vos amis. Vous êtes épouvantée des griefs mis à la charge du Duc de Virtemberg par ses Sujets; vous apréhendés pour son exiſtence Souveraine. Déjà vous vous figurés ce Prince relégué à Veniſe, & s'amuſant malgré lui le reſte de ſes jours des ennuieux plaiſirs de la maſcarade. Permettés moi de vous demander ſi vous me paſſeriés de prendre à la lettre les touchantes & pitoyables remontrances

de vos Parlemens au Seigneur Roi de France & de Navarre. Ne ririés vous pas de ma simplicité, si je croïois, sans en rien rabattre, tout ce que l'amour du peuple & de la patrie fait dire à ces respectables compagnies, si comme elles je me peignois en noir tous les objets qu'elles prennent en considération, l'Etat épuisé, le Roi obéré, les peuples dans l'abattement, l'agriculture négligée, l'industrie découragée, tous les ordres de la nation sacrifiés au luxe & au faste de la classe odieuse des Financiers? En tout pays, Madame, & de tout temps, le gémissement & la doléance ont été les signaux de secours. On vise à toucher, à émouvoir, le protecteur qu'on implore, à irriter le vengeur qu'on reclame. On cherche le pathétique, on veut donner du terrible; & de la meilleure foi du monde, on tombe dans l'hiperbole. Pour ne point risquer de se tromper sur cette espéce de controverse, il convient de partager le total en deux parts à peu près égales; d'en assigner une à la vérité, & d'attribuer

l'au-

l'autre au zèle, que vous admettés de moitié avec elle dans la cause. Alors, croiés si vous voulés que celle la fournit le fond; que les draperies, les ornemens & la bordure sont de celui-ci; & conduisés vous dans votre examen, décidés vous dans votre jugement, en conséquence.

Il est vrai qu'en entendant les Rois de Dannemarc & de Prusse déférer le Duc régnant de Virtemberg au tribunal de l'Empire, & solliciter la justice de l'Empereur en faveur des peuples de ce Duché, on peut d'autant moins douter que son Alteſſe Séréniſſime n'ait de grands torts, que leurs Majeſtés Danoiſe & Proſſienne faiſant trouver à leurs peuples leur félicité dans le deſpotiſme de leurs ſouverains reſpectifs, elles ne ſauroient être ſoupçonnées d'en vouloir au Duc ſur ſon goût pour le pouvoir arbitraire. Qui ne ſait que l'abus des priviléges & des immunités eſt plus fréquent de la part des peuples, que celui du pouvoir de la part des Princes? Qui ne ſait que le Deſpotiſme peut faire beaucoup plus de bien

que de mal à un Etat ; tandis que les franchises des Sujets, lorsqu'elles ne le minent pas, le tiennent perpetuellement en langueur ? Le Duc est assurément répréhensible, puisque ses peuples ont pour eux contre lui deux intercesseurs aussi respectables. Mais tout ce que cette puissante intercession donne à présumer, c'est que Son Altesse est tombée dans la singularité ; & qu'on veut, pour le bien de ses Etats, & pour son propre avantage, non pas restreindre son autorité, mais l'engager à mieux choisir les objets sur qui il la déploie.

Le sort des Ducs & du Duché de Virtemberg dépend uniquement de Dieu & de ces Princes, depuis que les Empereurs renonçant en leur faveur à la plus belle prérogative du chef de l'Empire, ont laché la Patente qui anéantit tout apel du tribunal de leurs Altesses Sérénissimes à celui de sa Sacrée Majesté. Si les Ducs donnent dans des travers, ce n'est pour eux qu'une erreur, dont les Etrangers ont droit de les railler ou de les blamer, mais sur

 la-

laquelle le respect doit inspirer de la résignation à leurs sujets. La patience leur est un devoir ; & la très humble remontrance est leur seul recours légitime. Je ne garantirois pas que le Duc & ses Successeurs ne mettront pas un jour en compte aux Etats du Duché d'avoir sollicité l'intervention de la Diète, comme d'avoir appellé l'Etranger, dans les affaires du pays.

Le démêlé du Duc régnant avec ses peuples se peut vuider par une simple explication. Il est Prince à reconnoître, & à avoüer noblement, qu'il s'est trompé ; à quitter de bonne grace ses vieilles erres, & à entrer gayement dans de meilleures. Tenés les représentations des deux Monarques comme des avis & des conseils envoïés à Son Altesse par une voïe indirecte. Si ce Prince, ainsi qu'on l'espére, y a l'égard qu'il leur doit, vous entendrés Leurs Majestés le complimenter, & lui aplaudir, d'avoir fait ce qu'Elles attendoient de son discernement & de son équité.

Ce buyant procès ne devant pas

avoir les suites fâcheuses que vous imaginés, j'aime à penser que vous aurés sur lui moins de curiosité : car sans faire de la modestie, je vous dirai que je ne suis pas capable de la satisfaire. Les Jurisconsultes, qui sont encore plus profonds ou plus fertiles en Allemagne qu'en France, ont évoqué la cause à eux; & déjà ils ont noyé les faits dans l'abîme immense de leur érudition. Je pourois bien vous offrir la traduction de quelques unes de leurs sçavantes pièces. Mais étant assurée qu'elles ne vous amuseroient pas, j'aime mieux m'avouer ignorante que devenir ennuyeuse. Souffrés, Madame, que je laisse à quartier la marche de la chicane, pour vous dire ce que je sçai, ou du moins ce que je peux vous dire des parties plaidantes. Vous ne connoissés le Duc que de réputation : encore n'est ce que sur les fêtes qu'il sçait donner avec autant de somptuosité que d'élégance. Je tacherai de vous faire connoître son caractère, sa façon de penser & d'agir, son genre de vie, son tour d'esprit, sa conduite & celle

de ſes ſujets. Libérés moi de la tâche que vous m'avés impoſée : croyés que je ne vous dois ſur le Duc & le Duché de Virtemberg que des petits Mémoires, de l'eſpéce de ceux que vous exigeates de moi l'année paſſée, ſur les Cours de Munich & de Manheim, & ſur les deux Electorats.

Les Allemans reprochent aux François le mépris qu'ils font de l'étude du Droit, qu'ils appellent le *Droit public particulier*. Je ne crois pas qu'ils aient raiſon. Cette ſcience eſt la connoiſſance des uſurpations faites ou eſſaïées, ſoit par les Princes & les Grands, ſoit par les Communes, ſoit par les Empereurs, ſur les loix & les uſages Gothiques. De quoi ſerviroit à un François pareille curioſité ſur le Monarque & les Etats de la France? Ne vaut-il pas mieux pour la Nation jouir de ſon bonheur, qu'aller à la découverte des violences qui lui ont été faites pour l'obliger à ne s'y pas refuſer? L'autorité Royale, qui eſt parvenue pas à pas en France à effacer juſqu'aux traces de la barbarie Gothique,

pro-

proscrit avec sagesse l'art d'en perpétuer le souvenir. Je peux rire quelquefois du ton grave dont vos augustes Parlemens, dans leurs remontrances au Seigneur Roi, citent à Sa Majesté les dits & faits de ses glorieux prédecesseurs. Pourquoi le dit Seigneur Roi se fixera t'il plutôt sur ceux de ses devanciers qui ont existé depuis la création des Parlemens, que sur ceux qui ont vécu avant que l'autorité royale eut donné l'existence aux classes de ce vénérable Collége de Magistrature? J'ai ouï dire à plusieurs de nos habiles politiques que la discussion des anciens titres entre les Souverains & les peuples ne font que rouvrir de vieilles playes. C'est, disoit un jour votre serviteur feu mon maître, l'eruption du scorbut dans l'escadre du Lord Anson.

La liberté Germanique, telle qu'elle existe actuellement, ne regarde guéres les peuples de l'Allemagne, même dans les Villes ou Republiques Impériales, chacun de ces petits Etats étant oligarchique de fait. Telle qu'elle étoit autrefois cette liberté tant reclamée,

mêm'; elle ne les regardoit point du tout. Au temps passé les peuples plaidoient sur le nom de leur oppresseur. La perte du procès les abandonnoit au Souverain vassal qui les fouloit. Le gain de cause les livroit aux Empereurs & aux Commissaires Impériaux qui les écrasoient. Je pourrois vous prouver par des exemples tout récens que je ne vous parle point du *temps jadis*. Demandés à une vingtaine de seigneuries du Duché de Mecklenbourg ce que leurs habitans ont gagné, lorsque le Duc perdit son procès avec dépens à la fin du siècle passé. Le peuple de la Germanie est l'Ane de la fable, condamné à toujours porter deux paniers, à peu près également chargés. Toute la différence consiste en ce que le maître entend plus ou moins bien à distribuer, ou à composer cette charge.

Les volumineuses écritures des Jurisconsultes font vendre une quantité immense de mauvais papier, & donnent à croire que leurs Excellences Membres des deux Cours suprêmes de l'Empire gagnent leurs honoraires

Ces cela, il n'y a que le génie de l'inutile profusion, que nos Savans font en ces grandes causes, de leur sçavoir & de leur subtilité. Si l'on a de la patience, on trouve par ci par là dans leurs Ecrits de très longs éclaircissemens sur de très petites choses. Mais l'on n'y apprend que ce qui s'est fait, & nullement ce qui s'est dû faire. On doit pêcher, pour ainsi dire, du milieu du plus vaste galimatias, quelques faits qui ne menent à rien, qui n'ont trait à rien de raisonnable. Les Souverains d'Allemagne ont à leurs gages tous ces Mrs. *Mabillonistes*, qui sçavent faire de gros livres & qui s'en piquent. Les Chapitres & les Abbayes conservent en dépôt les vieux parchemins, les Universités gardent les vieilles traditions, sur le *possessoire* & le *pétitoire* de cette foule d'Usurpateurs légitimés qui composent une république de Souverains. La plus légère difficulté entre ces maîtres de la terre Germanique fait ouvrir & fouiller toutes les Archives, elle fait suer les plus vigoureux compilateurs. Bientôt

tôt la question est transportée à dix ou douze générations plus haut que la génération plaignante. On se flatte qu'étant remonté si haut, on en verra mieux le cours des événemens. Mais les Docteurs ordonnent de croire qu'ils ont fait miracle en indiquant la source. Vous n'apercevés aucune correspondance entre celle ci & celui là. N'importe: un très renommé Professeur déclare qu'il a fait l'impossible pour ne vous rien laisser à désirer. Vous devés être contente. Par exemple, il vous apprend que le mot Virtemberg est composé de deux mots Allemands ou Celtiques, qui signifient Hôte & Montagne. Il vous donne cette découverte pour la clef de toutes les difficultés présentes & futures. Vous ne sçauriés méconnoître, vous dit-il, que le premier Souverain du pays eut son chateau situé sur un lieu fort élevé, par conséquent éloigné des habitations des vallées, & qu'il fit de son chateau une espéce d'auberge. Vous lui demandés ce qu'il prétend inférer de cette belle découver-

verte. Il hausse les épaules, sourit dedaigneusement de votre peu de sagacité, & vous laisse travailler de vous même en logique, jusqu'à ce que vous parveniés à vous démontrer de conséquence en conséquence, que les hoirs mâles issus en droite ligne de ce noble Hospitalier tiennent de leurs ancêtres le droit de traiter à discrétion les habitans des vallées, comme ceux ci tiennent de leurs péres le droit de se plaindre des descendans & héritiers du Seigneur Hospitalier. Serieusement, Madame, vous ne devés pas regretter la perte de l'information dont mon ignorance vous prive. Au lieu de vous parler chicane, je m'efforcerai de vous parler raison. Nos spirituelles amies, qui daignent joindre leurs instances à votre ordre, auront pour moi la même indulgence que j'attens de vous; & si je n'ai pas l'esprit d'être legére, elles me feront la grace de me juger plus serieuse que pesante.

LET-

LETTRE SECONDE.

Sur le Prince pére du Duc, & sur son changement de communion.

MADAME

La Maison de Virtemberg est une de celles qu'on nomme les anciennes maisons de l'Empire, les quelles sont dans l'etiquet germanique entre les Maisons Electorales & les Maisons *Princiéres*, à egale distance à peu près des unes & des autres. Au risque de donner déjà dans la digression qu'on reproche à nos sçavans, je vous dirai que ces Anciennes Maisons sont celles d'Anhalt, la même que celle d'Alcagne autre fois la plus puissante de l'Allemagne, de Bade, de Hesse, de Brunswic, de Holstein, & de Mecklenbourg. Les Princes de la Maison de Virtemberg ont été guerriers pour la plûpart. Plusieurs ont été des hommes de guerre de la plus grande répu-

ta-

tation. On en compte beaucoup plus qui ſont morts aux champs de Mars, que de ceux qui ſont morts dans leur lit. Tant que la Maiſon de Virtemberg a été Proteſtante, ſon crédit dans l'Empire a été fort ſupérieur à ſon rang. Son chef alloit de pair avec les Electeurs, dans le réel des affaires Germaniques. Depuis qu'elle eſt paſſée à la communion Romaine, il n'y a plus que ſon rang qui ſoit le même qu'auparavant; & elle le conſervera tant qu'elle aura le Directorat du cercle de Sonabe, charge ou dignité dont les avantages ſont encore plus grands que les honneurs, pour un Prince qui eſt habile politique. Sur tout le reſte, la Maiſon de Virtemberg a beaucoup perdu par ſon changement d'Egliſe. A peine diſtingue t'on la conſidération qu'elle a dans le parti Catholique, vû l'ombre que font ſur elle les forces & la dignité de ceux de ſes voiſins qui ſont de cette religion. Le Duc ſe trouve maintenant entre les Electeurs Palatin & de Baviére, dont les Etats lui dérobent la preſſelection de la Cour

de

de Rome. Ces Princes sont dans la balance de la politique Pontificale, avec leur famille & leurs sujets, tandis que le Duc n'y entre que pour sa famille. On le compareroit assés juste à un homme de haute taille, assis sur un banc entre deux femmes à grand panier. Son Duché est enclavé outre cela, dans les pays sujets ou clients de la domination Autrichienne. Autant qu'il étoit redoutable à la Cour de Vienne, lorsqu'elle le voïoit en liaison avec ses ennemis, autant est il devenu peu considérable pour elle, en s'attachant à ses intérets par l'interêt tiranique de la religion. Les Cours de Manheim & de Munich sont dans la même sécurité, & par conséquent dans la même indifférence à son égard. Son alliance est moins recherchée, parcequ'on compte sur elle; on ne la lui païe plus, parcequ'on le croit obligé de la donner gratuite. Au lieu qu'il étoit craint par la Cour Impériale, ménagé, cultivé, par la Cour de France, toujours certain d'être caressé par celle-là, appuyé par celle-ci, il est devenu foli-

liciteur à la premiere & presque in-
jet à la derniére. Vienne peut le
trouver importun & s'épargner la pei-
ne de le lui dissimuler. Elle ne fait
rien pour lui qu'elle ne puisse lui comp-
ter à faveur ou à grace. Versailles
peut confondre le Duc de Virtemberg
avec le Comte de Montbelliard : elle
distingue foiblement, & plutôt par
habitude que par nécessité, le Direc-
teur du Cercle de Souabe d'avec le
Vassal du Comté de Bourgogne. Le fa-
meux procès entre le Duc & les Ba-
rons de l'Espérance n'auroit jamais
été mis sur le bureau, si Son Alteſſe
avoit joui en France de la considéra-
tion où y étoient ses ancêtres. On
trouve dans l'Histoire que S. M. T.
Chretienne faisoit un si grand cas de la
relation que le Comté de Montbelli-
ard lui donnoit avec les Ducs de Vir-
temberg, qu'Elle trouvoit son compte à
tenir pour nul l'achat qu'elle avoit fait
de cette demi-souveraineté, & cela
sans se faire rendre le prix qu'elle en
avoit payé aux vendeurs.

Le Duc étant Protestant, il semblait

con-

constitué par le Corps Evangélique Roi de Souabe & de Franconie, Seigneur des vastes pays situés entre le Mein & le Rhin. Les deux Cercles voïoient en lui leur chef dans un temps de trouble. Ulm, Augsbourg, Nuremberg, Francfort, & les autres Villes Imperiales moins puissantes qui sont en grand nombre dans ces belles contrées, le regardoient comme leur protecteur naturel. Il étoit un allié du premier rang pour le Corps Helvétique, un allié de confiance pour les Cantons Protestans : il partageoit avec les Electeurs de Brandebourg & de Hannovre, l'honneur & le fardeau de la cause Evangélique : il avoit dans le Directoral du Cercle, qui sur la guerre donne le branle aux autres un titre sur les subsides étrangers, & dans son influente aux Diétes une espéce de brevet de retenue pour le premier bonnet Electoral de nouvelle création.

En se faisant Catholique le Pére du Duc régnant a enlevé à sa posterité tous ses avantages si prétieux à un Souverain d'Allemagne. Vous & moi,

Madame, & nos bonnes amies, qui nous attachons moins au Cabinet qu'à l'apartement, nous ne mettrons pas au dessous de tous ces avantages politiques l'espérance qu'avoient autrefois les Princesses de cette maison, de porter quelqu'une des Couronnes que les Mariages tiennent en circulation dans les familles Protestantes de cette volée. Quelque bonne Catholique que vous Soyés, Je m'imagine que si vous etiés une de ces séréniſſimes Dames, l'idée de la perte vous causeroit d'étranges distractions pendant la messe. Je veux bien qu'il y ait toujours des maris en Europe pour elles. Mais il y a fagots & fagots, & quelque haute que soit l'Alteſſe, elle est bien petite en comparaison de la *Majesté*. Quelle distance entre une Reine de la Grande Bretagne & une Princesse de la Tour & Taxis! Quel beau saut que celui du Chateau de Strelits au Palais de St. James! Parties de la même barriére les deux séréniſſimes personnes fourniſſent une carriére bien différente. Vous semble t'il que le Pape ait des Chapelets

&

& des *Agnus dei* qui vaillent les bijoux des Galas de Londres, de Berlin, de Copenhague & de Stockolm. Les faſtes de l'Europe n'offrent depuis pluſieurs ſiécles qu'un ſeul inſtant de diſette de Princeſſes Royales pour les trônes Catholiques; tandis qu'encore, aujourd'hui quatre des cinq où Rome n'a point d'accès ſont occupés par nos Alteſſes.

Le Directoral du Cercle de Souabe, qui eſt maintenant l'unique Joïau de famille dans la maiſon de Virtemberg a beaucoup perdu de ſa valeur intrinſéque. Le Duc réduit à la repréſentation, peut bien dire qu'il ne lui reſte de ſes anciennes beautés que ſon brillant. Le titre eſt toujours également reſpecté, mais les offices du Titulaire ſont ſuſpects. Les Proteſtans qui compoſent la plus grande partie du Cercle ſont perpétuellement en garde contre le chef auquel ils ſe fioient autrefois de leur conſervation. La différence de religion a éteint la confiance & l'affection dans toute les cours: les Sujets mêmes du Duché ſont changés à n'être

plus reconnoissables ; ils ne sçavent plus que craindre, observer, & accuser le maître en qui ils voïoient Jadis un pére. Pour tout dire en un mot, sur un Chapitre que j'ai fait trop long, les Ducs qui étoient l'ame & les moteurs de leur ancien tourbillon, sont tellement entraînés dans celui où ils ont passé, qu'a peine les y compte-t-on entre les ressorts.

En bonne Catholique, vous ne douterés pas, Madame, que la conversion du feu Duc n'ait été un coup brillant de la grace, & le fruit de la conviction. Depuis le premier Jésuite Jusqu'au dernier Capucin, il n'y a pas un Moine en Autriche qui ne vous en offre la démonstration. Pour nous humbles Protestans qui avons une trop juste idée de la grandeur de Dieu & de notre bassesse, pour le croire prodigue de ses merveilles, pour nous raisonneurs impitoyables, qui exigeons dans un miracle certains caractéres où se puisse reconnoître la main du très haut, nous nous en tenons aux faits cottés dans les registres publics, & lors-

lorsque nous voïons avec évidence un motif humain capable de décider par l'intérêt ou la passion un cœur & un esprit peu faits à être remués autrement, nous n'allons point chercher dans les trésors impénétrables de la grace divine des prodiges superflus.

Nos Chroniqueurs moins heureux dans leurs découvertes que les Conversifieurs du feu Duc, disent que ce Prince ayant plusieurs de ses parens qui étoient plus près que lui du Dais Ducal, n'y portoit aucunement ses vues, lorsqu'il se trouva dans un besoin pressant d'argent. Il étoit alors Lieutenant-General dans les Armées de l'Empereur Charles VI, & il servoit en Hongrie. Comptant peu sur la bienveillance du Chef de sa maison, & moins encore sur l'humeur officieuse des banquiers de Vienne, il imagina de faire demander aux Etats du Virtemberg une avance de six ou dix mille florins sur la pension qui faisoit son appanage. L'assemblée prouva en cette occasion la vérité du témoignage de votre fameux Cardinal, de Retz, qui

assure que *que toute assemblée est peuple*. Elle ne vit point de Sureté à prêter sur pareille hipotéque à un Prince Cadet qui étoit engagé dans le chemin où sont peris tant de Princes de sa maison. Elle se demanda où elle prendroit son rembourſement, ſi ſon Alteſſe venoit à mourir avant l'échéance, ſur quoi elle auroit ſon recours ſi le Prince ne vouloit ou ne pouvoit pas payer au terme. Elle impoſa ſilence au petit nombre de gens ſenſés, qui opinoient à ne pas regetter l'occaſion de ſe donner à ſi petits frais des droits ſur la reconnoiſſance de Son Alteſſe. Enfin elle refuſa le prêt, ſans même ſe ſoucier d'atténuer l'imprudence, ou d'adoucir la dureté du refus. *Cela ne ſe peut* fut toute la réponſe; & le Prince qui n'en avoit pas eu le moindre ſoupçon, n'en fut que plus embaraſſé. Ceux qui l'ont connu particulierement diſent qu'il auroit acheté alors de toutes ſes eſpérances ſur le Duché le plaiſir d'en ruiner les habitans. Se dépouillant de tous égards pour ſes relations avec lui, il fixa ſur la Cour de

Vienne

Vienne ſes vues de fortune. Des grandes Cours Catholiques c'eſt celle qui attache le plus de mérite à une converſion. La politique y renforce la piété, pour recommander le proſélite, quand il eſt de haute naiſſance; & l'acquiſition eſt presque hors de prix, lorsqu'elle eſt d'un Prince d'Ancienne maiſon. Notre Prince décidé pour la Meſſe par l'éloquence d'un Jéſuite fut inſcrit en plus groſſes lettres ſur le regiſtre des Careſſes Impériales. Sa converſion fut pour lui ce qu'un *Bel eſprit* dit qu'une charge à la Cour procure à un Courtiſan. Avec *ce chauſſepié de mariage*, il parut l'époux que le ciel avoit deſtiné à la Princeſſe de la Tour & Taxis qui étoit une des plus riches dots de l'Allemagne. L'union fut célébrée en face de l'Egliſe Romaine, ſans qu'on penſat dans le pays de Virtemberg qu'il y eut quelques ſuretés à prendre contre le nouveau Catholique. S'il y avoit ſoupçon de miracle dans la fortune de ce Prince, il naitroit de la rapidité avec la quelle la mort de ſes proches le porta au Siége Ducal. A

peine avoit il eu le temps de considérer l'espace qu'il se trouva l'avoir franchi. Il se vit saluer pour Souverain par ces Etats, qui peu d'années auparavant ne l'avoient pas voulu pour débiteur d'une somme modique. Il vint à Stutgard. Mais ni son cœur ni ses Directeurs de conscience ne lui avoient dit que le Duc devoit oublier les injures du Prince. Il haïssoit des Sujets peu disposés à l'aimer : il ne se donna pas la peine de leur cacher ses sentimens ; de leur côté ils ne se gênèrent pas d'avantage. Dès sa prise de possession, il annonça à ses peuples un maître irrité ; & ils lui montrèrent bientôt leur mauvaise humeur.

En entendant citer à leur avantage dans nos conversations, nombre de Princes d'Empire, dont la Principauté est à peine marquée sur la carte, dont le nom est tout à fait ignoré hors de l'Allemagne, je m'afflige de leur obscurité, & je plains leur sérénissime maison d'être privée de l'honneur que lui feroient chez vous leurs vertus & leurs belles qualités. Mais lors qu'étant retirée

tirée en mon particulier. Je rangé vis à vis de ces respectables Seigneurs la multitude de ceux dont la renommée n'a rien de bon, ou rien du tout à publier, je suis tentée de féliciter ces familles souveraines de la petitesse de la sphère où fut placé leur Chef, & de compter à bonheur pour elles le malheur qu'il eut de n'être loué que par ses Domestiques, de n'être connu que de ses paysans.

Toute l'Europe sçait que le Duc régnant de Virtemberg a eu un prédécesseur. Les gens lettrés & polis n'ignorent point que ce prédécesseur étoit son père. Mais je mets en fait qu'il n'y a guéres en France que les Généalogistes instruits du nom de ce Prince. A la faveur de cet *incognito*, les cendres du feu Duc de Virtemberg reposent en paix dans le tombeau de ses ayeux, & le souvenir qui reste de son administration porte si confusément sur sa mémoire, qu'on peut assurer qu'elle n'en est point ternie. Rappellés vous, Madame, L'immensité de nos recherches pour sçavoir le nom de ce Comte

de Namur que ſa femme, au temps Jadis, fit pére de 365. enfants à la fois, & celui de cet autre Souverain dans les Ardennes qui donna ſa famille à égorger à un de ſes Gardes-chaſſes. Eh bien : ce ſera dans quelques générations une tradition auſſi obſcure ſur celui des Ducs de Virtemberg qui a été gouverné par un Juif, dont il fit ſon premier Miniſtre. Dans le pays même, ſi l'on conſerve quelque monument de ſon Excellence Monſeigneur Joſeph-Levi-Sus, Baron d'Oppenheim, les habitans honteux pour leurs péres reculeront la date : les profondes conjectures des amateurs de l'antiquité conſacreront l'erreur ; & le nom du Prince maître & aſſocié de l'enfant d'Iſrael ne ſera point flétri par les rapines qui ſignalérent l'induſtrie de ſon Miniſtre. Nous avons juſqu'à des Barons qui ſont en poſſeſſion de ne ſe diſtinguer de leurs ancêtres que par le Numero. Mais je doute que le noble uſage leur vienne d'une reflexion du genre de la mienne.

La Ville de Stutgard eſt regardée comme

comme la Capitale du Duché de Virtemberg. Elle a été de temps immémorial une des plus laides, des plus Sales, & des plus incommodes villes de l'Allemagne. Sous le Duc précédent, elle a été mise hors de toute comparaison. Pour le plaisir d'en chagriner les habitans, le Duc n'y fit plus sa résidence que pendant une petite partie de l'année. Il eut la fantaisie de bâtir une nouvelle ville, & tandis qu'il avoit à demi-Mille de Stutgard la petite ville de Canstad, que sa situation sur le Nekre rend susceptible de toutes les commodités & de tous les ornemens, il choisit son emplacement au sommet d'une montagne où il n'y a point d'eau. Selon toute apparence, il y fut déterminé par la force de l'habitude militaire. Un Général d'armée prend ordinairement aussi peu de soin de l'édifice où il établit son quartier, qu'il aime à en prendre des travaux de son camp. Une petite maison de campagne d'un seul étage avec le rès de chaussée, construite en ce lieu par son prédécesseur, en considération de la

bonté de l'air, & de quelques points de vue assés rians, fut le centre auquel il se proposa de marquer une circonférence. Après avoir donné le nom de *Ville Louis* ou Ludwigsbourg, à la ville projettée, il fit tracer les rues qu'il souhaitoit qu'elle eut; & enfin il mit à prix le terrain qu'il destinoit aux maisons. Les travaux ne furent pas poussés de la part des Maçons aussi vivement que de la part des Ingénieurs. Après quelques années, la nouvelle Capitale ne fut encore que l'ébauche d'un village immense. Une centaine de Cabanes en maçonnerie, régulièrement basses, écrasées, & dépourvues des commodités les plus indispensables, se trouva fort irrégulièrement distribuée à des distances qui semblaient affectées pour rendre la communication plus difficile. Vingt cinq à trente huttes moins mal rangées bordèrent un coté de rue derriére ce qu'on appelloit le Chateau. Ce furent autant de Cabarets, où logèrent les Courtisans, & le Duc tint sa Cour dans la Gentilhommiére.

LET-

LETTRE TROISIEME.

Sur la Régence de la Duchesse mère, & sur l'Education du Duc son fils.

MADAME!

C'est bien une habitude, mais est-ce une erreur, de se plaindre toujours du présent, & de regretter le passé? Vous ferés pour l'affirmative, si vous consultés L'histoire. La négative vous paroitra préférable, si vous en croïés les Poëtes. Pour moi, je suis d'opinion que les maux de la Société civile, semblables aux maladies du corps humain, varient quant à l'espéce, & nullement quant à la mésure, lorsque le Duc de Virtemberg pére du Duc régnant mourut, ses peuples étoient persuadés qu'ils n'auroient jamais lieu de le regretter. Aujourd'hui vous ne trouveriés pas dans le Duché un Payſan qui ne vous dit, comme le Payſan Macedonien, qu'il voudroit

pouvoir déterrer le défunt avec sa bêche. Différés, Madame, de tourner cette révolution au désavantage du Duc actuel. Souvenés vous que sous le régne de Louis XII. surnommé si justement le pére du peuple, régne dont l'Histoire dit *qu'oncques ne courut si bon temps que le Sien*, Paris se plaignoit amèrement des impots, chansonnoit, mettoit en farce la prétendue avarice du Monarque, & se disoit foulé. Rappelles vous encore que dans les plus brillantes années de Henri IV. les François se promettoient des temps plus heureux. Réfléchissés enfin que les Parlemens de France citent aujourd'hui à Louis le bien aimé le régne de Louis XIV. & même la Régence de Philippe d'Orleans. *Eh voilà comme l'homme n'est jamais content!* L'habitude est bien prouvée. Ne vous mocqués pas de moi, en m'entendant vous dire que j'ai philosophé pour me mettre en état de prononcer aussi définitivement sur l'erreur, & que je crois y être parvenue. J'ai médité sur l'esprit & le cœur humain, que le plus

leger

leger mal préſent ramène avec complaiſance ſur le temps où ce mal n'exiſtoit pas encore. Ainſi que le dégoût de la manne celeſte fit regretter aux Iſraélites les oignons d'Egipte, une nuance de déplaiſir nous trouble la vûe, & nous empêche de nous fixer, ſur le fond où nous trouverions notre bonheur. On ne ſcauroit nier que nous ne ſentions plus vivement notre mal le plus leger, que la plus violente douleur des autres. Cette ſenſation de préférence affecte d'abord notre imagination. Autant que nous haïſſons de ſouffrir, autant quand nous ſommes en ſouffrance, nous aimons à croire que nous ſouffrons beaucoup. Ingénieux à nous tourmenter, nous prenons plaiſir à nous prouver que les autres ſouffrent moins que nous: nous reprochons au ciel de n'avoir pas donné à nos péres toutes nos peines en ſus des leurs; & nous conſidérons avec jalouſie les conſolations qu'ils eurent & qui nous manquent, ſans égard à celles que nous avons & qui leur manquèrent.

Soit

Soit donc que se plaindre du temps présent, & regretter le temps passé, soit une habitude, je déclare l'habitude fondée en vérité, n'y ayant rien de plus vrai que la sensation douloureuse de ce qui nous fait mal, & rien de plus naturel que de gémir lorsqu'on souffre. Le goutteux & le Calculeux envient au Pulmonique la langueur qui le conduit doucement au tombeau, & celui-ci souhaite le coup d'apoplexie qui le feroit passer en un instant de la vie à la mort. Ils ont raison tous trois. Pour que l'homme ne se plaignit point, il faudroit qu'il fut parfaitement heureux: ce qui est impossible. En traversant la Suisse, lors de mon retour d'Italie, je fis une attention particuliére à ce charmant pays de Vaux, peuplé des Sujets de la République de Berne. C'est un pays, dont les habitans, absolument libres des Impôts, des enrôlemens, des Corvées, & des fêtes de Cour, sont au pié de la lettre propriétaires de tout ce qu'ils possédent, seuls usufruitiers de leurs talens & de leur industrie, & tenus uniquement

ment à l'hommage envers dieu, au respect envers le Souverain, à l'obéissance aux loix établies. Ce peuple si singuliérement privilégié a cependant ses Sujets de mécontentement & je l'ai entendu se plaindre ! Le dernier de ses Bourgéois voudroit être un Citoyen de Berne ! ses Payfans sont fâchés de ne pouvoir pas se quereller & se battre impunément. *Voila comme l'homme n'eſt jamais content !*

Le feu Duc de Virtemberg fut à peine dans le tombeau, que son temps joüit de la prérogative du temps passé. Les vieilles playes qu'il avoit faites au pays furent prises pour des bleſſures fraichement reçues de la Régence; Ainſi que les Médécins qui ont l'eſprit du métier ſont habiles à indiquer des cauſes récentes d'une maladie invétérée, les patriotes qui ſe piquoient de ſagacité trouvèrent bientôt dans l'administration ſur quoi motiver leurs plaintes, à quoi attribuer le malaiſe de l'Etat. Comme il ne s'étoit préſenté aucun Prince de la Maiſon pour diſputer la Régence & la tutéle à la

Du-

Ducheſſe Douairiére, l'une & l'autre lui fut déférée preſque unanimement, & à des conditions peu gênantes pour elle. A l'aide d'un Conſeil aſſés bien choiſi, cette Princeſſe mit de l'ordre dans la perception, & de l'Economie dans le maniment des revenus publics. Elle acquita la plupart des dettes du Prédeceſſeur; elle épargna même une ſomme ſuffiſante pour accroître d'une Seigneurie conſidérable les domaines du Duc ſon fils. Elle fit à peu près ceſſer le honteux travail de l'Hôtel de la monnoye. Elle fit renaître à la cour les germes de politeſſe & de galanterie étouffés par l'humeur toute militaire du Duc ſon mari. Enfin elle fit beaucoup de bien, & peu ou point de mal. Cependant elle ne put faire dire que le temps de ſa Régence étoit le bon temps. Il y eut des mécontens en grand nombre, & qui firent tant de bruit, que pour leur donner une diſtraction, il fallut Sacrifier *l'Excellente Israëlite*. Cet ancien Gentilhomme fut même privé du triſte honneur accordé chés vous à la nobleſſe. Condamné

damné à périr par la corde, comme un homme qui n'eut point eu d'ayeux, il obtint pour toute distinction d'être pendu avec grand tapage des tambours & des trompettes, à un Gibet particulier, environné d'une balustrade ou edge de fer, en forme de pavillon oriental, où son cadavre a trompé longues années les espérances des loups & des corbeaux. Après sa mort, ce misérable eut le sort du Prince son maître. S'il n'a pas été jugé tout à fait honête homme, du moins on a pensé que les Ministres ses successeurs valoient encore moins que lui. On a observé après coup, qu'avant que de lui faire son procès, on avoit fait généralement tous ses papiers : qu'on avoit refusé de produire à sa réquisition ceux qui contenoient les ordres précis du Duc son maître, dans lesquels on auroit trouvé sa justification : qu'enfin lorsqu'étant prêt d'être serré par le fatal cordon, il avoit voulu prononcer une espéce de Testament de mort, on avoit affecté d'honorer ses derniers moments par une musique bruyante qui couvroit sa

voix.

voir. De tout cela, & de quelques autres choses, on en conjecture qu'il étoit trop rigoureusement traité, & on l'a plaint.

Faites moi grace, Madame, des détails, anecdotes d'une Régence, sur laquelle il n'y a plus qu'une tradition vague, ou contradictoire. Ce qui est partie de ces faits qui m'ont été dits, ou sont Satyriques & calomnieuses, ou n'ont point rempli l'objet principal de votre curiosité. La Duchesse aime les Arts & les Lettres. Elle donna retraite à l'infatigable Marquis d'Argens, à qui elle passa maintes incartades de la vivacité Provençale, en considération des agrémens de son esprit. Elle le mit de sa suite lors de son voyage à Berlin, & elle ne lui fut point contraire, lorsqu'il lui préféra un Protecteur plus puissant.

Cette Princesse sut se préserver du Bigotisme Romain & de l'esprit convertisseur. Mais elle ne sut pas préserver un *Capucin indigne*, qui étoit son Directeur de Conscience, de la folie de se croire digne d'être son premier-

mier Ministre. Ce pauvre Moine a fourni, à la plus forte intrigue qui ait fait sensation pendant la Régence. Cet homme se nommoit Hyacinthe, & n'étoit nullement le beau Hyacinthe. On m'a assuré que c'est à propos d'une lettre de sa main, où il signoit suivant l'humble formule de sa Société, que S. M. Prussienne dit le bon mot applicable à tous ces orgueilleux Mandians; *de quoi donc enfin cet homme sera t'il digne, s'il n'est pas digne d'être Capucin?*

Le Très Révérend Hyacinthe, sous la maussade livrée de St. François, s'avisa de trancher de l'enfant de Loyola. Il ne projetta pas moins que de bouleverser la Cour & le pays, & de faire passer les peuples du Virtemberg des mains d'un juif dans celles d'un Moine. Ses premières opérations connues furent d'autant plus décisives, que personne n'étant en défiance de sa robe, il avoit eu toutes les facilités pour faire ses dispositions.

l'Occasion étoit belle pour Rome de faire quelqu'un de ces miracles, qu'elle tient en magazin pour les grands coups

coups de sa politique. Vous conviendrés avec moi que tout ce qui doit exciter sa fécondité en prodiges se trouvoit réuni pour l'inviter à donner le Spectacle. Un pays Hérétique étoit le théatre. l'Intrigue & le nœud se rencontroient dans la façon du joug, & dans la maniére de l'attacher. La lute des Théologiens de Rome avec ceux de Tubingen, & d'un Capucin contre une foule de courtisans, amenoit le dénouement le plus brillant & le plus heureux, qui eut été le triomphe de l'ignorance & de la crasse sur le sçavoir & la politesse. Un des caractériſtiques du vrai miracle brilloit dans la grandeur de l'objet, & dans la vileté de l'instrument.... La mine joua sans effet. Mr. Hyacinthe dut vuider le chateau & la ville sur le champ. Il secoua la poussiere de ses piés, en homme Evangelique, il fit devotement ses imprécations contre la Cour & le pays de Virtemberg; & enfin il fut enrager dans sa Capuciniére de la néceſſité où il rentroit d'etre réellement un pau-

vre

vre Capucin. Pour celui-là, il sort de la régle : personne ne le regette.

La Duchesse Regente sera toujours louée des soins qu'elle prit pour donner une bonne educàtion aux Princes ses fils, & à la Princesse sa fille maintenant Princesse héréditaire de la Tour & Taxis, qui est bien une des Princesses de notre Germanie de l'espoir le plus doux, du caractére le plus noble, & de la politesse la plus naïve. Vous connoissés le Prince Louis qui est le premier des deux puinés. Le Second est le Prince Frederic-Eugene. Chacun d'eux a pris le génie & le tour d'Esprit de la cour à la quelle il s'est attaché. La nature leur avoit fourni libéralement de quoi se rendre tels qu'ils voudroient être. Louis a uni aux qualités militaires, qui sont héréditaires dans sa maison, les qualités aimables auxquelles vous assignés en France le plus grand mérite. Le mot de Mr. Voltaire sur le Maréchal de Saxe s'appliqueroit plus juste au Prince de Virtemberg. Il faut être bien fine connoisseuse, pour ne pas le *croire né parmi vous*. Le parti qu'il

qu'il vient de prendre est si extraordinaire, qu'il chercheroit inutilement à le mettre à l'abri de la critique. Mais il fait preuve que *la Frivolité*, qui est le goût de mode en cette génération, n'avoit fait tout au plus qu'effleurer son esprit, sans entamer son caractere. Il a, dit on, renoncé à toute espérance pour lui & les siens sur le Duché, pour avoir l'agrément de sa maison sur un mariage en qui il a mis son bonheur. Il est retiré dans le pays de Vaux, où il se fait également admirer & chérir par les vertus & les qualités précieuses à la Société. Dans un âge où l'homme de cour n'est distrait des objets de l'ambition que par les objets du plaisir, & où il court d'un pas égal après la fortune & la volupté, ce Prince a sçu connoître que le vrai bonheur est en nous mêmes : il a eu le courage de s'attacher à cette félicité, la seule réelle, en dépit des préjugés de son rang & de son pays. Avec tous les égards & les ménagemens qui indiquent une parfaite liberté d'Esprit, avec une précision qui dénote un cœur absolument

décidé, il a pris congé de la Cour de France, il a fait ſes arrangemens avec les Princes ſes freres, pour jouir ſans trouble & ſans retour de la vie privée à la quelle il ſe voue dans la compagnie d'une femme ſpirituelle, vertueuſe, & bien née, dont il fait le bonheur.

Le Prince Frédéric Eugêne eſt un Eléve de ſa Majeſté Pruſſienne c'eſt en peu de mots vous donner ſon portrait. Il joint le goût des Arts & des Sciences aux qualités & aux talens qui font le grand Capitaine. Il a commandé avec diſtinction dans cette guerre, prouvant qu'il avoit également étudié & le Roi ſon maitre & le Prince Henri ſon digne frére, & que les pénibles combinaiſons de la défenſive n'avoient pas moins d'attrait pour lui, que les brillantes opérations de l'offenſive. Il eſt marié depuis onze ans à une Princeſſe de Brandebourg Schwedt, qui l'a fait pére de ſix enfans. Les peuples de Virtemberg portent ſur lui & ſur ſa famille leurs vœux & leurs eſpérances: il en ſeroit adoré, s'il failoit rentrer les Princes ſes fils dans la communion

Protestante. On se dit à l'oreille que cette heureuse révolution n'est pas sans apparence.

Vous voulés de plus grands détails sur le frére aîné de ces deux Princes. Je vais vous contenter, & n'apprehende pas de me trouver de court. Malgré les bonnes intentions de la Régente, son éducation n'a pu être à tous égards aussi bonne & aussi heureuse, que celle de ses deux puinés. Prémiérement, il étoit Souverain à l'âge où les maitres exigent la plus grande docilité de leurs disciples. Un Ecolier de ce rang est le maitre de ses Gouverneurs, qui ne peuvent lui enseigner que ce qu'il veut bien leur permettre de lui apprendre. Le Duc n'a pas été moins bien partagé de la nature que ses deux Fréres. Mais ce fond excellent a été livré trop tôt à des cultivateurs mal habiles, qui le dégradèrent en le cultivant sans discernement. Par une bizarerie assés ordinaire dans les familles, & dont les parens ont peine à se rendre raison, l'affection de la Duchesse s'étoit portée de préférence sur ses fils puî-

nuinés, dès leurs plus tendre enfance. Le Duc son époux n'étoit pas capable de prédilection. Son cœur tout guerrier étoit peu fait pour un sentiment que la plupart des gens de guerre rangent au nombre des foiblesses. J'ignore s'il sçavoit haïr: mais il n'a guéres laissé voir qu'il sçut aimer. L'habitude avoit pris insensiblement sur lui le même ascendant que l'inclination sur la Ducheſſe; & son fils aîné avoit le malheur de lui déplaire, dans un âge où il ne pouvoit encore avoir ni mérite ni démérite. Il ordonna que cet enfant apprit à lire & à écrire, comme s'il eut été destiné à être un copiste Subalterne de la Chancellerie Ducale. Il fut attaché à ses leçons comme un Apprentif mercenaire à sa tâche: il avoit autant de maitres qu'il y avoit de Commis dans les Bureaux; & lorsque quelqu'un de ces connoisseurs en lettres rondes & batardes n'étoit pas content de la besogne du disciple, l'enfant étoit cité à comparoitre devant le Duc son pére, qui avoit pour *Tic* précurseur de ses reprimandes, un geste brus-

que & violent, & un air rebarbaratif, capables de jetter la frayeur dans l'ame du délinquant. Une énorme tabatiere d'or qu'il tenoit continuellement en main, auroit pu s'appeller le tambour d'allarme. Il la faisissoit tout à coup des deux mains; & ayant allongé ses deux bras avec secousse, comme faisoit autrefois le Soldat Prussien en présentant les armes, il accompagnoit son premier mot d'un coup sur le couvercle, aussi bruyant que le signal d'un de vos Maitres de Chapelle à son nombreux Orchestre. Une douzaine de reniflades, dans une attitude terrible, entrecoupoit les reproches & les menaces. Le pauvre enfant n'osoit ni souffler, ni lever les yeux. Après avoir été ainsi rudoié en présence de ses freres, qu'il voïoit caressés de leurs Altesses, il étoit livré au bras d'un Caporal qui recevoit son instruction sur le chatiment. Cet homme qui ne sçavoit qu'obéir, le faisoit avec la ponctualité la plus scrupuleuse, n'accordant grace ni sur le nombre ni sur la pesanteur des coups ordonnés. Seulement,

au

au lieu du bâton qui étoit son instrument ordinaire avec les Soldats, il devoit emploïer le petit sabre qui est l'épée de l'Infanterie Allemande.

Vous imaginés aisément, Madame, quel effet étoient capables de produire ces étranges corrections sur l'esprit & le cœur d'un jeune Prince de dix ans. Plus il est vif, plus il étoit irrité, & la fermeté qui lui est naturelle devoit le rendre indocile & opinatre. Il sentoit si fortement l'indignité de ces traitemens, & il en étoit tellement outré, qu'ayant appris quelques jours après son avénement à la Souveraineté, que ce Caporal étoit passé en l'autre monde, il s'écria que ce malheureux avoit bien fait de mourir. Le nom de cet homme lui rapella l'odieuse commission dont il s'étoit acquité : il étoit trop jeune pour réfléchir sur la nécessité où il avoit été d'obéir.

On n'eut garde de molester un disciple, à qui l'on craignoit de donner des ressentimens, plus encore qu'on ne souhaitoit lui donner des talens & des connoissances. La culture de son

esprit fut remise absolument à sa volonté ; & comme on n'eut pas l'attention de substituer sur elle des idées plus justes que celles que ses premiers maîtres lui en avoient fait concevoir, comme on ne l'invita pas à croire qu'à cet égard le Duc son pere avoit été dans l'erreur, il porta de toute espece d'étude le même jugement que de celles qui lui avoient attiré des traitemens si rigoureux. Tout précepteur lui parut un Caporal, dont les corrections l'aviliroient ; & il crut que se refuser à leurs leçons étoit se respecter soi même & jouir de son rang. On peut juger par les progrès qu'il a faits dans les Arts qu'on a sçu lui rendre agreables, avec quel succès il se seroit appliqué aux Lettres & aux Sciences, si ceux qui l'aprochoient lui avoient laissé connoître qu'elles n'auroient plus d'épines pour lui.

Ce dégoût de toute sorte d'études lui donna de la passion pour les exercices du corps, & pour les beaux arts. Il falloit qu'un esprit de cette force eut de quoi s'occuper ; & il ne pouvoit qu'il

qu'il ne se passionnat sur son objet. Naturellement fier & avide de distinction, il se résolut aisément à se gêner pendant quelques années, pour acquérir ces airs aisés, nobles, & gracieux, qui distinguent les Princes du gros de leurs sujets, & même de leurs courtisans. N'ayant pas tardé à saisir les autres avantages de cette partie de l'éducation, il fit de rapides progrès dans chacun de ses arts. Il est de la belle taille, entre la haute & la médiocre; exactement proportionné, il a dans tous ses mouvemens une aisance naturelle, qu'il gâte quelquefois par une morgue que la plupart de nos Princes d'Allemagne prennent pour de la gravité, & croient convenable à la dignité de leur rang. Sa démarche est ferme, noble, & libre: peu d'hommes font aussi bien que lui sur leurs jambes. Il monte sçavamment à cheval, sans rien qui sente son Ecuïer de profession: il est sur un Bucephale en maitre, & non en Gouverneur. Il danse avec grace, & seulement comme doit danser un Prince; mais il aime l'art, & il le

beaucoup plus étudié que ne l'étudient la plûpart de ceux qui en font leur profession. Il en eſt à peu près aux mêmes termes pour la muſique, ſur la quelle il a de grandes connoiſſances avec un goût exquis. Il touche bien du Clavecin : il a l'oreille délicate & juſte. Les plus grands maitres ſont flatés de ſes éloges ; ils le diſent également amateur & connoiſſeur. Vous voïés, Madame, que ſi d'habiles gens avoient partagé ſon application ſur toutes les acquiſitions convenables à ſon état, il n'en auroit manqué aucune. Il a retenu de ſa premiére éducation une facilité extraordinaire à lire le manuſcript. A peine diroit on qu'il a parcouru la page des yeux, & déjà il la lue avec exactitude. En revanche, il a de la répugnance pour les livres. Je doute qu'il en ait jamais lu un en entier. Si le célébre Noverre, ſon maitre de Ballets, lui avoit préſenté écrites à la main les lettres qu'il a compoſées ſur la Danſe, certainement il les auroit lues avec plaiſir. Mais elles lui ont été remiſes imprimées ; & quoi qu'el-

qu'elles lui soient dédiées, quoiqu'elles soient une des plus belles éditions de France, il n'a pu se gêner jusqu'à les parcourir.

Vous sçavés maintenant, Madame, que le Duc de Virtemberg n'est rien moins qu'un Prince sçavant ou Lettré. Sans connoissances sur l'Histoire, sur la politique, sur le Droit des Souverains & des peuples, sur les divers interets des Etats, sur les mœurs des nations, il n'a pour guide & pour aide dans le Gouvernement qu'un grand fond de génie & de bon sens. Et plus ce fond a été négligé, plus on a dû s'attendre à lui voir prodiguer ses Sucs à de mauvaises herbes. Ainsi que le Cardinal Mazarin le disoit de Louis XIV. il y avoit en lui de l'étoffe pour faire un grand homme.

La Duchesse mena ses fils à la Cour de Berlin. L'attention du Duc fut principalement pour le Militaire Prussien, ce qui fait honneur à la justesse de son esprit. Saisir le caractéristique d'une Puissance, lorsque les gouts du Monarque sont partagés sur divers ob-

jets également dignes d'attacher, n'est pas un foible trait de discernement. Je crois que le Duc ne fut accompagné que du Prince Louis dans son voyage en France. Il n'eut point de Gouverneur en titre. Le principal Officier de sa Suite étoit le Baron de Montolieu St. Hypolite, homme de qualité, originaire du Languedoc, né d'un père Refugié dans le Brandebourg, & neveu du Général de St. Hypolite, contemporain & camarade du célèbre Général Ligonnier au Service d'Angleterre, & le second Officier après lui dans les armées Britanniques. Le Baron de Montolieu étoit un aimable & galant homme, parlant bien quoiqu'il parlât beaucoup, écrivant de même, disant agréablement de petits Contes, pouvant enfin tenir son coin avec les gentilshommes Lettrés, mais ayant eu trop de goût pour les plaisirs, & trop peu pour l'œconomie. Les idées qu'il donna à son jeune maître de la magnificence, & de la distinction qu'elle promet à un Prince, furent analogues à son tour d'esprit & à son caractère.

Son

Son Altesse se fixa sur le brillant des spectacles, sur le leste & l'élégance des équipages, sur la célébrité des inconstans & des dupes, en fait d'amour, ou de la gaillarde intrigue qu'on apelle de ce nom. Intercepté dans sa marche vers la connoissance de la nation françoise par la foule des hommes à la mode, qui s'acrochèrent, pour ainsi dire à sa personne, le Jeune Souverain fut arrêté sur la bordure du tableau, dont il lui convenoit d'étudier le fond. Il fit à peu près toutes les provisions nécessaires à ces grands hommes des petites Cours, de qui la fortune dépend de leur fécondité en bagatelles, propres à amuser la sérénissime famille de leur Auguste Maitre: mais il n'emporta pas la moindre notion du personnage qu'il alloit avoir à soutenir dans ses Etats.

Cependant, Madame, il vous faut croire sur ma parole qu'on n'aproche point cet illustre ignorant, sans une sorte d'admiration. On est dans le plus grand étonnement de l'entendre parler le François & l'Italien, outre

l'Allemand qui eſt ſa langue maternelle, non ſeulement avec la belle prononciation qu'une perſonne de ſon rang peut acquérir dans les compagnies faites pour elle, mais encore avec la pureté, l'élégance & la préciſion, réſervées aux hommes de lettres. Il écrit en ces langues comme il les parle, ſa phiſionomie eſt belle. Il a l'œil bleu & bien coupé, le regard ferme, & très gracieux quand il veut. Mais il le monte plus ſouvent à l'air fier; & l'habitude qu'il a de ſerrer extraordinairement ſa cravate, d'audacieux qu'il ſeroit, le lui rend rude & même hagard. Malgré de très laides dents il a le rire agréable, & le ſourire fin. Lors qu'on le voit hors des lieux & des temps où il croit ſe devoir tout entier à la repréſentation, en vérité on ne ſçauroit ſe prévenir à ſon déſavantage. Pour moi, qui me ſuis trouvée à portée de l'examiner, après avoir entendu tout le mal qui ſe peut dire de lui; j'en ai été bientôt à n'oſer lui donner tort ſur les griefs les mieux prouvés à ſa charge. J'ai gémi ſur ſon peuple & ſur

sur lui même : & j'ai plaint l'un & l'autre. Toute ma haine & mon indignation ont été pour les coadjuteurs de la Régente, qui ont abandonné un pareil Sujet à sa propre conduite. Les lâches courtisans ne devoient ils pas prévoir que sa force lui donneroit de la fougue, que ses efforts feroient des écarts, que sa vigueur ne feroit que rendre la marche plus irréguliére? La Ducheſſe termina son administration par la négociation du mariage de son fils avec la fille unique du Margrave de Bareuth, niéce du Roi de Pruſſe, par une des ſœurs de ce Monarque. C'étoit l'alliance la plus noble, la plus illuſtre, & la plus avantageuſe. Elle sembloit devoir rendre au Directeur de la Soüabe la confiance des Proteſtans de ce Cercle, le remettre dans l'ancienne considération de ses ancêtres aux Cours de Verſailles & de Vienne, & lui ménager, pour le premier temps de criſe, mille moyens d'obtenir certains arrondiſſemens jusqu'alors inutilement ſouhaités par ſes prédéceſſeurs. Les peuples du Duché portoient enco-

re plus loin leurs espérances. J'ignore si le jeune époux saisit cette brillante perspective. Déjà de méchans esprits, intéressés à le brouiller avec la Princesse sa mère, avoient murmuré à ses oreilles contre la ruineuse neutralité où elle avoit tenu le Duché, dans la querelle des Maisons d'Autriche & de Bavière sur la Succession de Charles VI. Peut être que s'ils s'en étoient tenus là, le mauvais office qu'ils prétendoient rendre à la Régente, n'auroit fait qu'éveiller le Duc sur ses intérets politiques, & le mettre, pour ainsi dire, au guet pour recouvrer l'occasion perdue. Mais la malicieuse engeance des Courtisans, semblable à la taupe, fouille pour le plaisir de fouiller; & elle n'a pas plutôt achevé une mine, qu'elle en commence une autre. Ces traîtres donnèrent des inquiétudes à la mère & des défiances au fils. Ils firent craindre à celle la de demeurer sans crédit comme sans autorité. Ils insinuèrent à celui-ci que sa mère ne renonceroit jamais de bon gré au commandement, & qu'elle abuseroit du pou-

pouvoir que son fils lui donneroit auprès de lui. La fermentation fut poussée dans les deux esprits avec autant de succès que d'adresse. Tous deux se livrèrent aux soupçons les plus injurieux, que de perfides confidens envenimèrent encore par des indiscrétions préméditées. On rapella au Duc la prédilection de sa mére en faveur du Prince Louis: on affecta de regretter en présence de la Duchesse que ce fils chéri ne fut pas l'aîné. Vous devinez le reste. La mére & le fils ne purent plus se voir: il fallut se séparer: La Duchesse se retira dans un Chateau, où elle a passé le reste de ses jours.

LETTRE QUATRIEME.

Sur le Duc & la Ducheſſe ſon Epouſe, pendant leur bonne intelligence.

MADAME

N'aiant pas eu l'honneur de voir la Ducheſſe de Virtemberg, je ne puis vous dire de cette Princeſſe, que ce que j'en ai entendu dire. On m'a aſſuré qu'elle étoit ſupérieure à la Margrave ſa mere pour la figure, & qu'elle ne lui étoit point inférieure pour l'eſprit. Fille unique, elle étoit chérie uniquement de ſes auguſtes parens. Elle vint à Stutgard avec toutes les graces de la jeuneſſe, jointes à celles de la beauté, prétendant avec raiſon que ſes qualités perſonnelles lui donnoient droit à toute la tendreſſe de ſon époux, & que ſa naiſſance lui aſſuroit de ſa part des égards particuliers. Elle ne fut trompée ni ſur l'un ni ſur l'autre.

tre. Leurs jeunes Alteſſes furent, pluſieurs années même après leur mariage, des amans également tendres, empreſſés, & fidéles. Les aſſiduités du Duc ne donnoient aucun ennui à la Ducheſſe, ſes fréquentes boutades de tendreſſe ne la mettoient point de mauvaiſe humeur, les petits caprices de ſa galanterie conjugale la faiſoient rire ſans l'exciter à la raillerie. Enfin ils s'obſervoient l'un l'autre ſans défiance & ſans jalouſie, ils s'aimoient de bonne foi. Jamais Général d'armée moderne n'expédia tant de couriers, & en ſi grande diligence à ſa cour, que le Duc dépêchoit de Huſſards à la Ducheſſe, lorsqu'une partie de chaſſe le tenoit éloigné d'elle : Ce n'etoit que Houſſards au grand galop. Pour l'engager à avoir chez lui un ſpectacle François, il lui ſuffit de ſçavoir que la Ducheſſe y prendroit plaiſir. L'Etiquet de la Cour fut fixé, & obſervé en rigueur, pour les deux Sexes. On n'en excepta que les femmes & les Valets de chambre, avec les Comediens & Comediennes, qui furent laiſſés dans les franchiſes, que

leur

leur état & la mode leur donnent. A cela près, la Cour fut riante & décente, autant qu'aucune de l'Allemagne. L'Ecurie du Duc étoit belle & nombreuse, les tables du Chateau bien fervies, l'equipage de chaſſe bien entretenu, les troupes du Souverain ſur un bon pié. Mais comme il n'y avoit point de paſſion en tout cela, l'ordre & l'œconomie y étoient gardés: le Duc étoit véritablement riche & magnifique. S'il eſt bien vrai ſuivant la chanſon qu'il *n'y a point d'amours éternelles*, c'eſt ſurtout entre les Princes. Environnés, obſédés, de traîtres ennemis de leur repos, ils ne ſçauroient connoître cette remoulade d'amour, que nous appellons *brouillerie*. Entre amans ou époux de condition privée, une explication ſe recherche, ſe trouve, & remet les inſtrumens d'accord. Pourquoi? C'eſt que les domeſtiques n'oſent venir à la traverſe; c'eſt que les prétendus amis de la maiſon n'ont rien à gagner au divorce; c'eſt que les parens ſont admis à préſenter leurs bons offices & leur interceſſion. Il n'eſt rien

de

de tout cela pour les Souverains. Un Domestique obtient leur confiance, parce qu'ils n'imaginent pas que celui dont ils tiennent en main la fortune & la vie, ose leur manquer de respect & de fidelité. Le courtisan qui dévore en desir & en esperance toutes les faveurs de la cour, voit avec chagrin les concurrens que la protection de l'autre époux lui donne: il est toujours prêt à tout, pour affoiblir son credit, pour décréditer sa recommandation. Moulés sur les Princes du sang des grandes Monarchies, les Princes cadets, ou Collatéraux, regardent les affaires de famille comme des affaires d'Etat; & ils se font auprès de leur chef un mérite de leur discretion, qui n'est souvent que de l'indiférence, & peut-être un sentiment encore plus blamable. Le malheureux Souverain une fois venu à laisser entamer l'affection qui lui est plus la chére, doit renoncer à jamais la voir rétablie & consolidée: il n'a de secours hors de soi même, que pour découdre, rompre, & déchirer.

Le Duc avoit à sa Cour un jeune

Ca-

Cavalier d'une des plus illustres familles de l'Empire, beau, bienfait, adroit aux exercices du corps, passionné pour la chasse, & en apparence pour le Prince qu'il avoit bien voulu se donner pour maître. Du reste c'étoit bien le Noble *Chapiral* le plus *fagot d'épines* qui ait jamais été sur le Nobilier de l'Allemagne. Vous me demanderés, Madame, ce qui avoit pu porter ce jeune homme à préférer la Cour de Virtemberg aux Cours plus considérables, où un homme de sa naissance auroit trouvé une plus belle carrière. Ma réponse vous mettra au fait du caractère du personnage. Aîné de sa maison, il étoit bien aise de se reserver pour succéder au Comte son pere, & continuer la race des Comtes de son nom. Cependant il s'ennuioit dans le plus beau des Chateaux, & la chasse lui sembloit trop bornée sur la plus noble des terres. Ajoutés que son Excellence Monseigneur le Comte pere-régnant n'assignoit pas pour les menus plaisirs de Mr. son fils, un fond aussi considerable que l'eut souhaité l'héritier présomtif. Un

office

ollée à la Cour de Virtemberg paroît à tous les inconvéniens & rempliſſoit tous les déſirs. Sureté perſonnelle, vaſte chaſſe, forte penſion, y étoient attachées ſans gêner la liberté de la retraite au cas de deſagrément. Le noble Officier n'étoit pas aſſés Spirituel pour être galant: Il étoit trop bien conſtitué pour être continent. Dès qu'il commença d'être libertin, il fut libertin crapuleux. On croit qu'il réveilla chés le Duc le ſouvenir de ſon ſéjour à Paris. Une eſpéce de femme de chambre favorite en fit à Sa Séréniſſime maîtreſſe plus que vraiſemblablement il n'y en avoit alors. Le Duc trouva mauvais que la Ducheſſe voulut ſçavoir ſur ſon compte plus qu'il ne lui en vouloit dire. Il mérita d'être boudé; & avec le temps ils donna lieu de penſer qu'il méritoit pis. Avant que de l'avoir aprehendé, il vit la brouillerie venue au ſérieux. Croiant y Couper court en éloignant la méchante femelle qu'il accuſoit de l'avoir ſouffléé, il fit enlever un beau matin l'indiſcrete femme de chambre, & ordon-

na

na de la conduire dans un château fort, où elle fut enfermée.

La Ducheſſe apprit à ſon lever la diſparition de ſa favorite. Selon l'Etiquet, elle ne devoit revoir le Duc qu'à quelques heures de là ; Peut-être auroit elle attendu ce moment dans ſa chambre, mais ayant été informée que les ordres étoient donnés pour une chaſſe au ſortir de l'audience, elle ne put gagner ſur ſoi de différer juſqu'au ſoir ſon interceſſion. Après avoir relevé ſon négligé de quelques pierreries, elle ſe rendit à l'anti chambre voiſine de la ſalle où ſon Alteſſe donnoit audience à ſes ſujets. Ayant défendu qu'on l'annonçat, elle attendit la ſortie du Suppliant qui avoit l'honneur du tête à tête avec ſon Souverain ; & lorſqu'il ſe retira, elle ſe préſenta pour le relayer. La ſurpriſe du Duc fut grande à la vue de la niéce d'un grand Roi, qui ſemblant renoncer à tous ſes titres particuliers de recommandation, venoit comme une ſujette du commun reclamer la Juſtice du Prince. Il interrompit la belle Suppliante, par les complimens

les

les plus capables de lui faire perdre le fil de sa harangue. Mais il ne put parvenir à faire prendre le change. Sa situation devint embarrassante. Quelques vérités lachées avec vivacité le frappèrent en ce moment de perplexité. Semblable à un danseur hors de l'aplomb, qu'une secousse met entiérement hors de mesure, il perdit le sens froid qui pouvoit seul le faire sortir de la crise avec avantage. Il crut devoir s'aider du ton de Souverain. Mais il n'étoit pas un Assuerus; & la Princesse n'étoit pas une Esther, que l'éclat du fauteuil Ducal put faire évanouir. Il recut une riposte vigoureuse, suivie d'une réplique mortifiante, qui l'irrita plus qu'elle ne l'humilia. Les démonstrations forcées de la politesse la plus prévenante furent le masque de son dépit. La fin de l'audience fut notifiée à la foule expectante; & il se tira de peine en donnant la main à la Duchesse, pour la conduire à son apartement. Après le salut & les réverences de pur compliment, il partit pour la chasse ordonnée; mais il enjoignit auparavant

que

que de monter à cheval, que la femme de chambre, cause de cette tracasserie, fut resserrée plus étroitement & traitée avec la derniere rigueur. Il ne manqua point de gens officieux qui informèrent la Ducheſſe de l'effet de ſon interceſſion . . . . . .

Enfin elle n'y put pas tenir d'avantage. Servie trop ponctuellement par ſes Serviteurs particuliers, elle eut le carroſſe prêt, & le relais aſſuré, comme elle l'avoit demandé. Déjà elle étoit ſur la route de Bareüth, & trop loin pour être atteinte, qu'on la croïoit encore à la promenade.

Le Duc parut déſolé de la démarche, qu'effectivement il n'avoit pas imaginée poſſible. Mais il eut bientôt pris le Parti le plus honorable & le plus honête. Il ſe rendit à Bareuth; & il ſe ſervit ſi habilement de tous ſes talens, qu'on ne douta point qu'il ne revint heureux avec l'illuſtre & chére fugitive. Il n'en a pourtant rien été: cela vous étonne, Madame, & a étonné les deux Cours. Les perſonnes plus à portée

portée de pénétrer le mystère, s'en raillent avec opiniâtreté, & laissent seulement entrevoir que le jeune Comte, dont je vous ai parlé, n'a pas eu les mains bien nettes de la noire pratique qui a décidé le malheur de deux personnes destinées à être heureuses l'une par l'autre. Le Duc revint seul en ses Etats. La Duchesse demeura près de ses Augustes parens. Depuis la mort du Margrave son père, dont elle a possédé jusqu'à son dernier soupir l'estime & la tendresse, elle est retirée dans un Château du Margraviat, où Philosophant par raison plus que par goût, elle se montre supérieure à sa fortune par ses sentimens, comme elle l'est par sa conduite à la malignité des Courtisans, dont le silence presque inconcevable rend un perpetuel hommage à son mérite.

L'abondance des idées qui s'offrent en foule à mon esprit me fera briser sur les réflexions que j'aimerois à faire avec vous, Madame, & avec nos amies. Il seroit également téméraire & indiscret de fouiller dans le secret de ce di-

vorce volontaire. l'Imagination peut s'exercer ſur lui : mais je me reprocherois comme un crime de léze Société d'aller plus loin que le ſimple expoſé du fait, s'il s'agiſſoit de deux époux de condition privée ; A plus forte raiſon me l'interdirai-je ſur un couple qui réunit tout ce que les hommes ſont convenus de révérer. Je vous invite ſeulement, pour la gloire de la belle Princeſſe à la quelle vous ne ſcauriés manquer de vous intéreſſer, à obſerver que dans un âge & avec des qualités ſi peu aſſortiſſables à la retraite & à la ſolitude, elle a porté ſon reſpect pour le Duc ſon époux juſqu'à refuſer conſtamment de l'expoſer à céder à des interceſſeurs par intérêt, ou à les offenſer par opiniatreté. Je vous laiſſe ſur cette reflexion, ſi capable de vous en fournir mille autres.

LET-

LETTRE CINQUIEME.

Sur les voyages du Duc.

MADAME

A quelque chose malheur est bon. Ce proverbe se feroit vérifié dans la Personne du Duc de Virtemberg, si ce Prince avoit eu à sa Cour un homme de cœur & d'esprit, un homme qui eut aimé son Alteſſe, & qui se fut assés estimé lui même pour compter s'en faire aimer. Quoiqu'il ne put s'en prendre qu'a lui même d'avoir manqué le rapatriment, le Duc étoit affligé de la rupture. C'étoient des idées chagrinantes qui ne le quittoient point, & qui le tourmentoient. Après s'être enlevé lui même la meilleure portion de sa félicité, il n'avoit point de plus grande affaire que de chercher à se consoler, ou tout au moins à se distraire de sa perte. C'étoit bien ce qu'il se proposoit; & l'honête homme

qui lui auroit présenté avec une noble ingénuité le dédomagement qu'un Souverain bien né peut se procurer, dans sa vie publique, des agrémens domestiques dont il est privé, en auroit été favorablement écouté. Passionné pour la gloire & pour la célébrité, il se seroit jetté avec avidité dans la belle route qui lui eut été indiquée. Plus il auroit été agité par des Souvenirs désagréables, plus il se seroit appliqué pour leur faire diversion. Dirigée vers le bien de son Etat & de ses sujets, la force de son génie se seroit exercée dans cette carrière immense. Bientôt, l'exercice lui tenant lieu d'étude, se seroit trouvé au delà des élémens du grand art de gouverner, & maître passé entre les vrais politiques, sans avoir fait apprentissage ; ses talens naturels, affinés & réglés par la connoissance pratique des hommes & par l'usage des affaires, l'auroient fait louer sans exception. Au lieu de l'étonnement, dont toute l'expression est dans un geste pitoyable des épaules, les détails anecdotes sur sa vie publique auroient excité

& dans toutes les Compagnies ce caquet libre & bruyant qui est pour un Prince l'indice le plus certain de l'amour & de l'estime de ses Sujets. Cette prodigieuse vivacité, qu'on prend pour une inquiétude incurable, seroit devenue la plus utile de ses grandes qualités par la multitude des objets qu'elle lui auroit fait embrasser, par la fécondité de genie qui se seroit répandue sur chacun. Le grand Roi dont le Duc est appellé le singe, l'auroit lui même reconnu avec plaisir pour sa fidéle copie.

Un homme est compté pour rien dans les Cours, lorsqu'il n'est ni riche ni flateur. Cependant c'est à faute d'un de ces hommes que le Duc & le Duché de Virtemberg ont manqué, l'un la belle réputation à la quelle il avoit droit de prétendre, & l'autre la félicité qu'il pouvoit se promettre des qualités naturelles de son Souverain.

Le Duc ne trouva que de foibles ou lâches courtisans dans ceux qui l'approchoient: il ne voulut voir que des esclaves dans le reste de ses Sujets. Ces der-

derniers s'exécutant eux mêmes, se condamnoient à un respectueux silence sur les chagrins & les caprices de son Alteſſe. Les autres s'empreſſoient à plaire à leur maitre, en lui donnant raiſon ſur les premiers, & en s'epuiſant de complaiſance pour les derniers. Livré à lui même, & comme iſolé au milieu de ſa Cour, n'ayant rien reçu de la lecture qu'il put ruminer, n'ayant voyagé ni aſſés, ni aſſés bien, pour avoir une nombreuſe collection d'idées, il ne trouvoit de reſſources contre l'ennui, que dans les fatigues de la chaſſe, & dans les détails minutieux de ſes audiences à ſes Sujets. L'ennui, cet éternel ennemi des Princes & des Grands, & ſurtout de ceux de notre Germanie, ne tarda pas à prévaloir. Suivant l'expreſſion du Poëte, il fut en croupe ſur le cheval, & de moitié dans le fauteuil de ſon Alteſſe ſéréniſſime. J'ignore ceux de ſes Conſeillers que ce Prince conſulta ſur cette eſpece d'obſeſſion. Peut-être n'en conſultat il aucun. Quoi qu'il en ſoit, il parut croire, comme font ſes pareils

ex-

excédés de ce démon familier, qu'il pourroit le laſſer en le pomenant, & peut-être s'en délivrer à force de courir: Voila auſſitôt les ordres donnés pour ſe mettre en voyage. Un beau matin ſon Alteſſe ſéréniſſime s'embale dans une Caléche attelée de ſix chevaux de poſte: le pays eſt abandonné à un eſpéce de premier Miniſtre ſans pleins pouvoirs; & la Charge de Courier devient la plus importante charge de l'Etat.

Ne croïés pas, Madame, que je fronde le goût des voyages dans un Souverain. Je penſe au contraire qu'il n'en eſt aucun qui lui ſoit plus glorieux, lorsqu'il s'y livre par le noble deſir de s'inſtruire. Il a droit alors à la reconnoiſſance de ſes peuples, dont la félicité fait ſon objet principal; & il peut tirer vanité d'avoir ſacrifié à leur bien être la douce & paiſible aiſance, dont il ne tenoit qu'à lui de jouir dans ſon palais. C'eſt ſur ce principe que voyagea l'immortel Pierre de Ruſſie: c'eſt dans cette vue que le Roi de Pruſſe, avant la guerre qu'il a terminée ſi

glorieusement, brava tous les désagrémens du parfait incognito chéz les Etrangers.

Mais je n'imagine pas ce que le flateur le plus effronté peut loüer dans le Prince, qui s'éloignant de ses Etats par pure inquiétude, ou par ennui, va sans but & sans visée, enfermé dans une voiture comme un animal Sauvage dans sa cage, courir jour & nuit sur les grands chemins, donner de l'importance à la rapidité d'une course de fantaisie, étonner les passans de l'impatience qu'il a d'être ailleurs que là où il est, & montrer un vagabond illustre aux Maitres de Poste & aux Postillons. Quelle gloire peut-il y avoir à laisser son nom dans des auberges ? Quel avantage à traverser des villes comme un homme qui seroit poursuivi par des ennemis; à en visiter d'autres comme feroit un Fourier, ou un jeune Anglois tout frais émoulu d'Oxford & de Cambridge, n'examinant que les édifices, n'observant que les Enseignes; à sejourner enfin dans les Capitales, pour le seul plaisir de voir & d'être vû ?

C'est

C'est là, Madame, comme a voyagé le Prince le mieux pourvu par la nature, pour réunir & mettre à profit les meilleures acquisitions qui se peuvent faire en voyageant. l'Homme dont je vous ai parlé lui manquoit ; & son Altesse sérénissime étoit talonnée par l'ennui. Une multitude de chevaux crevés, ou éclopés, a consigné sur les Régistres des Maitres de poste le souvenir de la rapidité de sa marche. Un nombre non moins considérable de servantes d'Hotellerie a fait confier à la Police de la galanterie des gens de sa suite. Les Laquais de Louange à Paris & à Rome parlent encore avec une espéce de frayeur de l'infatigable curiosité du Prince & de ses gentilhommes. Enfin les Gondoliers de Venise racontent avec vanité les épreuves aux quelles ont été mis leur industrie & leurs talens. Quelle que soit l'avidité de son Altesse pour la célébrité, Elle ne pardonneroit pourtant point à ses Courtisans de lui avoir compté celle là pour quelque chose.

Je suis fort embarrassée sur la manié-

re de m'expliquer clairement, par rapport aux fruits de ces dispendieux & bruyans voyages. La langue Françoise beaucoup plus scrupuleuse & plus réservée que l'Allemande, ne m'est pas assés connue, pour que sur des Sujets délicats dans leur grossierté, je fasse le choix des expressions. J'hésite à vous citer votre Histoire sur ce que rapporta à la France le voyage du Roi Charles VIII. à Naples. Il me faudra faire un commentaire si je vous parle des Voyages du feu Roi de Pologne Auguste III. en France & en Italie, lors qu'il étoit encore Prince Royal-Electoral. Enfin je vous donnerai trop à penser au desavantage du Duc, si je fais mention de la célébrité où se mit, dans son Hotel de Transilvanie à Paris, le fameux Prince Ragotski. Cependant j'aime mieux citer, que raconter.

Représentés vous donc le supôt de St. Côme qui étant agenouillé dévotement devant la statue de Charles VIII. dans l'Eglise Cathédrale de Paris, adressoit ses actions de graces à ce Monarque,

que, en ſe croïant redevable à ſon voyage de l'affluence de ſes chalands, & des gains de ſa pratique. Les Chirurgiens de Stutgard ne ſçauroient ſans ingraditude ſe diſpenſer d'un pareil homage devant les portraits du Duc. En voila autant que je veux vous en dire, & que vous pouvés honêtement m'en demander, ſur le premier article. Vous n'aurés plus rien à déſirer ſur le Second, quand je vous aurai fait reſſouvenir que le Prince Royal de Pologne, Electoral de Saxe, vint à Paris ſous le nom de Comte de Luſace, dans la derniére année du régne de Louis XIV. & qu'il ſe trouva à Verſailles, au magnifique Spectacle que fournit l'audience du prétendu Ambaſſadeur de Perſe. Le but de cette innocente fourberie de votre Miniſtére étant de raſſurer le vieux Monarque ſur le déchet qu'il craignoit que les diſgraces de ſes armes n'euſſent fait ſouffrir a ſon ancienne gloire, la Cour fit des efforts extraordinaires pour paroître croire de bonne-foi à l'Ambaſſade. Il n'y avoit pas juſqu'aux gens

Tiers-Etat qui ne soupçonnassent la charlatanerie. Le bruit étoit général que la maussade simplicité du train de l'Ambassadeur ne venoit que de la prudente œconomie du Ministre des Affaires Etrangéres, qui avoit composé de douze à quinze hommes seulement la suite de l'Excellence Asiatique, pour rendre plus leger le fardeau de son *défray*. On se disoit assés haut que Mr. l'Ambassadeur étoit un Turc délivré de la galére à Marseille, & animé par la liberté à bien jouer son rôle. Quoiqu'il en ait été, plus on avoit lieu de craindre que le Roi ne découvrit la petite supercherie, plus on se donna de peine pour la cacher. Les Seigneurs & les Dames se disputérent à qui s'habilleroit plus richement. Tout ce qu'il y avoit de Diamans dans le Royaume fut mis en étalage. Le garde-meubles de la Couronne ne tint rien en réserve ; & l'on revit sur le corps de sa Majesté ce magnifique habit, que Mr. Colbert n'avoit pas cru trop payer en y mettant seize millions du numéraire de son temps. La galerie de Versail-

salles, qui servit de salle d'audience, assembla tout ce qui restoit des cinquante années de faste du régne le plus fastueux.

Le Prince Royal Electoral, frappé & presque ébloüi de tout ce brillant, crut avoir réellement vu dans sa gloire le premier-Monarque de l'Europe. Dans l'âge où l'on se laisse prendre aisément aux apparences, il ne pouvoit pas percer de lui même au de là de l'écorce de cette amusette politique, & en pénétrer la frivolité. Ceux qui l'environnoient craignirent de lui donner des défiances, & de la circonspection pour toute sa vie, en lui faisant connoître qu'on avoit la hardiesse de mentir aux Rois, plus grossièrement même qu'aux autres hommes. Ils s'aperçurent de l'impression que le Spectacle avoit fait sur son esprit: mais au lieu d'employer ce qu'ils avoient de crédit sur lui, pour la corriger & la rectifier, ils applaudirent imprudemment à la justesse de son coup d'œil & de son discernement: ils le félicitèrent de son goût pour le vrai beau. Le Prince

le plus ſimple dans ſes mœurs, & du cœur le mieux formé à l'humanité, a écraſé ſes peuples de ſon faſte, & accablé ſon état de dettes, parce qu'il fut malheureſement prévenu que le véritable éclat de la Souveraineté conſiſtoit dans l'éclat de la repréſentation. L'Opéra de Naples & de Veniſe acheva d'ourdir les miſéres de la Saxe, en multipliant les objets de l'illuſion. Arrêtée par la pudeur dans le commentaire du 3°. Je vous en dirai ſeulement que le renom le moins honteux de l'Hôtel du Prince Hongrois, fut d'être un Brelan.

Deux petites Avantures du Duc à Paris vous ſuffiront pour connoître combien peu il y étudia nos mœurs. Plein des idées de magnificence & de célébrité qu'il tenoit du Baron de Montolieu, il voulut donner une Fête aux perſonnes de la premiére diſtinction. On fut bien étonné que le Duc ayant une nombreuſe livrée pour garder ſa porte, il ſe fut aviſé d'envoïer des billets d'entrée. D'abord, ils furent pris pour des billets d'invitation, & reçus

avec

avec les égards dus à sa naissance & à son rang. Ce fut toute une autre idée, lorsqu'on apprit qu'il avoit choisi la Sale de l'Opera pour sa Sale de bal. Sans qu'il y eut ni conspiration, ni cabale, chacun des invités oublia, ou feignit d'oublier l'invitation; & réputé pour un bal *gratis*, le bal de son Alteſſe fut une fête pour les catins & les garnemens de votre Capitale. L'autre avanture eſt d'une eſpéce différente, mais fournit le même témoignage. La caſſette du Duc ſe trouvant vuide avant temps, ſon Alteſſe ſouhaita la rafraichir de cent mille francs. Le Sur-Intendant, après lui avoir conſeillé l'emprunt, va de ſa part le demander à un Banquier, ſur lettre de change. Le Banquier peu fait à eſcompter la nobleſſe de ſes débiteurs, s'excuſe d'abord poliment d'entrer en correſpondance avec ſon Alteſſe Séréniſſime: mais le Courtiſan avoit ſes ordres, il inſiſte, il preſſe, il force le Banquier de lui dire pour ſon dernier mot, qu'il ne peut point avoir affaire avec le Duc, dont il ne connoit pas le comptoir,

dont

dont il n'a point vu le papier courir avec honneur ſur la place ; mais qu'il aura cent mille francs au Service de Monſeigneur, dès qu'on lui preſentera pour pareille ſomme l'ordre de Kregu & Afforty Marchands à Stutgard, dont il connoit la Signature. On trouva plus aiſé d'aporter de Stutgard le papier que la ſomme, & un Courier qui ſembloit porter en bandouliére le ſort du Duché, apporta dans la huitaine la lettre de créance du Marchand, pour le Duc ſon Souverain, à ſon correſpondant. Ces Kregu & Afforty ont fait banqueroute il y a deux ou trois ans ; & avec eux ce qui reſtoit de commerce dans le Virtemberg a culbuté.

Vous ſerés peut être moins contente que moi de la fermeté avec laquelle notre Prince à Rome ſe refuſa à l'humiliant cérémoniel de l'audience pontificale. On eut beau lui dire que les Rois ſe ſoumettoient à l'étiquet, & baiſoient la benite pantoufle ; Le vrai Germain répondit conſtamment que ſi la pratique étoit de Cour, il ſe diſpenſoit de la qualifier, & que ſi elle étoit de-

de piété, c'étoit une profanation. Quelqu'un lui repréſentant aſſés groſſiérement, que les Cardinaux mêmes rendoient cet homage de reſpect au ſaint pére, il repliqua avec vivacité qu'il n'en doutoit point; mais qu'on n'en pouvoit rien conclure par raport à lui, vû qu'il y avoit des Cardinaux dans tous les villages d'Italie où ſa Sainteté en voudroit prendre; tandis que le Pape & l'Empereur enſemble ne pouvoient trouver en Europe qu'un Duc regnant de Virtemberg. Voila, Madame, la diſpute d'étiquet à mon gré la plus raiſonnable qui ait exiſté depuis l'inſtitution du cérémoniel.

LETTRE SIXIEME.

Sur les intérets politiques du Duc & du Duché.

MADAME!

Je ne Sçaurois être de votre opinion. Je reſpecte beaucoup les Ducs & Pairs

Pairs de France, sur le pié même où ils sont maintenant. Mais je ne puis admettre la parité que vous prétendés pour eux avec les grands Vassaux de l'Empire. N'abusons point des termes, & la dispute sera bientôt terminée. Les anciens Pairs du Royaume n'étoient pas moins grands terriens que nos Electeurs, Mais jamais ils n'eurent les droits régaliens aussi complétement; & si vous apprétiés le droit héréditaire de choisir un Chef à l'Empire, vous mettrés les neuf principaux Vassaux au dessus de toute comparaison. Vous avés, dites vous, la date de l'élévation des Electeurs à ce haut dégré de puissance. Eh Madame! De quelle institution politique n'avons nous pas la date? Toute chose doit avoir son commencement; & ce qui est d'institution humaine a son titre de légitimité dans l'institution elle même, lorsqu'elle n'est pas desavouée par la génération suivante. Le premier Roi Normand des deux Siciles étoit fils d'un Simple Gentilhomme de Normandie, & sa posterité a joüi de toutes les pré-

rogatives de la Royauté. C'eſt ſous le régne de l'Empereur Charles IV. que la dignité Electorale a reçu ſes principaux attributs. La poſſeſſion conſacrée par quatre Siécles eſt devenue inviolable. Sa Majeſté Très Chretienne peut créer un titre, comme vous diriés celui de *Preux*, ou de *Paladin*, qui mettroit les Ducs & Pairs actuels au ſecond cran de l'ordre de la Nobleſſe, ſans que l'Etat en reçoive le plus leger ébranlement. Tout l'Empire ſeroit bouleverſé, ſi la dignité Electorale eſſuioit la moindre atteinte. La perſonne des Electeurs eſt ſacrée, ils ſont réputés Chefs de nation. Les attentats contre eux ſont des crimes de léze Majeſté avec toutes les gradations appliquées à la Royauté dans le Droit.

Vous n'en voudriés pas acorder autant aux autres grands Vaſſaux; & vous auriés raiſon. Mais ne croiés pas que l'étiquette de la Cour de France ſoit le niveau ſur lequel ils doivent être meſurés. Ceux à qui les Empereurs ont cédé les Droits Régaliens ſont des Rois pour leurs Sujets, & même pour tous

les

les hommes qui ſont ſur leurs terres. Je conſens que nos autres Princes ne ſoient pour vous que de très hauts & très puiſſans Seigneurs. Cependant je vous invite à obſerver que l'Empereur eſt un Chef, & non pas un maître, que c'eſt en cette qualité, & non dans celle de Monarque, que l'hommage lui eſt rendu; que les Princes régnans des anciennes Maiſons ont reçu, de l'aveu de toute l'Europe, à la paix de Weſtphalie, le droit de traiter avec l'Etranger, d'avoir leurs Miniſtres dans les Cours, & de tenir des troupes ſur pié, ſuivant leur bon plaiſir. Quand vous aurés réfléchi ſur ces prérogatives, vous Jugerés comme moi de vos petits Meſſieurs, pour qui notre Prince n'eſt que Mr. de Virtemberg.

C'eſt ſans prévention, Madame, que je vous ai parlé de la maiſon de Virtemberg, & du crédit de ſon Chef dans l'Empire. L'origine de ces Princes ſe perd dans l'obſcurité des Siécles. Ils ont eu des Princes pour leurs Miniſtres. Dans la fameuſe ligue de Smalcade contre l'Empereur Charles-quint,

Le

Le Duc de Virtemberg formoit le Triumvirat avec l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Hesse. Le Cercle de Souabe a fait longtems la principale force de l'Allemagne ; & c'est sa confédération qui a entraîné celle des trois autres avec lui, pour la défense de l'Empire. J'ai raisonné d'après nos Politiques, & nullement d'après les Ministres de nos Eglises, lorsque j'ai, *dites vous*, fait de la pleureuse sur le passage du Duc prédécesseur à la Communion Romaine. Vous en aurés la preuve en parcourant en même temps le Chapitre de la Souabe, dans la Géographie d'Hubner, & la Carte de ce Cercle, que je vous envoie après l'avoir enluminée. Vous connoîtrés d'un coup d'œil combien un Duc de Virtemberg est puissant & redoutable, quand il est accrédité dans son Cercle ; & combien peu il en imprime aux Cours de Vienne, de Manheim, & de Munich, quand il est laissé à ses propres forces & à ses propres ressources. Figurés vous le enfuite, qui a perdu la confiance & l'affection de ses Sujets : puis

accu-

accusés moi, si vous l'osés, de donner dans le fanatisme, ou dans l'esprit de parti.

Voyés d'un coté le Prince Evêque de Constance, *condirecteur* du Cercle, Ecclésiastique Romain, suspect en tout temps aux Protestans, mais appuié toujours de préference par la Cour de Vienne, & certain de primer sur le Duc dans la confiance du Ministére Autrichien. Voyés d'un autre coté cette nombreuse immédiate de l'Empire, qui domine dans les délibérations du Cercle, & qui n'ayant veillé que d'un œil sur les Ducs de Virtemberg pour la conservation de son indépendance, les fixe de ses deux yeux depuis qu'elle a des inquiétudes sur la religion, comme sur la liberté du Pays. Regardés toutes ces Villes Impériales épar pillées d'un bout de la souabe à l'autre. Elles fourmillent d'hommes, elles sont riches par le commerce & l'industrie. Mais le Duc ne peut pas de son autorité y lever un Soldat ou un denier. Il est Protecteur titré de quelques unes, mais c'est seulement autant qu'elles ont

be-

besoin, ou volonté, d'être protégées de lui. Toutes sont de la Communion Protestante; observés ces divers morceaux de terre Autrichienne, au centre du Duché. La Cour de Vienne n'en tiroit presqu'aucun parti, lorsque les Ducs, assurés des forces du Cercle, étoient en état d'expliquer à leur fantaise la communication que reclamoient les Généraux Autrichiens. Craindrat'elle maintenant que leurs Alteſſes Catholiques la chicanent sur le passage & les quartiers d'hiver de ses armées? Faites attention à ce Pays voisin de la Suisse & du Rhin, qui est comme le grand Bailliage de Souabe, & à cette liziére qui est à l'est, sous la dénomination du Marquisat de Burgau. On a reproché à la Ducheſſe Régente d'avoir manqué ces acquisitions, par sa neutralité dans la guerre pragmatique. On a prétendu qu'en se déclarant à propos pour la fille de Charles VI. après la prise de la Baviére par Kevenhuller, elle auroit pu recouvrer la belle Seigneurie de Viesſertaig, qui est un démembrement arraché

ché à la Souabe par la Maison de Bavière..... Mais si vous me pressés, je vous rapellerai que dans des temps où les armées étoient beaucoup moins nombreuses qu'aprésent, le Cercle de Souabe a tenu quarante mille hommes en campagne; & vous lâchant une bordée capable de réduire tous vos Politiques du Luxembourg & du Palais Royal, je vous demanderai en quelle considération le Duc se seroit mis dans la dernière guerre, s'il avoit pu présenter trente mille Auxiliaires à l'une ou l'autre partie belligérante. L'opinion est générale que l'Empereur Charles VII. avoit promis au Landgrave de Hesse l'Electorat pour récompense de ses secours. Ce Prince, qui comptoit réunir sur la tête le Bonnet de Bohême & celui de Bavière, auroit il négligé un Duc de Virtemberg, qui n'auroit voulu se donner à lui qu'à ce prix? Oublieroit on le Directeur Protestant de la Souabe, dans les arrangemens éventuels que dicte actuellement la perspective de l'extinction de la Maison de Bavière? Ne me parlés pas d'in-

van-

vantage de la dépendance où les Etats de Virtemberg ont été pendant quelque temps des Archi-Ducs d'Autriche. C'étoit une capitulation militaire, que les armes extorquèrent, & qui a été annulée par des Traités solemnels. Il ne reste nul vestige, & à peine conserve-t'on le souvenir, de ce vasselage.

Cependant en cottant les pertes que la défection des Ducs de Virtemberg leur a causées, je suis bien éloignée de prétendre qu'elle les mette dans la foule des grands vassaux, obligés d'être contens de leur sort, & réduits à ne souhaiter que d'en jouir en paix. Les anciens objets de leur ambition subsistent encore. Puissans Princes dans l'Empire, ils peuvent toujours devenir plus puissans : Mais ayant moins de moyens & plus d'obstacles, ils ont besoin d'une politique plus attentive & plus raffinée qu'auparavant : il leur faut coudre la peau du renard à celle du lion, & n'étant plus forts, s'aplicquer à être fins. Infatigables à carresser leurs amis d'une main, ils doivent

ſe tenir toujours prets à les égratigner de l'autre. Ils doivent paroitre ſe fier ſans reſerve à leurs jaloux, méconnoitre leurs ennemis, ne rien prétendre, & tout eſpérer. Voila, dirés vous, un perſonnage bien difficile. J'en conviens, Madame. Mais ſi le Duc a le bonheur de fixer du bon coté un génie & un caractère qui n'ont pas encore été décidés, il eſt homme à concilier dans la pratique ces apparentes contradictions. Vous aurés peine à le croire; & rien n'eſt pourtant plus vrai: il aime la réligion, l'honneur, & la décence.

Son Pére l'a fait Catholique: mais il ne l'eſt tout au plus que par habitude; & dès que la réflexion s'en mêlera, il ſera Chrétien de bonne foi. Il aura la probité du Citoyen, lorsqu'il connoitra qu'elle fait portion du véritable honneur; & dèsque le goût du plaiſir deviendra chés lui une affaire de ſentiment, il appercevra qu'il a eu tort de le produire dans toute ſa nudité, il voudra bien croire qu'un chacun a les mêmes yeux que lui; & il ne ſe permettra plus devant les autres ce qu'au

fort,

fort, même de son libertinage, il ne leur pardonna pas.

Le Duc a les principales qualités militaires à un haut dégré. Mais il n'a pas les talens de cette ſçavante profeſſion, par la même raiſon qui l'a privé de ceux du Souverain. Maître abſolu de tout ce qui l'approche, il n'a pas eu un ſeul Officier aſſés hardi pour lui dire que le Grand Turenne porta le mousquet, que le Czar Pierre I paſſa par tous les grades de ſa milice. Loué de ſa bravoure quand il manquoit de conduite, de ſa fermeté lorsqu'il étoit opiniatre, de ſon ardeur pour la gloire, quand il perdoit de vue ſon intérêt, de ſon exactitude lorsqu'il eſt minutieux, de ſa ſéverité lorsqu'il eſt cruel, il a fait la guerre ſans ſuccès, ſans réputation, ſans profit : il tient ſous les armes douze mille beaux hommes, & n'a pas douze cent bons Soldats : il ſe fait déteſter de ſes troupes, ſans s'en faire craindre. Suppoſés ce prince amené par la reflexion à reconnoitre que tous les arts ont leurs rubriques, dont les Maitres n'ac-

quérent la connoissance qu'après avoir été ouvriers, ce sera pour un autre homme. Il faura se faire respecter de ses ennemis, se faire considérer de ses Alliés, se faire tenir compte de ses opérations : il aura des troupes pour le combat, comme pour la parade ; il cessera d'être le bourreau de ses Soldats, pour en devenir le Général. Alors, ses sujets accourent sous les drapeaux où l'on les retient de force : les Villes Impériales de la Souabe s'empresseront à envoier leur plus belle jeunesse à une Ecole, qui ne sera plus une Galére de forçats ! Les Nobles du Cercle brigueront des brevets d'Officier ; & ils se trouveront honorés de laçer leurs boutonnieres du petit ruban Jaune, qui est maintenant un sujet de mocquerie. Le Directeur de la Souabe, Judicieux dans sa dépense, plus élégant que somptueux dans ses Fêtes, règlant sa table, son spectacle, & son faste, sur les convives, les spectateurs, & les Courtisans, que lui peut fournir le cercle hors duquel il doit penser que personne ne l'intéresse relativement

ment à cette politique domestique, fera de sa résidence le lieu d'assemblée des personnes de considération de toute la province. Mettant bas la morgue d'un maitre, pour lui substituer la politesse prévenante, & la dignité riante d'un chef, il verra venir se ranger volontairement parmi les Grands Officiers de sa Cour & de sa Maison, ces fiers Nobles-immediats, qui le reconnoissant à regret pour leur supérieur, se condamnent à vivre avec leurs paysans qui les croient les égaux. Une œconomie d'ordre qui est le fruit & l'aliment de la véritable opulence; entretenant la caisse Ducale en bon état, son Alteſſe poura saisir à son avantage les occasions fréquentes & précieuses de s'offrir pour créancier à des Seigneurs trop hautains pour recevoir les dons. Elle pourra avec autant de secret que de discernement avoir ses pensionnaires dans les Magistratures des Villes Impériales du Cercle. Par le jeu de tous ces ressorts, le Duc fera perdre son activité à celui de la religion, qu'il aura soin de laisser se

rouiller, en exceptant ſes Chapelains Catholiques de la réforme qu'il aura miſe dans les mœurs de ſa Cour. Il aura ſes coudées franches pour ſe faire valoir aux Cours de Vienne, de Verſailles, & de Berlin, entre leſquelles il doit continuellement nager avec autant de ſoupleſſe que de réſolution. Je m'imagine le voir déjà parvenu à ſe faire rechercher de toutes les trois, & à l'imitation des Ducs de Savoye, obtenir de temps en temps de l'un ou l'autre parti quelque morceau de terre, qu'il oblige les Empereurs de céder pour jamais à ſon Duché. Verſailles & Vienne ſont enſemble à un timon qui n'a priſe que pour une main. Lorſque le Duc ſe ſera bien convaincu que même entr'amis on ne partage point ce qui ne ſçauroit ſe partager, il ſçaura bien ſe placer de manière à décider la primauté & à ſe faire payer un coup d'épaule. Sa Politique avec la Cour de Berlin lui promet d'auſſi grands avantages, & demande beaucoup moins d'art. Tout conſiſte dans le ſecret de l'intrigue. Une puiſſance auſſi expé-

ditive permet volontiers à ſes amis de lui laiſſer fraper les premiers coups, & de ne ſuivre ſa fortune que quand elle a forcé la fortune à ſe déclarer pour elle. Avec deux ou trois Membres de l'aſſemblée du Cercle qui ſachent faire enviſager ſuivant la circonſtance, ou l'intérêt de la religion, ou l'intérêt de la liberté de l'Empire, le Prince Directeur eſt aſſuré de maitriſer les délibérations que lui aura fait ſolliciter ſon avantage particulier. Moins puiſſant par lui même que l'Electeur Palatin & l'Electeur de Baviére, il ſera admis dans toutes les occaſions a ſe donner auprès des trois grandes cours l'honneur & le mérite de la condeſcendance du cercle pour elles, & à rejetter ſur l'aſſemblée le mauvais ſuccès des offices qu'il aura paru leur rendre. C'eſt un jeu de la plus grande conſéquence, qui eſt interdit aux deux Electeurs, acoutumés à paſſer pour les moteurs de leurs Co-Etats. Enfin, Madame, à force de ſoins, de fineſſe, de courage & de génie, les Ducs de Virtemberg peuvent eſpérer de ra-

traper ce que leur a fait perdre un mauvais quart d'heure du Duc précédent.

LETTRE SEPTIEME.

Sur le Militaire du Duc.

MADAME

Votre Majesté me cite là de plaisans Rois! Mr. de Voltaire assure que Cavois, Maréchal des Logis de la Cour, fit cette réplique à Louis XIV. qui ne le recevant pas à s'excuser sur la petitesse de chateau de Fontainebleau de l'incommodité des logemens, lui avoit reparti que le Roi son pére & le Roi son ayeul y avoient logé avec leur Cour. L'illustre Ecrivain ajoute que Louis XIV. passa ce que la réplique avoit d'injurieux à ses prédécesseurs, en faveur de ce qu'elle avoit de flateur pour lui. Que pensés vous du Monarque, Madame, que pensés vous

du

du Courtisan ? Pour moi, je suis indignée sur l'un & sur l'autre ; & le moins que j'en puisse dire, c'est que celui-ci étoit bien fait pour être un lâche flateur, & celui-là pour avaler le poison de la flaterie. Si vous en jugiés moins désavantageusement, vous mériteriés que je vous disse que votre incomparable Henri IV. étoit un plaisant Prince en comparaison de notre Duc de Virtemberg. On raporte de cet excellent Roi que la visite de son Ecurie étoit le surtout de bonne chère, le bonbon dont il regaloit ceux à qui il vouloit faire fête. Quel régal au prix de celui qui est familier à son Alteſſe Sérénissime ! Henri IV. réduit à n'avoir à montrer que ses chevaux semble un Seigneur Campagnard. Si vous voulés un Prince, il faut voir le Duc, qui fait paſſer en revue devant ses hôtes, ses chevaux, ses carroſſes & cabriolets, ses Soldats, ses femmes, & les gens de son spectacle. Tout n'en iroit que mieux, dirés vous, s'il pouvoit attendre les mêmes complimens d'une revue de ses paysans, & d'une promenade

dans les villages du Duché. Mais il ne s'agit point de cela maintenant. Prenés patience: Peut-être que l'effet de la présente crise sera de réunir sur ce dernier goût tous les goûts de son Altesse, ou du moins d'en faire son goût dominant & la curiosité la plus précieuse. En attendant, je vous parlerai des autres. Commençons par les Troupes.

Durant son séjour à Berlin, le Duc prit un singulier plaisir à voir manœuvrer les troupes Prussiennes. Il étoit trop jeune pour saisir, dans la précision & l'unanimité des mouvemens de ces masses d'hommes, autre chose que la beauté du coup-d'œil. C'est ce qui lui fit donner sa principale attention au complet de l'uniforme, à l'égalité de taille & d'attitude des hommes de chaque rang, enfin à tout ce qui peut être apperçu par d'autres yeux que ceux des Militaires. Il mépriſa les troupes Françoises, dont les officiers négligeoient, sans doute pour raisons connues & approuvées au Bureau, & peut-être analogues au génie

&

& au caractére de la nation, ces gênantes apparences. Cette prévention l'empecha de prendre chés vous quelques uſages, qu'on aſſure qu'il auroit pu mêler avantageuſement avec les uſages du ſervice de Pruſſe. Lorſqu'il a formé ſon militaire, il la formé entiérement à la Pruſſienne. Je n'en juge peutêtre qu'en femme; Mais il me ſemble que l'abrégé d'habit, que portent les ſoldats du Duc, ôte la grace de la taille, & fait méconnoitre les proportions, dans les plus beaux hommes. On ne ſçauroit ſe refuſer à l'idée que dans cet Uniforme le Prince à plus d'égard à l'épargne qu'à toute autre choſe. En effet ce qu'on appelle le juſt'au corps n'a guéres plus d'étoffe qu'une camiſole; & la veſte qui n'a ni manches ni derriéres, eſt à peine aſſés longue pour fournir au deſſous de la ceinture deux eſpéces de gouſſets, au lieu de poches. La culotte eſt taillée comme on la tailleroit pour un ſinge qu'on voudroit empêcher de gambader ſans le mettre à l'attache. Des guêtres de toile ou de coutil, dont les boutonnieres ne peu-

vent atteindre aux boutons, qu'à l'aide d'un crochet de fer, acheveroient d'empriſonner les membres du guerrier, ſi le Duc n'avoit imaginé de les doubler à demi de deux cartons, dont l'un placé à la genouillére oblige ſon homme à être toujours le jarret tendu, & l'autre lui donne, ou lui groſſit, le gras de jambe. Les ſimples fuſiliers ſont coëffés d'un petit chapeau à longues cornes, les Grenadiers ont ſur la tête un petit bonnet en forme de pain de ſucre, mais beaucoup plus pointu. Le bonnet eſt garni de bandes de cuivre, & ſi petit qu'il tomberoit au moindre mouvement de tête, s'il n'étoit attaché dans les cheveux avec un ruban. Comme ce ruban va ſe joindre à la queue, il y a une attitude qu'il convient de garder pour l'empêcher de faire la coqueluche. Les Grenadiers qu'on a ſoin d'y dreſſer, tiennent toujours la tête baiſſée, comme des béliers qui vont à la charge. N'en déplaiſe à ſon Alteſſe ſéréniſſime, cette eſpéce de casque, ſemblable à un éteignoir à flambeaux, complére le ridicule de l'habil-

billement de ſes troupes. Imaginés dix à douze mille hommes, ainſi ſommairement couverts de guenilles, triſés en aile de pigeon, & poudrés à blanc avec longues manchetes ſur les doigts, jabot à flocons à la chemiſe & de larges mouſtaches noires, de quelque couleur que ſoient leurs cheveux; & vous aurés des yeux de l'imagination le ſpectacle unique au monde, d'une armée Virtembergeoiſe en parade. Malheur au ſoldat à qui le pié gliſſe dans un temps de verglas. Etendu comme une grenouille, étant tout d'une piéce de la ceinture en bas; il ne peut que ſe rouler. J'en ai vu dans les rues de Stutgard, qui ſans avoir reçu de leur chute ni bleſſure ni contuſion, n'ont pu être relevés qu'à l'aide de deux hommes, qui les ont pris ſous les bras. J'ai ri ſouvent de l'embarras des Officiers en viſite, où l'on les invite à s'aſſeoir; Ils ſont obligés de ſe tordre les bras pour ſaiſir la chaiſe qu'ils levent juſqu'à la toucher du derriére; puis au risque d'en caſſer les piés en la jettant à faux, ils ſe laiſſent tomber avec elle, les jar-

rets tendus comme des convulsionnaires. L'hiver peut venir quand il plait à Dieu : les Officiers & les ſoldats ſont toujours vétus pour l'été. Pour faire de ces derniers les meilleurs ſoldats de l'Europe, il ne leur manque que l'agilité & l'affection. C'eſt une bagatelle que le Miniſtére de France compta pour rien au commencement de cette guerre. Il traita avec le Duc pour avoir ſes troupes dans l'armée Françoiſe. Son Alteſſe ſéréniſſime étoit alors à l'armée Autrichienne ; & ce Prince n'avoit pas lieu d'être content de la meſure de conſidération qu'il y avoit obtenue. Vous ſçavés qu'on accuſoit les trois mille hommes qu'il y avoit envoïés d'avoir laché pié, de s'être culbutés ſur les Bavarois qu'ils avoient mis en desordre, & d'avoir été la premiére cauſe de la prodigieuſe défaite de Liſſa.

Le Duc avoit laiſſé le commandement des armes dans ſon pays à un ancien Général, nommé de Vernek, Officier d'expérience que le Maréchal de Saxe honora d'une eſtime particuliére, & le ſeul homme, à bien dire,

pour que les troupes Virtembergeoises eussent du respect. Suivant les ordres du Prince son maitre, il promit au Ministre & au Commissaire de France une revue des six à huit mille hommes que S. M. T. C. marchandoit. L'heure & le lieu furent indiqués. La troupe y fut ponctuelle, & ajustée de son mieux. Mais à la vue des deux Inspecteurs François, il s'éleva un murmure confus, qui devint bientôt une clameur générale. Les soldats protestèrent qu'ils périroient plutôt, que d'aller donner leur sang pour le Roi de France contre le Roi de Prusse. Ce ne fut qu'une voix dans tous les rangs : en un instant l'émeute fut telle, que les deux Inspecteurs jugèrent à propos de se retirer en diligence. Le Général Vernek n'ayant plus à appréhender pour ces deux personnes qui étoient sous la protection du droit des gens, se montra à la petite armée de mutins avec toute la fermeté imaginable. Il en fut respecté jusques dans les imprécations où elle n'épargnoit personne : il obtint qu'on se retireroit, les uns dans leurs

caser-

casernes, les autres dans leurs quartiers. Il tria avec un secret & une promptitude admirables les soldats étrangers sur qui il faisoit plus de fonds ; il les plaça aux postes les plus importans pour la sureté de la ville. Prévoyant bien que le feu, que sans doute les agens inconnus soufflaient, ne tarderoit pas à se rallumer, il prit toutes les précautions d'un habile chef, pour gêner les mutins, qu'il ne lui étoit pas possible de réprimer par la force. Ses mesures furent si justes, qu'ils n'osèrent former aucun autre projet que celui de déserter. Ils partirent en troupes de cinquante, de cent, de deux cents, forcèrent les portes, à l'exception d'une que quelques soldats François les couchèrent en joue, leur firent perdre la hardiesse d'attaquer, & criant que la religion leur dictoit leur désertion, ils se retirèrent, la plupart dans les lieux de leur naissance. Avant qu'ils eussent le temps de penser au chatiment qu'ils avoient à craindre de la part de leur souverain irrité, le Général Vernek n'hésita pas à faire publier une Amnistie abso-

absolue. C'étoit l'unique moyen de retenir ces hommes dans le pays. Ayant garanti sur son honneur l'entier oubli de la faute, il vit grand nombre des mutins revenir aux Drapeaux. A peine restoit il vestige de la désertion lors du retour du Duc. Il ne désavoua point son Général, qui avoit préservé son pays de la dépopulation. Mais trouvant qu'il avoit passé ses pouvoirs, en faisant de sa tête un acte reservé uniquement au souverain, il l'en auroit puni en lui donnant son congé, s'il n'avoit pas senti que cet Officier lui étoit nécessaire. Depuis ce temps-là, le Général Vernek n'a plus joüi que de son rang au service de S. A. sérénissime: il n'est consulté que quand il est trop tard pour profiter de sa capacité: il n'a point été employé pendant la guerre, où le Duc auroit eu si grand besoin d'un pareil second. L'intérêt de ses enfans le fait se résigner au repos & à l'obscurité. C'est un philosophe qui sçait employer le temps, & qui apprétie au juste l'honneur de s'al-

ler faire assommer pour faire gagner à un Prince son subside.

Le Duc auroit tenu à lacheté de déférer à l'inclination de ses sujets dans ses plans. Il reprit celui de se mettre avec un corps de douze mille hommes à la solde de France; & ayant été averti de nouveaux complots qui se faisoient dans les casernes, il s'y rendit avec une suite peu nombreuse de ses Gardes. Sa présence, loin d'intimider les mutins, leur fournit l'occasion d'éclater. Le Duc montra là l'intrépidité & le sens froid d'un Charles XII. De plusieurs coups de fusil qui lui furent tirés par les fenêtres, il en distingua un sans bouger de place, il marqua la croisée d'où il étoit parti, & envoïa fouiller sur le champ la chambre. L'exemple qu'il fit des coupables imprima la terreur. Une cinquantaine des plus mutins qu'il fit étrangler, fit rentrer les autres dans le devoir. Le Duc à la tête de ses dix à douze mille hommes joignit les François.

Vous sçavés, Madame, que ce Prince jugeant de tout son monde par lui même

même ; exigea de former un corps ſéparé, & que cela lui fut accordé. Il comptoit ne cueillir que des lauriers & il ne vouloit pas en partager l'honneur avec vos Généraux. Le quartier de Virtemberg fut un camp particulier. Vous avouerés que de plus il étoit ſingulier, quand je vous aurai dit que les troupes étoient obligées de faire toilette en campagne comme à Stutgard, d'avoir les cartons ſous la guêtre, le ſoulier ciré, l'éteignoir ſur la tête, & de ſe tenir pour bien couverts la nuit & le jour, avec leur abregé de pourpoint.

On m'a aſſuré que le Roi de Pruſſe apoſtilla en ces termes une de ſes lettres au Prince Ferdinand. *Le Duc de Virtemberg eſt, dit-on, avec les François : le Prince Héréditaire mon neveu fera bien de lui donner une petite leçon.* Qu'il en ſoit ce que vous voudrés de l'invitation que je ne vous garantis pas ; le jeune Prince eut la commiſſion, & s'en acquita comme vous ſçavés. J'ai entendu la relation de pluſieurs Officiers. Tous parlent

beau-

beaucoup de marches de front, de flanc, & en arrière. Un seul parle de combat : c'est le Baron de Pilnitz, qui étoit alors Aide de camp du Duc. Il fut enveloppé & sabré, avec le corps de Cavalerie à la tête duquel il se trouva. Le Baron de Monteuil, fils de celui dont j'ai fait mention dans une des précédentes, qui étoit un des Aides de camp de son Altesse, eut grand part au bon ordre & à la conduite de la retraite ; il est inutile d'aucune des Généraux, qui bien du Duc, donne le courage & la bravoure le firent distinguer. Pour moi qui n'entens rien au métier, je crois que le Prince de Brunsvic tira grand parti de la bagatelle contée ci-dessus. La petite armée sous les armes étoit dans son mauvais quart d'heure ; & le péril de son Prince n'étoit pas pour elle une raison de le battre.

Le Duc fut donné que votre Général lui demandât de ne plus camper si parement. Déterminé à tout plutôt que d'exposer ses troupes à la contagion de l'indiscipline Françoise, il menaça

naça de ſe retirer, ſi on portoit atteinte à cet article de ſon Traité. Le Maréchal de Broglio, qu'on accuſera toujours d'avoir ſur le militaire d'autre idées que celles de ſon Alteſſe ſéréniſſime, envoia ſa relation & ſon avis à ſa cour, qui laiſſa le Duc maître de délivrer l'armée Alliée de l'inquiétude qu'il lui pouvoit donner. Le point d'honneur en décida, & la Souabe revit ſes guerriers. Si je ne vous tenois pas pour bien battue, Madame, je vous prierois de me dire de bonne foi, ſi vous croiés que le Duc de Virtemberg Proteſtant auroit eſſuié ce désagrément, ou s'il ne s'en ſeroit pas vengé. Servi en politique comme en guerre, il n'eut que lui même pour ſe guider dans le parti qu'il avoit à prendre. La balance étant à peu prés égale pour lors entre les parties belligerantes, il pouvoit à l'aide d'un manége de quelques ſemaines, le faire payer chérement ſon inaction. C'étoit l'affaire de ſon premier Miniſtre, de lui mettre ſous les yeux les avantages & la facilité de cette manœuvre de cabinet. Mais le pauvre homme n'a jamais

ſçu faire que des révérences à ſon maître. N'étant point conſulté, il ne ſe hazarda point à donner ſon avis. Peut-être auſſi ne voïoit il pas plus qu'il n'en vouloit dire. Le Miniſtére de France montrant la plus grande indifférence ſur le reſſentiment de ſon Alteſſe, la cour de Vienne affectant de ne pas même la ſoupçonner d'en avoir; ce Prince n'aperçut point d'autre moyen de ſe rendre conſidérable, qu'en ſe rendant utile. Ne conſultant que ſon courage, il demanda d'être reçu à faire la guerre pour ſon compte. Vous aurés peine à croire qu'en le lui accordant, la cour de Vienne lui compta cela pour une faveur. Elle exigea qu'il conſerteroit ſes opérations avec le Général de l'armée de l'Empire; qu'il marcheroit ſur les Etats de Brandebourg, en ſe combinant pour faire évacuer la Saxe; & elle lui permit de prendre ſes quartiers où il pourroit, de porter à ſa caiſſe les contributions qu'il léveroit, de s'aproprier le butin que pourroient faire ſes troupes. Sur cette capitulation, la petite armée ſe mit en campagne. Il

étoit

étoit aisé de deviner quels seroient ses exploits. Elle avança rapidement, tant qu'elle ne trouva point d'ennemis en tête. Elle pilla amis & ennemis dans sa marche, poussa jusqu'au de là de Torgau, & se défaisant des cartons pour le retour, elle lassa les Prussiens qu'elle eut à dos. L'équipée fit rire sa Majesté Prussienne, qui prouva qu'elle n'en vouloit pas de mal au Duc, en envoïant à ses troupes le Prince Frederic Eugène son frére. La malice de ce choix consistoit à mettre le Duc dans la nécessité, non seulement d'ordonner la fuite, mais encore d'y animer, d'y encourager son monde, pour ne pas se donner le ridicule d'avoir amené lui même des recrues à l'armée de Prusse. Les traineurs souhaitoient d'être atteints; & ils passoient à l'arrière-garde du Prince, qui sembloit plutôt recueillir des transfuges, que poursuivre des ennemis. Tel qu'un maitre-cerf en ronde perpétuelle autour de ses biches suivies & guettées par un rival moins heureux & plus chéri, le Duc avoit l'œil jour & nuit sur son troupeau; il pardonnoit tout

tout excepté de regarder en arriére. Enfin le Prince ayant fait les honneurs de la conduite jusques dans la Franconie, son séréniſſime frére reprit haleine, & les fonctions de Général d'armée. Interprétant à ſa fantaiſie ſa capitulation avec la cour de Vienne, il imagina que renonçant à prendre ſes quartiers en pays étranger, il avoit permiſſion d'y prendre comme il pourroit ſes dommages; & il repaſſa comme il étoit paſſé, pillant avec autant de célérité que d'ardeur. La Soüabe revit ſes guerriers auſſi peu chargés de lauriers cette fois que l'autre, mais plus contens de leur voyage, & ayant proviſion de nouvelles toutes fraiches du théatre de la guerre. Lorſqu'on les répartit dans leurs cantonnemens, on oublia de leur défendre à *l'ordre* de conter leurs proüeſſes aux Bourgeois & aux paiſans curieux: ce qui a eu de facheuſes ſuites.

Le Duc fut aſſés maitre de ſoi, pour dévorer en ſilence le dépit de ſes mauvais ſuccés. Je ſerois tentée de croire qu'il philoſopha ſur la gloire, d'après les fauſſes idées qu'il en avoit reçues;

TAYLOR INST. OXFORD

ques; & que le plan de vie & de conduite, qu'il a suivi depuis cette pitoyable campagne, est résulté de l'erreur qui le fit confondre la gloire avec la célébrité. En effet tout dit qu'il a eu pour objet principal de faire parler de soi au loin, & qu'à l'exemple d'Alcibiade il a compté pour rien le comment & le sur quoi. Bien certain de surprendre tout le monde, en tenant une armée sur pié sans se proposer d'être craint ou respecté, en se ruinant pour des spectacles qui n'auroient point de spectateurs, en donnant à sa cour un état de Princesse à des barboteuses que votre police enfermeroit dans un hopital, en se complimentant lui même sur son heureuse naissance, en obligeant ses sujets à se rejoüir de leurs miséres, en régalant avec prédilection les Etrangers qui viennent chés lui se mocquer de lui, en faisant enfin ce que les autres Princes ne font point: il est venu pas à pas à tous ces excès de singularité, dont son peuple compose ses griefs au tribunal de l'Empire.

Aussitôt que les Cheveux des Soldats eurent repris leur pli à la frisure, les anciens réglemens furent remis en vigueur ; & on y en ajouta de nouveaux. Tout homme de la campagne naquit Soldat ; & le Duc se donna droit de confiscation sur la légitime de quiconque se déroberoit de quelque maniére que ce fut, à cette destination sans la permission expresse de son Altesse Sérénissime. Les Houzards furent distribués sur la frontiére, pour y former un cordon, avec ordre de faire du Duché le véritable antre du lion, laissant entrer tout le monde, & ne laissant sortir personne. Tout homme de taille & de condition à porter les armes, quand une fois il s'est mis en dedans du cordon, a été enrôlé de gré ou de force. Lorsque les menaces & les promesses ne sont pas venues à bout d'extorquer du prisonnier son engagement, il a cédé tot ou tard aux mauvais traitemens. Mais le Duc a décidé le plus souvent ces malheureux par l'éclat de sa libéralité. Il a promis à grand nombre de forçats dont

la composition qu'on leur fait des gardes, un soldat à qui on en donne un, le paye pour avoir cet agrément, un simple soldat peut faire figure d'Officier. Mais la promesse n'entre point dans la caisse de son Altesse Sérénissime, qui daigna accorder pour chaque rang des Soldats privilegiés, deux parties de la capitation accumulée entre les mains, pour leur être remis au jour à jamais fixé avec leur congé de vétérans dans l'heureux délire de temps en temps un coup de petits à compte sur les intérêts. La désertion est difficile à ces Gardens de Terre ferme, & lorsqu'elle est interceptée, elle est rigoureusement punie. Le Duc s'est fait une étude de ce crime local. La plus legere peine est une flagellation que bien de ces misérables estiment plus cruelle que la mort. Le Coupable est promené à pas lents entre deux haies d'environ mille hommes armés de baguettes. Les Officiers ont ordre de remarquer ceux de qui le bras ne leur paroit pas aussi pesant que la nature le leur donne. Toujours le Duc honore ces exécutions [illegible]

curieux de sa présence. Souvent il ranime les fouetteurs à ne pas s'épargner en leur promettant un régal du vin de sa cave après la hideuse cérémonie. Plus d'une fois on l'a vu l'épée à la main charger à dos ceux qu'il soupçonnoit d'être amollis par la compassion. Plusieurs patiens ont expiré avant que d'avoir achevé le nombre d'allées & de venues inspirées. D'autres, à qui les forces manquoient pour continuer la pénible promenade, ont été attachés à un pieu, où leurs camarades sont venus les frapper jusqu'à la somme totale des coups portés par la sentence. On m'a assuré que quelques patiens, en se hâtant de mourir ont donné à son Altesse Sérénissime le déplaisir d'avoir fait boucaner des cadavres. Lorsque le Déserteur est un naturel du Duché, sa désertion touche peu le Souverain. Qu'il fut ou ne fut pas en âge de majorité, il faut que sa personne soit payée de ses biens présens & futurs. Sa fuite est notifiée à son père, ou au défaut du père à ses proches; & le Duc entre dans tous ses droits, dans toutes ses espérances, de propriété & d'héré-

dité.

ade. Cette loi, que je vous laisse à qualifier, en imprimé à fort, que plusieurs pères ont jurée entr'eux de leurs fils les drapeaux qu'ils avoient abandonnés, au risque de les livrer à la mort.

Tous les jours de semaine, son Altesse [illegible] de la femme voile qu'elle [illegible] pour ses troupes. Depuis neuf jusqu'à dix heures du matin, dans le temps qu'on peut appeller de trêve ou de vacance pour les soldats, elle tient *Parade*. Je crois que le mot est François de Prusse : il signifie en Allemand la Revue qui se fait dans la place d'armes, ou sur une esplanade, des troupes qui relèvent la garde, & de celles qui la descendent. La cire à cirer & la crême, la poudre à poudrer, & la pommade à les grandes & longues moustaches pointues, frisées, empesées, les floccons de jabot à la chemise, rehaussent merveilleusement la guenille de just'aucorps. Soit que les rangs soient en arrêt, soit qu'ils soient en marche, on voit qu'ils sont composés de beaux hommes, à qui il

[illegible] que des habits pour être bien vêtus. Le Soleil donne sur les canons des fusils, sur les bayonnettes, & sur les bonnets. Les cuirasses des Cavaliers sont aussi polies & aussi luisantes que leurs sabres, qu'ils tiennent nuds à la main. Le mouvement des hommes & des chevaux produit un mouvement d'éclairs dont les yeux sont éblouis, & retentit de son harmonieux des tambours, des fifres, & des trompettes. Le plus profond silence règne dans la place d'armes. Les hommes & mêmes les chevaux semblent unique ment attentifs à quelques mots que pousse de temps en temps un Major du fond de sa poitrine. Le Duc rapporte tous cela à son rang, à la puissance, à la personne : il est un petit Alexandre au milieu de ses Capitaines, dont la contenance respectueuse & l'air admiratif l'empêchent de faire attention aux grimaces & aux murmures de ses Macédoniens.

Vieuxmont régulierement chaque année les mois de grand exercice & de campement. Pendant ces premiers

miers, son Altesse satisfait ses yeux de sa puissance, pendant les derniers, son imagination mesure sa gloire. Depuis le mois de Mai jusqu'à la fin d'Août, les Soldats cessent d'être en relais pour le service. Ils se trouvent tous en plaine au point du jour; & là pendant six à huit heures ils meuvent leurs fusils, & remuent les jambes de toutes les manières possibles, au geste & au cri d'un Major, ou du Duc lui même. C'est tous les jours la même corvée. Vos Gardes Françoises & suisses qui attirent tout Paris pour les voir dans la plaine des Sablons, doivent être de bien glorieux mortels. Les Soldats de Virtemberg, qui savent bien autrement jouer des bras & des pieds, ont la douleur de n'avoir pour spectateurs de leurs manœuvres & de leurs évolutions, qu'une demi-douzaine de gens de Théatre, encore sont-ce des Spectateurs qui viennent moins par curiosité que pour faire leur Cour au Prince. Après la moisson, les troupes ont leur Rendés-vous au lieu assigné pour le camp de plaisance. C'est

ordinairement au pié de quelqu'un des côteaux qui sont entre Stutgard & Ludwisbourg. Malgré l'ingrate indifférence des habitans de la capitale, son Alteſſe met toujours ſes divertiſſemens à leur portée. En un ſeul jour le camp eſt formé. Le quartier Général eſt à la tête; & pour la beauté du coup d'œil, le Duc fait le camp le plus long qu'il eſt poſſible. Vous, Madame la Pariſienne, dont les yeux ſont accoutumés à des rues bordées de maiſons de cinq à ſix étages, vous n'imaginerés pas que l'œil ſoit régalé d'une file de petites huttes de toiles, comme les ont les Quincailliers en joujoux & les Marchands de pain d'épice, aux foires de vos villages. Mais c'eſt que vous n'avés pas une vue militaire. Son Alteſſe ſérénissime imaginant toujours avoir une armée aſſés nombreuſe pour oppoſer un rempart d'hommes à l'ennemi, on eſt privé avec Elle de voir un camp retranché. En revanche, elle figure la plupart des opérations de l'offenſive; & comme ſa volonté notifiée à l'avance, règle les évé-

ne-

nemens ; on n'a point le déplaisir de voir revenir battues les troupes qu'on croioit marcher à la victoire. Il y a toujours grande table, souvent bal & illumination, & quelque fois feux d'artifice, dans le camp. Le moyen de ne pas être joyeux, lorsque tout va à souhait! Il y a pourtant l'privilomenient du camp, qu'il faut excepter. La caisse militaire est son termomètre; & elle a des bas & des hauts qui font dépendre de la fortune la partie des vivres. Le Duc a beau faire le semblant du contraire, on croit qu'il n'est pas tant fâché que les troupes éprouvent un peu de disette à vue de la capitale. C'est en effet pour les former à la soutenir à vue de ses ennemis. Dans cet esprit, & sur ces principes, son Altesse ne fait que rire du mauvais temps & des pluyes, qui font communément un bourbier de tout son camp. Passant lui même sous la tente les jours entiers, & la plûpart des nuits, il a droit d'exiger que les gens qu'il paye reçoivent à son exemple le temps comme il vient, & d'un air à toujours faire croire qu'il leur vient comme ils le souhaitent.

La cour se lève quand le Roi de Prusse lui même ne le jugeroit plus tenable. Alors l'armée marche sous ses drapeaux déployés à Stutgard, ayant à sa tête son Général qu'elle doit laisser dans sa capitale. C'est là que l'imagination se donne carrière. Alexandre entrant dans Babilone après la conquête des Indes, Céfar triomphant dans Rome des trois parties de l'univers alors connu, semblent réunis dans la personne du Duc. Il monte le Bucéphale du premier, & comme le second il a la generosité d'entendre des bons mots de corps de garde qui ne sont pas sous sa louange. L'Armée passe sous le balcon de la favorite, qui a permis aux autres Sultanes d'occuper ses fenêtres; & enfin elle se sépare lorsque le Duc est entré dans son château.

Le Departement militaire est hors de la compétence du premier Ministre en titre. Le Duc se l'est absolument reservé. Il y a quelques années qu'il en partagea les immenses détails avec une espéce de Ministre, né bourgeois, & turé Colonel. Cet homme avoit dit on de l'esprit & des talens;

du génie même. Il avoit mis à profit les fréquens tête à tête dont l'honoroit son souverain, jusqu'à se pouvoir flater d'avoir sa confiance. On prétend que s'il avoit assés estimé le premier Ministre pour le craindre, il l'auroit aisément culbuté. Chose bien rare dans un roturier Allemand! il a joui plusieurs années de sa faveur, sans devenir ni Comte ni Baron. Il s'appelloit simplement *le très gracieux Colonel Reigher*, & sous cette dénomination, il étoit de moitié avec son Altesse sérénissime dans les homages des Officiers, dans la haine & les imprécations des Soldats.

Le Duc a eu enfin occasion de connoitre par lui même jusqu'où l'entretien de ces douze mille hommes devoit lui donner du renom. Sur la fin de 1762. on eut avis à Stutgard que le Corps de Saxons congédié par la France venoit prendre, de gré ou de force, des quartiers dans la Souabe. Quoiqu'on ne le supposât que de dix mille hommes, on ne jugeoit pas possible de rejetter ces fâcheux hôtes; & déjà on fu-

ſtipuloit la capitulation avec eux, lorſqu'on reçut nouvelles que le Général Kleitz, à la tête de 40-000 Pruſſiens, ayant pris Nuremberg, & traverſé la Françonie comme un torrent, ſe trouvoit ſur la frontiére du Duché avec ſon avant garde, compoſée de huit à dix mille hommes. L'approche d'Attila avec ſes légions de Huns n'auroit pas jetté à la Cour Ducale une plus grande conſternation. Le Général des troupes legéres eut ordre de galoper à bride abbattue ſur tout le cordon, de monter ſur toutes les hauteurs, & de regarder avec la lunette au plus loin qu'il lui ſeroit poſſible s'il ne découvriroit pas les Coureurs ennemis dans la plaine. Quelques Aides de camp furent dépêchés avec la même inſtruction. Son Alteſſe ſéréniſſime feignit de ne pas aperçevoir la ſécurité des habitans de ſa capitale & de ceux du reſte du Duché. Elle proteſta ſur la place de parade qu'elle étoit réſolue de défendre de ſon mieux l'entrée de ſon pays. Comme cependant les événemens de la guerre ſont douteux, elle ordonna le

le départ de son Ecurie, de son serrail, de tous les meubles & effets precieux de son Chateau, pour Strasbourg; & portant sa vue sur le bien public comme sur le sien propre, elle y joignit les caisses du pays, & les Archives, qu'elle se fit livrer. Le tout bien étiqueté fut mis sur le grand chemin de France, & sous l'écusson de Virtemberg, avec les coffres & bagages des quatre principales sultanes. Toutes ces dispositions dictées par la prudence, produisirent différens effets: il n'y a rien de bon qui n'ait son mauvais coté. Les sujets que les Contes des Soldats avoient prévenus de l'ascendant des troupes Prussiennes, ne voulurent pas croire que leur Souverain se proposat de faire tête à ces hommes invincibles; & se le peignant déjà sur terres de France ou de Montbelliard, ils exerçoient leur imagination sur les procédures au moyen desquelles les Etats pourroient faire mettre son Alteſſe sérénissime en curatelle, & faire nommer pour Administrateur du Duché le Prince Frederic Eugène, qu'ils aimoient

à croire le vrai Général de l'armée de Kleist. D'un autre côté, les François & les Italiens de la Comédie, de la Danse & de la Musique Ducales, s'échauffèrent de Zéle pour le Prince qu'ils voïoient résolu de courir le sort des armes. Ils vinrent lui demander des chevaux & des Uniformes pour aller avec lui vaincre ou périr. Il venoit Courier sur Courier, le dernier toujours plus effraié, & plus effraiant que le précédent. Le Général de Vernek fut mandé de Ludwisbourg où il fait sa résidence : on tint un Grand Conseil de guerre. Le vieux & habile Officier s'efforçoit de prouver par bons & solides argumens que l'ennemi ne pouvoit pas s'être si fort avancé qu'il lui restoit encore temps de faire occuper les passages des montagnes ; qu'enfin une armée de 40-000 hommes ne pouvoit voler, & qu'il ne croioit pas un mot de son avantgarde arrivée sur la frontiére. Comme il alloit former son avis, on annonça un Aide de camp hors d'haleine, qui raportoit avoir vu de ses yeux les Houzards de Prusse,

sont lieues seulement de Stutgard. Tout le Conseil n'eut qu'une voix contre le Général incrédule, qui prit le parti du silence. On délibéra avec la confusion que vous pouvés imaginer. La peur déroutant les flateurs, il se trouva des Officiers assés hardis pour taxer de témérité le dessein où étoit le Duc d'aller défendre sa frontiére au péril de sa vie, il s'entendit dire tout net qu'il n'étoit pas aimé de ses sujets, qu'il étoit haï de ses soldats: qu'il devoit se défier des uns & des autres, & ne s'en rien promettre de bon. Il fut résolu d'envoyer le Régiment des Gardes dans la forteresse d'Hotewil, où l'on le feroit garder en dehors par la Cavalerie & les Houzards: que les Chariots de meubles, effets, bagages, ainsi que l'Ecurie, continueroient leur route vers Strasbourg, & que son Excellence de Conseiller privé de *Gemmingen* se rendroit en diligence auprès du Général de Kleitz, ou ayant cause, pour en obtenir une capitulation telle quelle. Les troupes de la Capitale, craignant aller aux Prussiens, avoient leur

havre

havre sac & leurs armes en bon état. N'allés pas vous figurer, Madame, qu'il fut question parmi elles de seconder les premières idées de son Altesse sérénissime, & de jouer à vaincre ou périr. Chaque soldat avoit déjà choisi le Corps Prussien où il comptoit s'enrôler: déjà il avoit fixé, reçu, & dépensé en idée le prix de son engagement. Si le Duc s'étoit mis en devoir de les conduire sur la frontière, elles l'auroient assurément mis dans le cas de s'en revenir avec très petite suite. Des découvertes, dont la nature n'a point transpiré, perdirent en ce moment de trouble & vertige le très gracieux Reigher dans l'esprit de son Maître. Mandé à l'improviste, il fut à peine hors de sa maison, qu'un Officier bien acompagné y entra de la part du Duc; fit ouvrir les cabinets, mit le scellé sur les armoires, les coffres, & les bureaux, & enleva la cassette dépositaire des papiers suspects. Le favori ignorant de sa disgrace, approcha de son Altesse, sur la place de parade, de son pas & de son air ordinaire. Mais le

Duc

Duc l'appellant des noms les plus infâmes, le dégrade aux yeux de sa Cour & de sa milice. Sans autre forme de procès, le fier Colonel se vit arracher le petit ruban jaune de sa boutonnière, & une méchante voiture le porta au Château d'Asperg, d'où il fut transféré le lendemain à la forteresse d'Hotzewil. Comme l'indignation du Souverain ne s'est pas soutenue, on a bien rabattu de l'énormité des attentats que d'abord on attribua au coupable. On juroit alors qu'il avoit ménagé la surprise du pays par les Prussiens, après avoir marqué de leur livrer quelque temps auparavant son Altesse, lorsqu'elle étoit peu accompagnée à son Château de Graffeneck, & enfuite de la faire périr lors de l'incendie du Château neuf de Stutgard. On n'hésitoit point à l'accuser d'avoir formé & conduit le plan de la curatelle de son sérénissime maître & du choix du Prince Administrateur. Enfin on ne voioit de difficulté qu'à trouver un supplice proportionné à ses forfaits.

Mr. de Gemmingen, en conséquence de l'arrêté du Conseil, partit dans une

chaise

chaise attelée des meilleurs chevaux. Laissons le aller jusqu'à Nuremberg, où il devoit avoir les premiéres nouvelles du Général de Kleist & de l'armée de Prusse. Pendant qu'il fera ces trente à quarante lieues, j'aurai le tems de vous donner l'abregé de son instruction, & la Cour aura celui d'aprendre que le Général Prussien, entré dans Nuremberg avec cinq à six mille hommes de troupes legéres qu'il commandoit, bien loin de pousser sa marche plus loin, avoit été tout étonné de l'avoir poussée jusques là. Notre Conseiller-Privé, négociateur plenipotentiaire étoit chargé d'employer toute sa réthorique pour que les troupes du Duc lui fussent laissées; & il avoit permission d'offrir la neutralité de Son Altesse Séréniſſime pendant tout le reste de la guerre, des quartiers pour les troupes de Prusse à discrétion, des contributions de même, & la restitution, soit en nature, soit en équivalent, des pillages faits dans les villes & villages de la domination de Sa Majesté pendant la fameuse campagne. Avant que d'a-

voir nouvelles du Conſeiller Privé. La Cour fut informée que deux laquais ou Staffiers d'un Prince de la Franconie avoient cauſé toute ſon allarme, & qu'on n'avoit vu ni drapeaux ni Soldats de Pruſſe dans la Souabe. Voici le fait. Le Prince de Stillingfurt, ſi je ne me trompe, ayant avis de l'entrée des Pruſſiens dans Nuremberg, avoit ordonné aux deux hommes de la livrée en habit de Houzard, de prendre chacun un Cheval de ſon Ecurie, & d'aller au plus loin qu'ils pourroient prendre langue ſur la marche ultérieure de l'ennemi. Ces deux Houzards paſſèrent heureuſement au delà de Nuremberg, & s'avancèrent juſqu'en Souabe. Là, ſe voyant pris pour des Houzards Pruſſiens avant coureurs de l'armée du Général de Kleiſt, ils trouvèrent bon de prendre leurs informations en cette qualité. Ils furent fêtés, & regalés par les Payſans. Cela leur donna envie de voir le pays. Au premier bourg, ils n'héſitèrent point à recommander les logis & les rations pour l'avant garde dont ils ſe diſoient ſuivis. De ce

bourg

bourg ils passerent à plusieurs endroits où l'on leur fit même accueil & même chere. Si les deux Drôles avoient osé s'avancer jusques sur les hauteurs de Stutgard, il n'y a point à douter que le Duc ne le fût mis à cheval sur le chemin de Strasbourg, & que les Magistrats de la Capitale du Duché de Virtemberg n'eussent été faire avec les deux laquais la Capitulation. Quel plaisir, Madame, d'entendre deux ou trois jours après ces éclaircissemens, les épouvantails & les officiers calculer le carnage qu'ils auroient fait, & le volume total du sang qui eût été répandu, si le Général de Kleist avoit eu la téméraire audace de pénétrer jusqu'en Souabe! Le Général de Vernek étoit retourné à Ludwisbourg le lendemain de la tenue du grand Conseil.

LET-

LETTRE HUITIEME.

Sur le Libertinage du Duc.

MADAME!

Si j'étois née sujette du Duc de Virtemberg, je vous demanderois dispense pour cette lettre que je vous ai promise, sur le festail de son Altesse Sérénissime. Le Prince voluptueux a, non-seulement, de l'apparence de mistere, ne paroît au théâtre qui se met en déshabillé dans sa maison, & que sa famille, ses domestiques, tous ceux à qui il permet de l'approcher, sont tenus de respecter, quelle que puisse être la singularité de ses goûts & de ses fantaisies. Je dirois volontiers qu'il éleve à l'honneur de sa confidence ceux pour qui il ne se dégrise point, & qu'ils ne sauroient dans une lâche trahison exposer le secret de sa vie privée à la critique. Mais quand un Prince est assés peu maître de soi, pour

n'a-

n'ayoit égard ni aux temps, ni aux lieux, ni aux témoins, dans ses foiblesses & ses excès, quand il ne respectoit assés peu pour insulter publiquement à la Décence & à la pudeur; un chacun a lieu de se croire mépriſé, bravé, & défié de dire comme de penſer du ſcandaleux & des Scandales tout ce que bon lui ſemble. On doit beaucoup aux Princes, mais à leur tour ils doivent quelque choſe au Public & dans les Etats même deſpotiques, le Public qui eſt un compoſé de ſujets qui ſe reſpectent, eſt un corps dont aucune perſonne ne ſe croit en droit d'accuſer de lèze Majeſté celui qui du vivant du feu Marquis de Bade-Dourlach lui reprochoit à ce Prince ſon libertinage public. On peut encore en préſence de ſon ſucceſſeur, qui d'ailleurs reſpecte infiniment ſa mémoire, parler de la Tour où il tenoit lieu de ſerrail, de la police qu'il avoit établie entre les innocentes victimes de ſa lubricité, du Scandale qu'il donnoit à l'Egliſe Proteſtante, de l'économie qui préſerva les fortunes de ſes ſujets de l'influence ordinaire de

quelquefois que le Prince fait aux rebelles, [illegible]

Le Duc régnant de Virtemberg a laissé bien loin derrière lui à nos égards le sérénissime Turc de la Germanie. Je manquerois aux mœurs & à la religion, si je pensois que ses excès sont excusables. Obligée de contenter votre curiosité sur eux, je les toucherai le plus légèrement qu'il me sera possible. Tout ce que je me crois permis, pour obtenir de vous, Madame, que vous le jugiez avec indulgence, c'est de vous rappeller qu'étant fils d'une Princesse digne de toutes les affections, en butte à l'ignorance, & à l'ennui son compagnon inséparable, il a dormé par dépit, par boutade, par découragement, & enfin par habitude, dans la plus grossière crapule. Je suis certaine que l'ennui ne l'a point mis au milieu des violentes diversions qu'il a choisi de lui faire, & que jamais il n'a trouvé le plaisir du sentiment dans la fale volupté où il a paru se plonger par goût. Nous ne nous trompons point, en attribuant ses premiers écarts

à Hilda de faire dépit à la Duchesse, à la vanité de paroître supérieur à sa passion pour elle. Mais c'est surtout dans ces mauvais chemins qu'on est en risque de glisser, & d'aller plus avant dans la boue qu'on ne le croioit. Je passe les premiers effets du libertinage de cet illustre scandaleux. Il voltigea, pour ainsi dire, sur les égouts de Cithère, avant que de se salir dans leurs bourbiers. Au moment de sa chute, il s'accrocha à une Vénitienne, fille de spectacle, qui avoit fait ses études & pris ses grades dans sa patrie, & qui exerçoit à peu près toutes les mauvaises qualités de Profession. A l'aide des ressources de son art, elle mit à ses piés le Prince qui avoit refusé de se baisser jusqu'à celui du Pape. Il est de fait qu'elle osa en venir jusqu'à le battre. Son régne ne fut pas de durée. Elle fut la renvoie, sous condition d'une pension dont le payement lui fut promis régulier. La promesse n'étant pas exactement tenue, elle eut la hardiesse de venir porter elle même la sommation au Duc dans sa Capitale. Il

venoit d'assister à la Comédie de *Turcaret*, lorsqu'il eut avis de l'arrivée de la Donzelle. Il crut avoir entendu dans la piéce la leçon de sa conduite ; & il n'eut rien de plus pressé que de faire payer les quartiers échus, avec quelques autres à l'avance, & de renvoyer l'importune dans le lieu de sa retraite.

Il avoit fait plusieurs nouveaux choix, Mais il sembloit s'attacher de préference à un d'eux. Par l'attention des femmes de la Cour & des Bourgeoises à éloigner de lui leurs filles, il étoit réduit à jetter le mouchoir parmi les femmes & les filles de son spectacle. Son goût pour la Danse distingua bientôt la classe des danseuses des autres classes. La Sultane favorite fut une Danseuse. C'étoit la femme d'un Mr. de l'Entrechat, Venitienne de naissance, ainsi que son digne époux. Après avoir fait ses exercices en divers pays elle avoit professé à Strasbourg avec la réputation la mieux méritée. Passée à Munich, ville dévote & par conséquente hipocrite, elle auroit été décente par intérêt, & par vanité, si son tempéra-

ment le lui avoit permis. Mais étant sans réserve & sans honte à ce tiran, elle fut renommée pour ses honteuses proüesses entre les Enseignes & les Cadets de la Garnison. Apellée au spectacle de Stutgard en qualité de figurante, avec son mari demi-maitre de ballet, elle fut frappée d'un coup de Sympathie qu'en dépit de ses simagrées on auroit pris pour un coup d'ambition & d'intérêt, si le Duc n'en avoit pas reçu la répercussion. Tant qu'elle n'eut que la primauté entre ses impudentes camarades, on s'en tint à plaindre son Alteſſe séréniſſime de n'avoir pas un Courtisan assés honnête homme pour s'expliquer avec franchise sur cette mauvaise compagnie.

Mais on n'y tint point, lorsque la maison du Prince héritier présomptif fut assignée pour Hotel à la Dame *Agatha*: lorsqu'elle eut à ses ordres la livrée du Duc, les pierreries de la famille Ducale, les caroſſes de la Cour, les Heyduques pour ses Estalliers, les Pages nobles pour ses valets de pié; lorsqu'un ordre précis de son Alteſſe sé-

sérénissime lui donnant dans tous ses Etats le titre de *Madame* tout court, elle fit les honneurs du palais, elle eut les honneurs des fêtes & des spectacles ; lorsque la Cour & la Capitale furent obligées de chommer le jour de sa naissance, & celui qu'occupe dans le Calendrier la sainte sa patronne ; lorsque les troupes durent parader, les Courtisans & les Ministres *faire Gala*, les gens de l'artillerie tirer des feux d'artifice à l'ordre, au goût, & en l'honneur de la *Madame* de nouvelle création.

Si le Duc avoit laissé soupçonner un attachement sérieux pour cette femme, le peuple, toujours disposé, & surtout celui d'Allemagne, à conserver haute idée de la dignité de son Prince, auroit imaginé qu'il y avoit du sortilége dans son fait pour ne pas mettre sur son compte une passion qui le ravaloit ; il auroit mieux aimé en charger le Diable. Mais son Altesse sembla prendre à tâche de dérober ses sujets à toute illusion. Egalement attaché, mais avec des chaînes moins travaillées,

à cinq à six autres courtisannes de talens inégaux, il sembla dire qu'il les appretioit toutes en connoisseur; & qu'il honoroit dans la Dame Agatha la supériorité du seul mérite qui eut l'avantage de lui plaire. Dès lors chaque sultane eut le privilége de s'afficher en sa qualité. Un nouvel Etiquet défendit à toute femme, qui n'auroit pas la marque de soit Altesse sérénissime, le port des souliers de Dames bleu de mer, & l'ordonna sous peine de l'indignation souveraine à toutes celles qu'Elle honoreroit du partage de sa hante tant pour le présent que pour le futur. Les maisons qu'elles durent habiter eurent sur la porte principale l'espéce de bonnet en charpente, qui est le distinctif d'une maison Ducale. Un soldat des Gardes y fut en faction perpetuelle, avec sa consigne; & pour la sureté de l'interieur, la digne mére vraie ou putative de la Dame, métamorphosée en Duegne inséparable, fut tenue éveillée sur sa pupille par la promesse d'une pension à vie, avec indépendance de sa fille.

Mais toutes les précautions & tous les rafinemens de la défiance Orientale ne purent dérober le Sultan au sort inévitable de ceux qui sacrifient en Europe à Vénus populaire. La contagion pénétra, l'on ne sçait comment, dans ces maisons si bien gardées. Le teint de son Altesse sérénissime se plomba par dégrés; son front se couvrit de bourgeons comme le nés d'un serviteur de Bacchus; mille petites pointes de diamant montées sur rubis, couvrirent son visage au point de ne plus permettre le jeu au rasoir du plus adroit barbier. La barbe de son Altesse sérénissime ne put être coupée que poil à poil, & par une main également attentive & compatissante: ce fut un nouvel exercice pour les Sultanes, qui se pourvûrent des plus fins ciseaux de Paris pour la découpure.

Le Duc étoit de cette jolie figure & dans cette galante circonstance, quand une jeune beauté toute neuve parut sur le théatre de sa Comédie. La *Madame*, qui croioit devoir son rang & sa faveur à son expérience, ne redoutoit

point de pareilles rivales : elle rendit à la jeune actrice la justice qu'elle se persuada lui devoir, elle souhaita au Duc que rallantissant son vol, il trouvât, au moins pour quelque temps, de l'agrément à n'avoir qu'une *Mademoiselle* comme il n'avoit qu'une *Madame*. Elle joua l'étonnement & l'incrédulité quand il lui jura qu'il ne se sentoit que de l'indifférence pour la nouvelle débarquée, & qu'il n'avoit fait qu'une froide & stérile attention à sa beauté. Ayant étudié le Prince, elle ne doutoit point qu'il ne lui dit vrai, Mais, ou par esprit de contradiction, ou pour faire pièce à ses rivales dont quelques unes se vantoient de parvenir bientôt à la même capacité qu'elle, la malicieuse Venitienne feignit de soupçonner son Altesse sérénissime de Duplicité. Elle lui cita la fable du Renard & des Raisins. Enfin elle poussa si loin la raillerie, que le Duc croiant sa gloire intéressée à la conquête, s'engagea de l'entreprendre, jura de la faire, & promit de prouver qu'il étoit réellement sans intérêt sur elle, en l'abandonnant après l'avoir faite. Dou-

Doucement, Madame, point d'invectives, souvenés vous que le Duc étoit tombé dans un torrent dont la rapidité l'entrainoit. Peut-être que l'atrocité de cette séduction se présentant à son esprit, lors du retour que l'on souhaite & que l'on espére qu'il fera sur un passé qu'il peut si aisément réparer; le desir de la faire oublier sera un des plus forts éguillons qui le rendront à la carriére pour laquelle il est si heureusement né. Laissés moi poursuivre cette pitoyable histoire.

La jeune fille étoit dans la maison paternelle, sous les yeux d'un pere & d'une mére qui connoissoient son prix à tous égards, & qui prenant bien garde qu'elle ne disposat de sa personne sans leur aveu, veilloient sur elle jusqu'à la fatiguer de leur vigilance, & lui prêchoient la sagesse de ce ton impérieux qui dégoûte souvent la jeunesse. Ce fut la premiére découverte du Duc dans la reconnoissance qu'il fit de la place. Il put apercevoir ensuite que la louange avoit enflé la petite fille sur ses talens & sa figure, qu'elle aimoit ex-

extraordinairement la parure, & que jouant les amoureuſes & les jeunes Reines ſur le théatre, elle étoit accessible à tout ce que la paſſion & l'ambition lui pourroient préſenter. Comme je ne vous fais pas un Roman, je paſſe tout le jeu de l'intrigue où l'acteur principal prodigua l'eſprit & l'adreſſe. La petite perſonne éblouie du rang de *la Madame*, qui lui étoit promis avec de bien plus grands avantages, ne vit plus le maſque hideux dont le viſage de ſon Alteſſe ſéréniſſime étoit couvert, elle s'étourdit ſur l'effroyable contagion de ſa lépre, Elle promit d'être à la *Redoute* (c'eſt a Stutgard la ſale de ſpectacle changée en ſale de danſe & de jeu) entre onze heures & minuit, de quitter le coté de ſa mére au ſignal de ſon ſéréniſſime amant, & de le ſuivre en remettant ſon ſort à ſa diſcrétion.

Tout s'exécuta ſelon qu'il étoit concerté. La petite malheureuſe ſe trouva ſur le minuit tête à tête avec le Duc dans la chambre du Chateau qu'il lui avoit deſtinée, Vous eſpérés peut-être

que

la jeunesse & la beauté feront leur impression, & que le Duc ne tiendra pas également le reste de sa gageure ; J'aimerois autant que vous, Madame, à le voir généreux dans cette triste occasion. J'aurois du plaisir à ne lui trouver que du libertinage & de la vanité. Mais tout Stutgard me démentiroit, si je vous mettois dans cette consolante erreur. La petite fille étoit en pourparler de mariage avec un Danseur, sous l'aveu & le bon plaisir de ses parens, & du sçû de S. A. S. Le Duc ayant déjeuné avec sa victime, & se promenant dans la Chambre en homme ennuïé, aperçut par la fenêtre le Danseur qui se rendoit à la sale du spectacle pour une répétition. Il exigëa de la malheureuse qu'elle se montrat à micorps à son mari présomtif ; & il fallut que ce pauvre homme vit sa maitresse entre les bras de son maitre, dans un deshabillé qui lui disoit où elle avoit fait sa toilette du soir & du matin Ce n'est pas tout, il y avoit Comédie annoncée pour ce même jour. Sur les plus minces raisons, le Directeur pou-

voit changer la pièce, Mais le Duc voulut afficher la conquête, & faire essuyer à la petite ambitieuse toute la confusion du nouveau rôle qu'elle venoit de prendre. Il l'obligea de paroître sur le théatre, ce même jour où ses parens avoient rempli toute la ville de leurs doléances sur le rapt de leur fille, où le Danseur desespéré avoit publié que sa maitresse s'étoit couverte de lépre & d'infamie. Elle dut paroître avec la livrée de son séducteur, en souliers de son uniforme. Il fallut qu'elle jouât jusqu'à la fin de la pièce, malgré les menaces & les simptomes d'évanouissement. Les parens eurent ordre de se taire, le galant Danseur se le tint pour dit, la fille fut à quelques jours de là sur le pié des autres. Mais comme elle avoit été séduite plutôt par l'ambition que par le libertinage, elle ne se reconnut pas plutôt tombée dans l'opprobre & l'esclavage, sans autre dédommagement que quelques robes & des colifichets de femme, qu'elle devint furieuse. Elle ne menaçoit pas de moins que d'étouffer elle même le fruit de sa

mal-

malheureuse foiblesse. Passons sur le personnage que jouoit le sultan qui la voyoit presque tous les jours, sans rien changer à son sort, sans être tenté de lui tenir aucune de ses promesses. La misérable eut le courage & le bonheur de s'évader de Stutgard, de sortir du Duché, & d'arriver sans encombre à Strasbourg, d'où elle écrivit au Duc, du stile & du ton d'une Françoise, c'est à dire, d'une personne libre, sur qui il n'avoit de droits que ce qu'elle avoit bien voulu lui en donner. Que son Altesse séréniſſime, pour toute réponse, eut fait tenir à la pauvre affranchie ses nippes, avec une bourse pour les frais de ses couches, qu'Elle eut fait veiller par la police de France sur la naissance & la destinée de l'enfant, tout étoit dit: Elle avoit soutenu la gageure jusqu'au bout. Mais fachés qu'il partit en poste pour Strasbourg, qu'il s'y jetta aux genoux de la fugitive, qu'à force de caresses & de promesses il fit la paix avec elle, qu'il en obtint qu'elle iroit à Montbelliard déposer ce qu'il appelloit le gage de leur

amour, qu'elle eſt enſuite revenue de Montbelliard à Stutgard, où elle a été chargée, accablée, de nouveaux mépris. Sachés qu'elle à été réduite à ſes apointemens de Comédienne, & obligée à toute obéiſſance envers le directeur; que l'on a refuſé de reconnoître l'enfant, & conſéquemment de pourvoir à ſa ſubſiſtance; que le Pére a renié l'innocent, diſant qu'il ne lui reſſembloit pas, & nommant le coadjuteur à qui il l'attribuoit: qu'enfin la malheureuſe & coupable mére ne s'eſt tirée de l'humiliation & de la miſére, qu'en devenant la femme du danſeur ſon ancien amant, qui a bien voulu ſecouvrir de honte, pour diminuer la ſienne parmi les gens de la profeſſion.

La Madame fut épouvantée de ce groupe monſtrueux de vices & de talens. Tremblante à l'idée de la réflexion dans le projet, du ſens froid dans l'exécution de toutes ces nombreuſes opérations, elle forma pendant que ſon Séréniſſime amant s'en applaudiſſoit, le deſſein de l'en punir. L'intérêt lui dicta ſa vengeance, & la gui-

da

dà dans le moyen qu'elle choisit. Elle ne doutoit point que le Duc ne lui fut attaché par les plus forts liens du libertinage, Mais elle observa pour la premiére fois qu'il étoit maitrisé par chacune des passions, auxquelles il étoit accessible; & que dans une boutade de Despotisme, ou dans un accès de vanité, il étoit homme à la faire rentrer dans son néant, & à trouver plus de plaisir à la tourmenter qu'il n'en avoit eu à lui complaire. Avec un Sultan également défiant & absolu, il falloit bien de l'adresse pour en venir à se libérer de lui, sans perdre ce qu'on avoit gagné à son service. L'artificieuse Venitienne redoubla d'attention à lui plaire, de soins pour lui procurer de nouveaux plaisirs. Elle épia le moment où il lui parut se livrer avec plus de satisfaction à l'idée d'avoir un Jour une Compagnie de Cadets composée de ses Batards. C'est un sujet qu'il traitoit toujours avec prédilection. La rusée confidente feignit de s'attrister sur le malheur qui la menaçoit de ne pouvoir jamais contribuer par elle-mê-

me à l'existence de cette fameuse troupe. Pas à pas, elle amena Son Alteſſe ſéréniſſime à ſoupçonner que ſi Elle n'y mettoit ordre, Elle travailleroit plus pour ſon hopital que pour ſon armée. Le ſoupçon fut relevé avec art, bientôt il devint une forte préſomption; & enfin il fut reçu pour une certitude, par le principal intéreſſé. *La Madame* en ſi beau chemin, pourſuivit du même pié. Déjà deux fois elle avoit été condamnée par les Supots de St. Côme à la Diette & à la Piſſanne; & elle ſe trouvoit alors dans le cas de recevoir d'eux une ſentence bien autrement terrible. Le Duc n'ignoroit pas qu'il avoit fait à toutes mains le hideux préſent, elle fit honneur de ſa peine à ſa complaiſance pour lui. Peut-être ne l'accuſoit elle pas à faux. Quoiqu'il en ſoit, elle parut tomber dans une mélancolie, qu'elle dit être une maladie contagieuſe, dont bientôt tout le ſerrail ſeroit atteint. La crainte d'être privé tout à coup de ſes plaiſirs détermina Son Alteſſe ſéréniſſime à ne plus ſe refuſer à la cure radicale. La

fine

sine pécore, si cinq arrivée à son but. Elle amassa des conseils & des railleries, pour aider l'abstinence à triompher de l'habitude : Elle ne voulait qu'un instant d'un dégoût naissant pour découdre avec son bienfaiteur, & obtenir de sa fierté l'abandon de ses bienfaits. Mais elle échoua au port. Le nom du Grand Kaiser, si peu fait pour être connu des honêtes femmes, & si révéré des autres, parvint jusqu'à Son Alteſſe séréniſſime, que les propriétés merveilleuſes de ſes *Dragées* mirent au nombre de ſes admirateurs. Trompant cruellement quatre ou cinq Eſculapes titrés Chirurgiens du corps, Elle offrit ſa confiance au Dieu Sauveur des Gardes Françoiſes. Bientôt un Courier apporta quelques picotins de Dragées, qui furent diſtribuées dans le ſerrail. Le Duc remplit d'une façon étonnante tous les devoirs de l'amitié auprès des chéres malades. Chacune s'efforçant de paroître ſupérieure à la douleur, comme toutes l'étoient à la honte, le Duc admira leur enjoûment qu'il attribua à leur tendreſſe, & leur

en

en tint compte. Traité lui même suivant les instructions précises du grand Kaiser qui regardoit son succès comme le Sçeau de sa réputation & de sa fortune, il fut d'autant plus éloigné des réflexions auxquelles *la Madame* l'attendoit, qu'il aperçut moins les hideux progrès de la cure qu'on lui avoit annoncés. Il garda son apartement pendant quelques heures de la matinée ; & vaquant le reste du jour à ses amusemens ordinaires, il sembloit qu'il n'eut fait, avec sa Madame & ses Mademoiselle, qu'une Partie de prendre les eaux, comme font, ou par pure fantaisie, ou par divertissement, nos Cours & nos *Courettes* de la Germanie. Le chatiment se faisant si peu sentir, il ne produisit aucun amendement. Kaiser parut un homme à s'attacher ; & l'on ne craignit plus ni de part ni d'autre d'avoir encore besoin de lui. La pauvre Madame dût se retourner, & même promptement ; une Angloise & une Polonoise d'Italie avançant à grands pas, à l'égalité avec elle, par des talens de toute espéce extraordinairement cultivés ;

vés l'Angloise, devenue une des plus fortes Danseuses de tout ce vaste univers, a été vendue ou abandonnée dans son enfance par ses parens à un homme de la profession, qui promit de lui donner l'éducation de son état. Vous n'exigerés pas de moi le portrait de cette Phidio, de cette Médée, de cette créature universelle. Elle a la taille & l'air d'un Dragon, avec la voix, d'une ouvrière de vieux chapeaux. Sa figure est Angloise, longue à ne point finir. Son agilité & son effronterie lui ont gagné le Duc. L'Italienne l'égale en talens acquis, mais joue la dignité, en affirmant que sa respectable mére ayant le cœur trop haut pour le donner avec sa main à un roturier, le garda libre jusqu'à ce qu'il fit jour à un Seigneur Polonois. L'habile Antiquaire, qui a trouvé certaine Généalogie ignorée de la famille intéressée pendant deux siécles, trouvera peut être au même prix un contract de mariage, auquel un oubli de deux cens ans donnera de la valeur. Il est plus naturel de faire dériver d'un nom Polonois un nom Italien, qu'un nom Allemand. *La*

La Madame frapa le dernier coup de son crédit expirant, pour faire goûter au Duc un Voyage en Italie, ne fut-ce, dit elle, qu'afin de dissiper les bruits qui avoient couru, que son Altesse étoit en proie à un mal incurable. L'espérance qu'elle lui donna, de l'aider à tenter pour son mariage & son spectacle, acheva de fixer sa résolution; & elle en obtint de plus, que de peur d'être gêné dans son choix de ses enrôlemens, le Sultan ne monteroit point de la partie les deux demi-favorites. Le triage de la suite se fit en conséquence des objets de la course. Nul médecin, force Pages & valets de chambre d'expérience, le Maître des Ballets, le Maître de Chapelle, ou d'Opéra, & quelques Aides de camp montèrent après la caléche où étoient Monseigneur & Madame. Le jeune homme dont je vous ai parlé, & un autre espèce de favori, eurent l'honneur de les accompagner. On arriva à Venise. *La Madame* consentit de jouir quelque temps de sa grandeur en sa patrie, dans la compagnie du Duc.

Mais

Mais comme si l'air de la liberté ne lui avoit permis de respirer qu'elle, un beau matin elle déclara à son Altesse sérénissime qu'elle étoit insensible à tout autre bien. Elle lui dit résolument que son parti étoit pris de sortir du brillant esclavage où il l'avoit tenue, & de passer le reste de ses jours dans sa patrie; qu'elle croioit avoir bien gagné ce qu'elle tenoit de sa libéralité, mais que s'il en jugeoit autrement, elle mettoit à ses piés les plus riches de ses dons, pour en disposer selon son bon plaisir; & que s'il lui falloit reprendre son ancien métier pour vivre, elle n'y verroit de honte que ce qui en pourroit rejaillir sur un grand Prince qui semboit l'avoit mise au dessus d'une pareille ressource. En même temps elle lui remit la cassette où étoient ses bijoux. Le Duc étonné comme vous pouvés vous l'imaginer, se laissa aller à son naturel. Il commença sa réponse par lui confirmer le don des bijoux. Ensuite il lui promit une pension considérable, & il finit par lui accorder quelques jours de réflexion, avant que de pren-

dre d'elle son dernier mot. Le délai n'altéra ni la générosité du Duc, ni la fermeté de sa favorite. Le jeune Comte se mêla dans l'affaire assés imprudemment, il fut vu en conférence particulière avec la Dame dans un jardin. Peu de gens ont sçu s'il brouilloit les cartes, ou s'il cherchoit à remettre les joueurs d'accord. On croit que de ce moment il tomba dans l'espéce de disgrace où il est mort. Après que la séparation fut décidée, le Duc réitera ses dons & ses promesses, & n'y mit pour condition que celle qu'accepta Agathia, de ne jamais se réunir à son mari. Son Altesse ayant acheté une maison à Venise, on crut que cette Ville auroit desormais pour elle le même attrait qu'Aix la Chapelle pour Charlemagne. Mais sur l'avis qui lui vint que les Etats de son pays n'étoient pas aussi dociles qu'il les vouloit, il se mit en route pour le Duché d'où il ne sest plus sorti. Il fit expédier pour Venise, le lendemain de son arrivée toutes les nippes de sa déserteuse, qui partirent sous la conduite de la vénérable mère.

La

La feüe *Madame* fut remplacée par les deux rivales qu'elle avoit commencé de redouter, & celles ci par quantité d'autres. ça-été de continuelles promotions dans ce ſcandaleux département, ſur lequel ſon Alteſſe ſéréniſſime a maintenant les mêmes idées que ſur ſon militaire. Le nombre lui plait, la qualité lui eſt indiférente. Quelquefois il trouve ſes marchés difficiles: mais cela ne fait que le rendre plus ardent & plus opiniatre. Une Danſeuſe, cruelle pour lui ſeul, s'aviſa de lui dire qu'elle lui tenoit rigueur, parcequ'un Muſicien qu'elle devoit épouſer l'exigëoit. Auſſitôt elle reçut l'annonce de ſon congé, & ſon amant la défenſe de ſe marier. Peu après un Page de créance lui propoſe la levée de l'interdit, & un engagement de cinq ans pour la Danſe & la Comédie, avec parole de Prince ſur le ſecret du prix qu'elle auroit payé de ces graces. La malheureuſe capitula le Lundi; & le Mardi, le Duc lui même alloit de rang en rang dans ſa chambre de Muſique chucheter ſon acquiſition. Le Mercredi,

di, il y eut sur théatre une nouvelle paire de souliers bleus ; & le Jeudi le pauvre Musicien eut ordre de respecter la marque de son maître. Une jeune échapée du Théatre Italien de Paris vint se réfugier à Stutgard. Le Duc la vit ; & la comptant pour une de ses Recrues, il envoia à son hôte l'ordre de la lui amener à son camp sur les huit heures du soir. Cet homme étoit aussi du Théatre Italien de Paris. Il sut se souvenir du grave personnage qu'il y avoit joué ; & croiant qu'il avoit à soutenir en cette occasion l'honneur du Doctoral, il se refusa à la commission. Un second message qui offroit de la lui payer cinquante Louis d'Or comptant ne le trouva pas plus docile. Ou diantre dirés vous avec Molière, l'honneur va'il se loger ? Sur ce second refus, l'honête Italien reçoit ordre de faire sortir sa pensionnaire de Stutgard dans les vingt-quatre heures, & tôt après du Duché. Des grisons sont dépêchés à la petite fille qu'ils amenent à gémir de la tyrannie de celui qui, pour des raisons qu'elle ne concevoit

pas

pas, lui faisoit manquer sa fortune. Cet homme est assés hardi pour ne pas se soumettre à l'ordre; il garde sa pensionnaire jusqu'à ce qu'il se présente une occasion qu'il croit sûre de la rendre à sa famille; & cette occasion venue, il la met en route, croiant que le Sultan l'avoit perdue de vue. Mais peu de jours après il apprend que revenue sur ses pas, elle a passé la nuit en très noble compagnie, dans une auberge de Stuttgard.

Vous vous dépités peut-être, Madame, que je n'aie à vous citer que des Danseuses, des Chanteuses, & des Comediennes; & moi je m'en félicite, j'en félicite le Duc de Virtemberg, & ses sujets. Rien ne prouve mieux que tout ce libertinage n'a point attaqué le cœur, qu'il est l'effet de l'ennui, du désœuvrement & de l'habitude; & qu'ainsi qu'un passe temps fourni par le hazard, il sera abandonné dès que le Prince voudra réflechir sérieusement sur les grands & nobles objets dont il peut s'occuper si glorieusement. A quoi que l'on attribue l'espéce de Sau-

ve-

regarde, ſous laquelle ont été les familles nobles & Bougeoiſes de ſes Sujets, elle n'eſt pas d'un petit avantage pour lui. Il n'a ni fauſſes réconciliations, ni vengeances implacables à redouter. Il aura rendu à ſes peuples tout ce qu'ils ont perdu, quand il ſe ſera rendu lui même à eux. Sa ſage œconomie leur fera recouvrer avec uſure leur argent qu'ils l'accuſent d'avoir dépenſé. Il a offenſé leurs yeux, il a ſaigné leurs bourſes, Ils le lui pardonneront dès qu'il le voudra, s'ils obſervent qu'il s'en eſt tenu à la moindre partie des épreuves auxquelles un Deſpote peut mettre la patience de ſes ſujets. En congédiant ſon ſpectacle, le Duc éloigne d'un ſeul mot tout le ſcandale qu'il a donné. S'il veut former un autre Spectacle également décent & proportionné à ſes moyens, la mémoire de l'ancien deviendra en peu de temps comme fabuleuſe; & les anecdotes, dont la tradition conſervera le ſouvenir, ſeront miſes d'autant plus volontiers ſur le compte de la calomnie, qu'on hait & mépriſe par tout la langue mé-

méchamment ingénieuse à empoisonner le bien présent par le mélange du mal passé.

LETTRE NEUVIEME.

Sur les Fêtes & les Spectacles du Duc.

MADAME

Le peuple est à peu près indifférent sur les plaisirs des Princes, lorsqu'ils les renferment dans l'intérieur de leur palais. Sa curiosité est réprimée par son respect, & il ne dispute point à son Souverain le droit d'être maître dans sa maison. Lorsque les plaisirs des Princes sont publics, le peuple ne garde sur eux aucune mesure; il s'en réjouit ou il s'en irrite. Je ne crois pas qu'en l'un ou l'autre on puisse lui reprocher de se conduire en aveugle. Quand les plaisirs du Prince sont de vrais divertissemens marqués au caractére de la dis-

traction, je vois dans le peuple qui y applaudit, qui y prend part, qui ſe les aproprie en ſe faiſant honneur du bon goût qui y régne ; je vois, dis-je, une famille affectionnée, qui invite ſon chef à ſe donner du relâche, à reprendre haleine, pour ſe rendre avec de nouvelles forces à ſes pénibles devoirs. La gayeté du Souverain &. celle des Sujets eſt l'expreſſion de leur ſatisfaction réciproque. Quand les Princes font de leurs plaiſirs, & de ceux de leur Cour, leur occupation, & presque leur unique affaire, il eſt naturel que le peuple, condamné au travail, ſente plus vivement la miſére de ſa condition, qu'il ſoit jaloux des oiſeux privilégiés, & qu'il leur faſſe un crime de l'abus du privilége. Il devient furieux, & pas tout à fait à tort, lorsque ces plaiſirs devenus dispendieux conſument les ſueurs des ſujets & la ſubſtance du païs. Il me ſemble que les diſſipations de cette eſpéce firent plus haïr les Ceſars, que leurs cruautés & leurs débauches. C'étoit la connoiſſance de cette malheureuſe

reuſe influence qui enhardit le fidéle Sully, a gronder un jour ſon Auguſte maître de ſes pertes au jeu, & de ſes dons à ſes maitreſſes. Quel mot à un Prince tel que Henri IV., lorsque le vertueux Miniſtre étalant à ſes yeux une ſomme conſidérable dont une de ſes deux paſſions dominantes avoit fait la deſtination, dit d'un ton ferme au Monarque : *Le voila cet argent : divertiſſés vous en. Cependant c'eſt la fueur de cent mille de vos bons ſujets !* Sully vouloit voir aimé ſans exeption par ſes peuples, le Prince le mieux formé pour mériter de l'être. J'ai entendu quelques beaux eſprits loüer un autre Prince, qui ſe ſentant cenſuré d'un acte de libéralité par un ſemblable étalage d'eſpéces, repondit : *Quoi ? N'eſt-ce que cela ? Je croïois avoir donné d'avantage.* En vérité, Madame, ce Prince a beſoin, ſelon moi, d'être bien puiſſamment protégé, & par l'opinion qu'il avoit de la Jalouſie de ſon Miniſtre, & par l'excellence de l'objet de ſa libéralité, pour n'être pas accuſé d'une

d'une boutade de Deſpote & de Tiran.

Le Duc de Virtemberg fut exempt de reproche ſur l'article, dans ſes belles années dont je vous ai marqué les deux époques. Il étoit libéral avec diſcernement, & ſans prodigalité, ſomptueux ſans profuſion, & magnifique ſans faſte. C'étoit en tout le dispoſitif de cette œconomie qui annonce & prouve la véritable opulence. Rien n'étoit de trop à ſa Cour, & tout y étoit bien. Le premier pas qu'on lui marque hors de cette bonne route, il le fit par dépit. En ce temps là ſon premier Miniſtre avoit quelques fonctions. Un jour quelqu'un vint de la part de ſon Alteſſe lui demander l'ordre de doubler les bougies de la Salle de bal, il rabruna le meſſager, & refuſa l'expédition, diſant que les bougies duroient ordinairement juſqu'à la fin du bal. Nouvel ordre lui vint, auquel il oſa ne pas déférer plus qu'au premier. On prétend qu'il ne crut pas que la demande vint du Duc, ou qu'il penſa que d'avides Domeſtiques

la

la lui avoient ſurpriſe. Quoiqu'il en ſoit, le Miniſtre paya de toute ſa fortune le crime d'avoir fait danſer les Aides de Camp & les Griſettes aux petits bouts de bougie. Le lendemain au matin, ſon Excellence s'entendit ſignifier l'ordre de monter ſur le champ dans une voiture attellée de chevaux de poſte, & de ſe laiſſer mener au lieu de ſa deſtination. On n'écouta point ſes raiſons, il fallut qu'il partit, laiſſant ſa maiſon, ſes papiers & ſes effets, à la discrètion des exécuteurs de la commiſſion Ducale. Vous appretierés les *Exellences Monſeigneur*, qu'on peut traiter de cette maniére. Paſſons.

Entre les Comédiens François, il y en avoit deux fort ſupérieurs à leurs camarades, par des talens, ou des connoiſſances, qui ne ſont point de la profeſſion. Apellés de Bareuth, où ils avoient eu l'honneur d'être connus, ils firent uſage, chacun à ſa maniére, de cet avantage pour leur petite fortune. L'un avoit une grande étude de ſon métier. Son emploi étoit le rôle de

premier Amoureux, rôle eſtimé le premier dans toutes les troupes; & il jouoit ce rôle avec beaucoup d'art & d'intelligence. La Ducheſſe ayant le goût du Théatre tel que Mr. de Voltaire le recommande, elle demanda au Duc de lui donner ce comedien pour Répétiteur. Voila l'homme de Théatre qui devient un homme d'importance. Il n'y avoit guéres de jour qu'il n'eut de ſongs entretiens avec leurs Alteſſes, qui s'avoüoient ſes ecolieres. Il profita ſi habilement de la circonſtance, qu'il attrapa une eſpéce d'ascendant ſur l'eſprit du Duc avec une portion de ſa confiance, ſans altérer la bienveillance dont l'honoroit la Ducheſſe. L'autre Suppot de Momus & de Melpoméne avoit un mérite tout différent. Comédien par goût après avoir été Profeſſeur en Philoſophie, il n'avoit de défaut en cette premiére qualité, que de vouloir être d'un talent ſupérieur, & en conſéquence d'outrer ſon jeu dans tous les caractéres. Il avoit retenu de ſa ſeconde qualité la plupart des ridicules des Philoſophes

de

de Molière. Babillard impérieux & impitoyable, toujours décisif quand il doutoit, prevenu à l'excès de sa Suffisance, & ayant grand empressement à la prouver, il étoit de plus le garçon Libraire de la plus grande capacité. Il avoit cette fureur de Bibliothèque, que les beaux esprits ont nommée Biblio-manie. Son Cabinet étoit de quatre à cinq mille volumes, dont il avoit les titres dans la tête non moins au long que sur son catalogue. A l'aide de cette provision de Titres, il se faisoit passer auprès des ignorans pour un homme d'une lecture immense. Il avoit connu à Bareuth celui dont le Duc a fait son premier Ministre : il lui avoit même rendu quelques services essentiels. Quand cet homme fut dans son élevation, il n'osa se bouffir devant le Comédien qui le connoissoit; & celui-ci, qui est effronté comme un Philosophe de Collége, ne lui épargna aucune des preuves de son ignorance, & du besoin où il étoit du secours d'un ami tel que lui. Le Ministre se laissa brider par ce maitre. De sorte que le Souverain, & celui qu'il vou-

loit pour coadjuteur, furent à la merci des deux Comédiens, que leur interêt fit agir de concert.

La Comédie Françoise devoit sans doute tenir le premier rang entre les plaisirs du Duc & de sa Cour. Mais elle devoit avec le temps devenir un divertissement d'habitude, que son uniformité ne pouvoit manquer de rendre bien sec & bien fade pour un Prince, qui avoit le malheur d'être sans lecture. Les deux Comédiens devinèrent ou apperçurent, que son Altesse se dégoutoit d'un Spectacle moins fait pour les yeux que pour l'esprit, & qu'elle faisoit peu de cas du sautillage d'une demi-douzaine de Bergers & de Bergeres, dont les gambades maussadement figurées s'appelloient ridiculement un Ballet. Un jour qu'elle laissa voir quelque chose de son ennui, le Comédien Directeur lui parla avec éloge de la Danse, dont l'Opera de Paris avoit disputé l'usage aux Comédiens; & il n'hésita pas à l'appeller l'ame du spectacle François. Le Duc lui fit l'honneur d'être de son avis. C'en fut

assés, il se tint pour dit d'inviter quelques Danseurs de réputation à venir gagner l'argent de son Altesse. La Cour de Virtemberg fut annoncée à Messieurs de *l'Entrechat* comme un pays nouvellement découvert; & il n'y eut si petit marchand de cette denrée qui ne se crut capable d'y faire fortune. Le pesant *Bouqueton* de Manheim fut le dernier des grands hommes de la classe basse, qui fatigua le Prince de l'offre de son début. Il ne reçut ni présent, ni compliment, il en fut pour les frais de son voyage: ce qui dégouta ses pareils de tenter l'avanture. Alors vint le brillant *Pitrot*, à qui la guerre de Saxe, donnoit ses coudées franches pour honorer de sa visite & de son séjour tels pays que bon lui sembleroit. Ce Héros de la Cour de Dresde ne rata point le suffrage d'un connoisseur tel que le Duc. Le Seigneur Perrotin, Premier-Ministre au département des plaisirs de son Altesse, & l'un de ses Valets de chambre ordinaires & extraordinaires, fut chargé par son maitre de négocier & de con-

conclûre l'engagement. Le grand Pitrot mit ſes conditions en Ecrit. Les principales étoient 6000 Florins, c'eſt à dire 15000 Francs d'apointement annuel, tant de Livres de bougie, de douzaines de paires de bas de ſoïe, & de gands, tant de centaines d'aulnes de Rubans de Paris, panaches, casques, & *cetera*. Sur le tout, il n'y avoit que oui ou non. Le Miniſtre fit tellement valoir le ton réſolu du Traitant, que le Duc n'oſa rien rabattre. Il ſigna au bas des articles, & crut l'affaire indiſſoluble. Mais il falloit le Duplicata & l'échange des ratifications, ſans quoi il n'y avoit rien de fait, ainſi que de droit. Avant ces formalités eſſentielles, ſon Alteſſe s'aviſa de vouloir roigner ſur les bougies, & chicaner ſur le vin ; Le grand Pitrot crut ſa gloire intéreſſée à ne pas ſe laiſſer traiter comme les Soldats des Gardes engagés à haute paye; il parla, & fort haut. Le Miniſtre ne lui faiſant que des réponſes vagues & entortillées, il tira de ſa caſſette l'original du Traité; dont le Duc n'avoit pas encore le dou-

ble.

ble ; & après avoir fait convenir le seigneur Perrotin qu'un homme de sa sorte ne se marchandoit pas, il déchira l'acte en sa présence. Le Ministre étonné, interdit, courut faire son raport ; & pendant que son Altesse délibéroit sur le chatiment de l'audace, l'audacieux fit atteller sa chaise de poste, se plongea dans sa Dorneuse, & se fit éloigner pour jamais de Stutgard. Le Comédien Directeur avoit heureusement alors une lettre du sçavant Noverre, l'éléve, l'émule, & pour le moins l'égal de Pitrot, moins brillant, il est vrai, de sa personne, mais d'un génie plus hardi, d'un esprit plus cultivé, d'une imagination plus vigoureuse & plus féconde, d'une fortune plus bornée, & par conséquent d'une humeur plus souple, & de prétensions moins exorbitantes. Le Duc fut entierement consolé d'avoir manqué Pitrot, quand il se tint pour assuré d'avoir cet autre fameux Maître des Ballets.

Lorsque Noverre arriva à Stutgard, le peuple étoit bien loin d'imaginer qu'un homme d'aussi petite taille lui

mangeroit plus d'argent que l'armée de douze mille hommes, & que tous les Dicastéres du Gouvernement. Le Duc étoit de l'armée de France quand ce ſçavant homme mit pied à terre dans ſa capitale, à des conditions bien moins onéreuſes que celles de Pirrot, & avec engagement ſigné de faire de ſon mieux, pendant quinze années entiéres, pour ruiner ſon Alteſſe ſéréniſſime. Le Prince put connoitre dès ſon camp quel homme il avoit à ſon ſervice. Noverre lui envoya un exemplaire de l'élégant livre qu'il venoit de compoſer ſur la Danſe Théatrale. Il eſt vrai que ſon Alteſſe ne le lut point, par la raiſon qu'elle ne lit rien d'imprimé. Mais Elle ſçut que ſon Maitre des Ballets étoit un homme qui raiſonnoit danſe, & par conſéquent un homme unique dans ſa profeſſion. Diſpoſée d'avance à l'en croire ſur ſa parole dans les choſes de ſon reſſort, Elle prit bien vite le goût des *Grands-Ballet-Figurés*. Que je ſuis glorieuſe d'avoir à parler frivolité ſi ſublime, que vous, Madame, qui avés rang dans la capitale de

l'Ile

l'île frivole, ayéz besoin d'un commentaire pour me comprendre ! Un grand-Ballet figuré n'est pour les ignorans & le petit peuple, rien autre chose qu'une Pantomime, dont toute l'action est en cadence, dont le geste principal est dans les jambes. Il n'y a pas une piéce de Corneille & de Racine dont un Noverre ne fasse un grand-ballet figuré. Avec des *Pliés*, des *Relevés*, des *Gargouillades*, des *Pyrouettes*, des *Simples*, & des *Battus* distribués diversement, il caractérisera Cléopatre, Rodogune, Chimene, Phédre, Monime, & Athalie; & c'est ce qui est merveilleux pour les gens de Cour & les habiles gens. Quand vous avés lu le Programme, vous connoissés les personnages à leur habillement; & pour peu que vous sachiés de l'Histoire & de la Fable, vous devinés sans peine l'action que suit ou précéde chaque *Entrechat*. Le Machiniste, le Décorateur, & les Musiciens, font presque toute la besogne du Maitre des Ballets, mais c'est lui qui la leur taille. Par exemple, il a pris Médée pour

ſon ſujet. Le Machiniſte reçoit l'ordre du char volant, le Décorateur celui de divers appartemens d'un Palais, le Muſicien celui de tout mettre en *fugue*. Cela, eſt abſolument ſur le compte d'un Noverre Deplais. C'eſt lui qui fait geſticuler Médée du poignard qu'il lui met à la main, C'eſt lui qui dirige les pas des deux petits enfans qui ſont à genoux à ſes piés; C'eſt lui enfin qui lui enſeigne à ſauter leſtement ſur le char que les Dragons emportent. Malgré que vous en ayés, il vous faut convenir que nous avons eu la Tragédie de Medée, que nos péres ne ſçavoient qu'entendre. A la muſique, près, j'ai vu des mandians de village dans la Baviere figurer dans le même gout le Sacrifice d'Abraham, pendant le carême. Quel éloge pour Noverrez. Si l'art n'eſt rien autre choſe que l'imitation de la nature.

Le Duc prit tant de plaiſir aux chefs-d'œuvres de ſon Maitre des Ballets, que la Comédie ne lui parut plus que le hors d'œuvre, que l'acceſſoire du Spectacle. Le Comédien Directeur s'ou-

s'oublia en cette importante occaſion. Il prouva très bien à ſon Alteſſe que la Danſe toute ſeule ne pouvoit faire un Spectacle. Mais ſe piquant mal à propos de ſoutenir l'honneur de la Scéne, il ne voulut pas admettre l'intermède en partage égal avec la piéce. Le Duc ne s'obſtina point à raiſonner avec lui. Quatre vingts Danſeurs, que Noverre lui donnoit à payer, lui parurent gens à ne pas être laiſſés oiſifs quatre jours de chaque ſemaine, & à ne ſe montrer qu'une fois chacun des trois autres jours. Le mal aviſé Directeur ne lui ayoit pas permis de croire qu'il fut poſſible de larder d'autant de Ballets les cinq Actes d'une piéce Comique ou Tragique. Son Alteſſe ſe rapella les Opéra Italiens moins ſevéres & auſſitôt Elle réſolut d'ajouter un Opera à ſa Comédie. Le fameux *Jomelli*, que j'oſerai apeller le Noverre de la Muſique, fut retenu pour Maitre de Chapelle, à 5000 florins par an; & il fut chargé de lever ſa Troupe, ſa Compagnie, ſon Régiment, comme il vous plaira. Les monſtres

de

de la plus haute réputation, en Italie, furent arrhés à grand prix pour plusieurs différentes années. L'Orchestre fut formé avec un discernement aussi dispendieux. Ce qui avoit épuisé les coffres du Roi de Pologne Electeur de Saxe n'entroit qu'en tiers, ou même en quart, dans les moyens fournis au Duc de Virtemberg pour vuider les siens. Son Altesse eut en même temps Opera, Comédie, Ballets, Troupes, Ecuries, & Serrail. Vous verrés ce Prince Supérieur à cet énorme fardeau, se mettre insensiblement de plus sur les épaules, le prodigieux Chevalier Servandoni, la terreur des Cours de Versailles & de Vienne, le contre Alchimiste le plus redouté qui ait jamais existé.

Vous me demanderés, Madame, à qui le Duc donnoit la Comédie, l'Opera, & les Ballets. C'est une question dont la Solution lui est réservée. Le dispendieux cadeau n'étoit certainement pas pour son Altesse Sérénissime elle même; puisque pendant toute la Comédie Elle couroit de Loge en

Loge,

Loge, de corridor en corridor, & derriére & dessous le Théatre, & dans les foyers & dans les coulisses, n'entendant pas un mot de la piéce. Ces distractions ont été si complétes & si constantes, qu'on lui a donné trente fois de suite la même piéce, sans qu'Elle s'en soit apperçue. Lorsque les Comédiens ont voulu la régaler, & s'attirer quelque petit compliment de sa part, ils ont joué quelque piéce à beaux habits, comme le Glorieux, le Dissipateur, & autres semblables. Son Alteſſe a examiné l'ajustement des premiéres Actrices. Elle a critiqué l'habit du premier Acteur; & quelquefois, pour lui prouver qu'il auroit pu être habillé plus richement qu'il n'étoit, Elle lui a fait don d'un riche habit de sa garderobe, qui avoit couté cinq à six mille francs. Le Duc se mettant au claveſſin en l'absence, ou à la place de Jomelli, & conduisant l'orcheſtre du geſte & de la voix, peut passer pour avoir alors donné l'Opera: mais le dernier des violons à ses gages l'aura donné au même sens que lui. Il a toujours

jours fait pendant les Ballets le rôle d'un Aide Major dans l'exercice d'un Régiment. Ses yeux errans sur les Danseuses y cherchoient moins quoi louer & applaudir, que quoi reprendre & punir. Aussi exact à se trouver aux répétitions à huit clos, que Noverre lui même, il avoit émoussé toute sa curiosité sur le Ballet longtemps avant la représentation. Il n'étoit pas possible qu'il s'en promit d'autre plaisir, que celui de partager l'honneur du succés avec les Prévots de Noverre. Or quel pouvoit être cet honneur? C'est ce qui achéve ma réponse à votre question. L'indécence des apparitions du Duc dans les Loges des Sultanes n'insulta qu'une fois aux yeux des honêtes femmes; informées que c'étoit un péché d'habitude, elles feignirent de croire que son Altesse ne vouloit pas que le Spectacle fut pour elles, & leurs filles: & les invitations les plus pressantes de sa part n'ont peu y attirer que celles à qui l'âge persuadoit qu'il n'étoit pas possible qu'on leur manquat de respect. Il y avoit donc, aux plus grands

grands jours, une demi-douzaine de femmes d'honneur, éparpillées dans les Loges latérales du premier rang. Chacune étoit au milieu d'un essaim d'Officiers de tout âge & de tout grade. Les familles des Domestiques de Son Alteſſe occupoient les Loges du ſecond: les Servantes de la Ville & les familles des gens du Spectacle étoient aux troiſiémes Loges. Un fauteuil repréſentoit pour le Duc dans la Loge du fond. Les balcons de droite & de gauche faiſant face au théatre, etoient l'un à la Madame, l'autre à la Mademoiſelle du jour. Vous croirés bien que des Bourgeois Allemans ne faiſoient pas foule pour écouter, perdant trois ou cinq heures dans une glaciere, du François & de l'Italien dont ils n'entendoient pas le mot. Stutgard eſt ſi peu fait pour les Etrangers, que les Coches & les Diligences n'y ont pas leur couchée. Vous me ſoupçonneriés de broder ſur l'étoffe, ſi je ne vous avertiſſois que c'eſt du plus grand ſerieux, & dans la plus exacte verité que je vous dis, que pour ne pas laiſſer dé-

désert le vaste parterre de son immense Salle, le Duc forçoit son Régiment des Gardes & les autres Corps de la Garnison, à fournir des Piquets de Spectateurs. J'ai entendu plusieurs de ces pauvres Allemans, que le froid avoit gagnés aux piés, donner au Diable du meilleur de leur cœur les chefs d'œuvre de Voltaire & de Jomelli, & le malhabile constructeur de la Salle, qui les empêchoit de faire exception de Noverre. Vous observerés que cette Salle, qui fut jadis un Manége, a son plancher tout uni & au niveau. Mettés que la premiére rangée d'hommes à ce parterre soit de Grenadiers de la Garde, elle masque le Théatre à tous les rangs qui sont derriére elle, & il est encore plus masqué pour elle par les gens du parquet, qui est pareillement uni & élevé d'un gradin plus haut que le parterre. Le Duc pouvoit tout au plus dire avec Arlequin : *Jo fo la Comedia per me*, & non *per me*.

Quelque cuirassé qu'il fut contre la honte, il fut pourtant atteint de celle du

du ridicule que jettoit sur lui la qualité des témoins de sa magnificence. Le plus Sage parti étoit de cesser l'étalage. Mais son heure n'étoit pas encore venue. Il imagina d'instituer une fête, dont la Singularité en tout genre piquat la curiosité des Etrangers, & sur sa personne, & sur sa dépense. Il s'avisa de célébrer lui même le jour de sa naissance, de se donner lui même le bouquet & les violons, de donner lui même des jeux en son honneur. Voila quatre anniversaires, où il a consumé, l'un portant l'autre, plus de deux millions de florins. La fête dure trois jours, sçavoir le 10. le 11. & le 12. Février. Le premier & le dernier sont comme deux Satellites pour l'autre, qui est celui où les rives de la Senne* virent naitre un des maitres du Neckre. Le Duc a attribué à sa bonne fortune que ce jour, qu'il prise tant, se trouvat ordinairement dans le milieu du Carnaval. Il a compté

* La Senne est une petite Riviére qui traverse Bruxelles.

compté que les Etrangers attirés par leur curiosité à la fête, se rendroient plutôt à Stutgard d'autant plus volontiers, qu'ils seroient assurés d'y rencontrer des divertissemens. C'est dans cette vue que les hommes extraordinaires qui sont retenus pour la fête, sont engagés pour trois mois, dont le terme est au Dimanche des Rameaux. Votre grand Vestris est loué pour six ans sur ce pié. Il a chaque année cent Louis d'or pour son voyage, 500 autres Louis d'or pour son talent, un *Regallo* de quatre à six mille francs en bijoux, une table de six couverts servie des cuisines Ducales pendant son séjour, un carosse de la petite Ecurie à ses ordres, avec les grandes & les petites entrées chéz son Altesse. En bonne Arithmétique, c'est plus de cent mille francs pour dix huit mois de service, outre sa table. Je ne pense pas que le feu Maréchal de Saxe, en temps de paix, ait été couché pour un aussi gros état sur les livres du bureau de la guerre.

Il est sorti de l'imprimerie Ducale un gros

gros livre contenant la description abrégée de la fête de 1763. Je vous l'enverrai à la première occasion. Gardés pour introduction secrète à sa lecture, que la Ville de Stutgard est sale, & mal percée, sans comparaison avec aucune Ville d'Allemagne ; qu'il n'y a nulle police, & que tandis qu'on y trouve en tout temps à acheter plusieurs quintaux de poudre à poudrer les cheveux, on n'y sçauroit avoir, passé six heures du soir, ni pain chéz le boulanger, ni viande chéz le boucher. Ils ont souvent vendu, encore plutôt tout ce qu'ils en avoient ; & celui qui n'a pas la provision faite dans la journée, doit se résigner à aller se coucher sans souper. Les maisons sont dignes de la ville. Les Ecuries & les Etables, avec les celliers, tiennent tout le réz de chaussée : la cuisine est au premier étage ; & les greniers au troisieme. Il n'y a pas une auberge qui ait une chambre trop belle pour un Boucher de Paris en voyage : la plûpart des lits d'hotellerie sont des especes d'armoires, où deux serviettes sont étendues en-

entre deux lits de plume. On compte environ une douzaine de maisons apartenantes au Duc, qui seroient appellées des maisons dans les rues St. Jacques & Saint Marceau de votre capitale. Toute la fête est absolument dans le chateau de Stutgard, dans les Cours du Chateau de Ludwisbourg, & en plaine campagne. Jugés quel régal à la mi-février dans un Pays qui a son hiver jusqu'au mois de May!

Le Chateau de Stutgard est très bien un Chateau, suivant toute la signification ancienne de ce mot. Il a tours, tourelles, large fossé, pont-levis, porte double, & une herse. Les parois sont d'une grande épaisseur, les fenêtres ont pour la plûpart de forts barreaux de fer, les deux premiers étages sont voutés en belle pierre dure. De tout cela il résulte qu'en tout pays ce chateau seroit une maison forte, une bonne prison, mais qu'il ne seroit nulle part une maison de plaisance. Le Duc n'a point eu la satisfaction de voir achevé l'hotel, ou Palais, que les Etats lui font batir, à cinquante pas

du

du chateau. Le feu prit ſur la fin de 1762 à l'aile gauche qui étoit meublée, & où le Duc comptoit loger. Il ne reſta à ſon Alteſſe dans tout l'édifice qu'une ſalle, dont la conſervation lui tenoit tellement à cœur, qu'au fort de l'incendie, Elle ordonna à ſon Architecte de la lui ſauver, fut ce aux dépens de l'autre aile. Cette ſalle devoit être la ſalle de Muſique, la ſalle de feſtin, la ſalle de jeu, la ſalle de converſation. Celle du Spectacle, relevée, & miſe de niveau avec le Théatre, eſt la Salle de Bal, ce qu'on apelle la *Redoute*. Excepté qu'elle eſt exceſſivement froide, & que les fourneaux y ſont ſi mal placés, que leur chaleur ſe perd dans les corridors, elle peut paſſer pour une belle ſalle, lorsqu'elle eſt éclairée de ſes 3000 Bougies. Elle eſt iſolée, & fait elle ſeule un Corps de batiment.

Vous avés en petit, à la Tragédie qui ſe joue dans la Cour de vos Colléges de Paris, ce que l'art fait à Ludwisbourg. Des planches élevées ſur des traiteaux font un plein pié des deux

cours & des croiſées du premier étage. Il n'y a de beau que l'Orangerie. Mais auſſi eſt-ce du vrai beau. Imaginés pluſieurs milliers des plus gros Orangers, dont les caiſſes enfoncées dans la terre ne vous laiſſent voir que l'arbre. Ils ſont rangés en allées, coupés par des baſſins & des jets d'eau, & ſéparés en compartimens par des hayes de Jasmin, de chevrefeuille, & de Myrte. Des fourneaux, Judicieuſement diſtribués de maniére à n'être point aperçus, entretiennent dans ce délicieux réduit la température du printemps au milieu du plus rigoureux hiver, au moyen d'un toit qu'on tient pour un des plus beaux Ouvrages de charpente qui ſoit en Europe. Vous aurés peine à concevoir comment un toit d'Orangerie eſt un des inſtrumens de la ruine d'un puiſſant Etat. Celui-ci eſt pourtant porté en ligne à ce titre par les Etats du Duché. Dans l'été, cette Orangerie eſt un Jardin en plein air; & elle peut être miſe ſous couvert en vingt-quatre heures Sans clous ni ferrure. Jugés quels beaux arbres doivent

vent être les poutres. On assure que leur coupe a dégradé pour cent ans les forets du pays. Pendant les Fêtes de 1762. le feu fut imprudemment trop poussé dans les fourneaux. Son Altesse en a été pour environ 500 Orangers, qui n'ont pu soutenir la grande chaleur. L'année suivante, il n'y a pas paru. On admireroit sans restriction cette Orangerie, si elle étoit celle d'une maison Royale.

La troisiéme Partie des Fêtes de 1763. s'est donnée en plaine. C'étoit un massacre de gros & petit gibier de toute espéce. Il faut vous expliquer cela; Plusieurs milliers d'animaux habitans des bois, rassemblés dans un parc, étoient obligés d'en sortir par une seule & unique porte, d'où ils passoient malgré eux sous le feu du Duc, des principaux Spectateurs & des Chasseurs, armés de fusils. Vous ne voïés pas, dires vous, que pareille tuerie soit une Fête, si non pour des bouchers. Ecoutés jusqu'au bout. L'avenue de cette porte de sortie se terminoit à un lac creusé en précipice. Les

bêtes pouſſées s'élançoient dans cet abime, où elles trouvoient deux morts pour une ; & voila le plaiſir. De combien ce plaiſir n'étoit il pas encore augmenté par l'idée que ce lac n'étoit point l'ouvrage de la nature ; qu'il avoit été creuſé à force de bras, au fort d'un rude hiver ; & qu'en dépit de la gelée la plus conſtante, le Duc y avoit fait venir l'eau de fort loin, & l'y avoit conſervée, au moyen d'une quarantaine de fourneaux perpétuellement allumés.

L'année derniére, ſon Alteſſe appella le Chevalier Servandoni. Dans ſa premiére conférence avec ce merveilleux décorateur, Elle lui parla du Temple, ou Palais de la Magnificence qu'Elle avoit pris pour le lieu de la Fête de Ludwisbourg. Servandoni, à ce nom de Temple de la Magnificence, fixa le Duc avec de grands yeux, & lui demanda avec la plus brusque ingénuité s'il avoit les tréſors des Rois de France, d'Eſpagne, ou de Portugal. Son Alteſſe, ſans ſe démonter, lui répondit avec un ſourire fier, que

ſa

ſa caſſette lui ſuffiſoit pour l'exécution de tous ſes plans. Eh bien, lui répartit du même air le Chevalier, je vous ferai un Temple de la Magnificence ſi vous le voulés, Monſeigneur, mais je vous avertis qu'il ne vous restera pas de quoi payer votre déjeuner du lendemain. Son Alteſſe n'a pas voulu ſoutenir la gageure; & l'Artiſte a meſuré les prodiges de ſon art ſur la fortune du Prince Amateur.

Heureuſement pour les Bijoutiers Etrangers, la compagnie ſur laquelle le Duc comptoit à chacune de ſes Fêtes, n'a jamais été auſſi nombreuſe que l'invitation la faiſoit. Son Alteſſe terminoit le grand jour par une Lotterie à la Louis XIV. Chaque Billet portoit ſon lot; & il y en avoit pluſieurs d'un Prix conſidérable. J'en ſçais un de plus de 20,000 francs, qui eſt échu à la Baronne de Wartensleben. Cette Dame, dont le mari eſt obligé par ſon caractére de Miniſtre d'une Puiſſance, à faire ſa Cour au Duc, étoit des Fêtes de 1762. La Marquiſe de Langallerie, qui tient ſes enfans à

l'Univerſité de Tubingen, étoit encore avec le Marquis ſon Epoux à celles de 1763. Je ne me rapelle pas d'autres femmes de qualité, qui ſoient venues du pays lointain admirer le petit Salomon de la Souabe. La curioſité a agi plus vivement ſur l'autre ſexe; & l'on peut ſans hyperbole porter à vingt cinq ou trente le nombre des Nobles titrés, qui ſont venus participer autant que de raiſon à la joye du Duc. Pour le peuple Spectateur, il a toujours eu beſoin du renfort des Troupes, pour garnir les échafaudages.

Pendant environ quinzaine c'eſt dans les cuiſines Ducales un feu d'enfer. Si ſon chateau n'eſt pas celui où l'on rit, du moins eſt-ce bien celui où l'on mange. L'on y boit de même; & les Déſſerts ont leurs feux d'artifice ſemblables en tout aux plus élegans qui ſe ſoient faits pour la table de S. M. T. C. Cela ne prend rien ſur le grand feu d'air, qui s'execute au grand jour, quelque temps qu'il faſſe. La pluye avoit tout mouillé en 1763. Le Duc ne voulut point de remiſe : il fallut

que

que le feu, qui coutoit cinquante deux mille florins, fut tiré quoique le Chef des Artificiers assurat qu'il ne s'y bruleroit pas pour mille écus d'ouvrage. Ce sont des traits que son Alteſſe croit malheureuſement caractériſtiques de la magnificence. Elle a eu ci-devant pour Artificier en Chef un Docteur échappé de votre Comédie Italienne, celui qui s'aviſa, comme je vous l'ai marqué, de ſe piquer d'honneur ou de jalouſie. Son nom ne donnant pas, ce ſemble, aſſés de réputation à ſon travail, ſon Alteſſe bien aiſe d'ailleurs de ſe défaire d'un homme qui lui rapelloit opiniatrement qu'il étoit ſon créancier pour une ſomme conſidérable, lui chercha chicane ſur les comptes, & le congédia avec ſes prétentions. Elle appella pour le remplacer avec de plus grands honneurs, des apointemens ſtipulés penſion viagére, & ſous condition de lui laiſſer dans l'année ſix mois de liberté & de travail pour ſon compte, le fameux Genoviſi, Artificier de presque tous les Rois de l'Europe, & Penſionaire de pluſieurs. C'eſt dans

ſon genre un Servandoni ; & il le ſera à tous égards tant qu'il plaira au Duc. La Comédie s'eſt renforcée du célébre *Prain*, la danſe de la Demoiſelle *Ancelin* qui s'eſt faite à Londres une groſſe réputation, l'Opéra a eu enſuite du beau *Guadagni*, l'anonime *Aprilé*. L'orcheſtre, ſans contredit le meilleur de l'Europe, a conſervé l'inimitable *Rodolphe*, homme unique au monde pour le Cor de chaſſe, ſur qui il donne les quatre parties, & peut accompagner, ou ſuivre, ou relayer, à volonté, comme feroit la flute, ou le violon, ou le violoncelle, la voix Italienne la mieux flutée & la plus perlée. Je finis, en vous aſſurant que l'on vous en pourroit dire ſur les plaiſirs d'un Duc de quoi faire peur à un Roi.

LETTRE DIXIE'ME & DERNIE'RE.

Sur le Gouvernement du Duché.

MADAME

La vanité a fait entre les Souverains les mêmes ravages, que le faſte & le luxe entre les particuliers. Il faut pénétrer dans l'intérieur de chaque Etat, comme dans celui de chaque famille, pour connoitre la diſtinction de rang & de condition. Le plus petit Souverain de l'Allemagne a ſa Cour montée ſur le pié de celle d'un Roi de France: il a ſon grand Maréchal, ſon grand Chambellan, ſon grand Ecuyer, ſon grand Veneur, ſon grand Echanſon &c Tous ces grands Officiers d'un très petit Prince ſont titrés comme ceux d'un puiſſant Monarque; ils ont bouche en Cour, & ſont révérés du peuple qu'ils mépriſent. Mais au lieu de deux cens mille francs par an aſ-

ſignés à tel ou tel grand Officier de la Cour de Vienne ou de Verſailles, ceux de la Cour de ſon Alteſſe ſéréniſſime n'ont que 200 Florins, l'illuſion ne ſcauroit tenir à cet argument. On trouveroit peut-être de bonnes raiſons à donner en faveur de nos Princes, s'ils diſtribuoient ces grands titres, avec leurs prérogatives, entre leurs ſujets. Mais ils veulent de la Nobleſſe à leur ſervice : leurs grands & petits Officiers doivent être Gentilhommes ; & leur pays ne produit que très peu ou point du tout de cette graine. Ils ſont réduits à appeller des Etats plus conſidérables leurs Courtiſans. Il y a quantité de familles où cette profeſſion eſt héréditaire, leurs nombreux eſſaims aſſurés de la tranſplantation, ſe forment dès la plus tendre jeuneſſe au noble perſonnage d'homme inutile. Ces gracieux Meſſieurs paſſent quelques années en quelque Univerſité, pour pouvoir dire qu'ils ont étudié. Ils apprennent à tenir longue table, à boire beaucoup, n'importe quoi ; ils prennent les rudimens de la chaſſe, & s'exercent ſur-

tout

tout à demeurer longtemps sur leurs piés sans en paroitre fatigués, à faire les plus profondes courbettes dans un parfait équilibre, à monter leur visage à l'air riant, grave ou chagrin, à volonté. Tels sont les frêlons, que les pauvres Abeilles sont obligées de voir en silence occuper les plus beaux endroits de leur ruche, & en dévorer le miel le plus délicat.

Il n'en est pas tout à fait du Gouvernement de l'Etat comme de la dépense de la Cour. C'est bien une égale profusion de titres & d'honneurs. Mais les deux ou trois principaux exceptés, ils sont tous pour les Naturels du pays. N'imaginés cependant pas, Madame, qu'une politique paternelle dicte au Prince cette prédilection; & qu'il se propose au moyen des honoraires & des fonctions des Charges de partager en quelque manière avec l'élite de ses bons & fidéles sujets les contributions & l'amour de son peuple. La plûpart de ces charges n'ont point d'exercice, & leur titre s'achete; les autres ont de si petits gages, que les

rapines communement appellées les *tours du baton*, deviennent indiſpenſables au titulaire pour ſubſiſter. Les Etrangers ſeroient préférés pour le Gouvernement ainſi qu'ils le ſont pour la Cour, s'ils étoient gens à travailler *gratis*, & à donner de l'argent pour un ſurnom de plus.

Il eſt de fait, Madame, que le plus puiſſant Souverain de l'Allemagne, après les Electeurs, a moins d'affaires dans ſon Etat, qu'un de vos Intendans dans ſa Généralité. Ce dernier fait toutes ſes expéditions à l'aide de ſon ſubdélégué dans chaque Ville, & de trois ou quatre ſécrétaires dans ſon bureau. Le moindre Prince d'Allemagne a ſes Baillifs dans les Villages, ſes divers tribunaux de Régence & de Magiſtrature dans les Villes; & dans ſa Réſidence il tient près de ſa perſonne les gens de ſon Conſeil intime & privé, de ſon Conſeil de Cabinet, de ſon Conſeil de la Chambre, de ſon Conſeil de guerre, de ſon Conſeil de Commerce, de ſon Conſeil de Juſtice, &c. Ne vous effrayés pas, le

Duc.

Duc de Virtemberg me permet de vous informer du Gouvernement de ſon Duché, ſans m'enfonçer avec vous dans ces Colleges d'ennuïeux examen. Tous les titres ou emplois du Gouvernement ſubſiſtent juſques par de là le complet : mais la connoiſſance des titulaires n'intéreſſe guéres que le caiſſier de ſon Alteſſe ſéréniſſime.

Le Gouvernement du Duché de Virtemberg peut ſe diviſer & être compris méthodiquement en quatre Départemens, ſçavoir 1° celui des plaiſirs, 2° celui des Finances, 3° celui de la guerre, 4° celui de l'induſtrie. Chacun a ſon chef & ſes Subdiviſions, qui ont chacune leur premier Miniſtre effectif. Le Duc a de ce premier Officier l'idée la plus juſte : mais il l'outre quelquefois. Il penſe avec raiſon qu'un Premier Miniſtre eſt pour un Souverain, comme un Intendant pour un Seigneur, un animal néceſſaire; & toujours utile, ſans jamais être dangereux, pourvû qu'on ſoit exact à lui faire rendre ſes comptes. En effet s'il eſt conſtamment veillé, il

ne fait que raſſembler les objets ſous l'œil du maitre, de maniére a les lui faire ſaiſir tous avec ordre, & par conſéquent avec facilité. Le Vallet de Chambre Perrotin eſt à la tête du premier Département & il a ſous ſes ordres, Noverre, Jomelli, Fierville, Genovini, la Guépiére, les Duégnes, & les Pages à qui il fait porter le caducée en ſecond. Ces cinq directeurs de la Danſe, de la Muſique, de la Comédie, des Artifices, & des Batimens, quoique ſoumis à Perrotin, ont rélation directe avec le Duc. Son Alteſſe a rappellé à elle tout le réel du Departement des Finances, & n'en a pas moins nommé à ſes grandes charges. Ces *Excellens* titulaires ne ſont connus que par leur titre, tandis qu'on connoit par nom & ſurnom le dernier Danſeur. Vous ſçavés Madame, que les mœurs du peuple dans une République, & les gouts du Prince dans un Etat Monarchique, décident de la célébrité. Fabritius pauvre & frugal eſt un homme illuſtre de Rome naiſſante : il eut été un citoyen ob-

obſcur dans la Maitreſſe du monde, ou Craſſus & Lucullus tenoient le premier rang. Les Pédans tinrent le haut bout en Angleterre ſous le régne de jaques I. Dans les vingt derniéres années de Louis de XIV. il n'y eut de grands hommes à la Cour de France que les Dévots. Leurs Excellences des Finances, du Commerce, du Cabinet, Intimes & Privées, ne ſont point priſes à partie par les Etats: c'eſt dire en deux mots qu'elles ne ſe mêlent de rien. Depuis la diſgrace de Reigher, le Miniſtére au Département de la guerre eſt partagé entre les Aides de camp de ſon Alteſſe. Le quatriéme Département a pour ſon premier Miniſtre effectif l'Excellent Seigneur, qui ſeul jouit du titre de premier Miniſtre dans toute l'étendue du Duché. Il travaille en Chef, ſous les ordres & la Direction de ſon Séréniſſime maitre, à imaginer des expédiens pour trouver de l'argent, à digérer les moyens de faire de nouveaux créanciers, & de leurrer les anciens, à inventer de petites ſubtilités pour faire de gros gains. Le

travail de l'Hotel de la monnoïe, &. les tirages de la Lotterie, ſont ſes plus grandes affaires. L'induſtrie dont il conduit les opérations n'eſt nullement cette reſſource roturiére de leurs Majeſtés Très Chrétiennes dans les beſoins du Royaume. C'eſt à l'induſtrie noble que ſon Excellence donne ſes ſoins, à cette induſtrie ſi fameuſe & ſi répandue en Europe, par ſes Chevaliers.

Aucune expédition, ſi ſon objet n'eſt moins que médiocre, ne ſe fait par les Miniſtres. Mais le Duc ſe ſert de leurs noms pour trainer en longueur les affaires déſagréables, pour laſſer & épuiſer la patience des Solliciteurs les plus opiniatres. Voïes Perrotin, répond il, quand il eſt pouſſé; allés chez le Comte de Montmartin, je leur parlerai, je leur ai parlé; allés à la chancellerie, mes ordres y ſont... Oh! je parlerai à ce Mr. Perrotin, je lui apprendrai à obéir... Mais je trouve fort ſingulier que le Comte de Montmartin vous faſſe attendre. Soyés tranquile, il aura de nouveaux ordres...

dres.... Quoi ? l'on ne vous a pas délivré l'Aſſignation à la chancellerie ? Laiſſés, laiſſés, ils me le payeront... Pour trouver d'accord le Prince de l'Europe le plus abſolu & les Miniſtres les plus obéiſſans, il faut prendre le maitre & les valets en défaut; & alors on n'eſt pas plus avancé.

Vous me diſpenſerés de vous faire connoitre plus en grand le Seigneur Perrotin, qui a tout le mérite de ſon rang & de ſes emplois, le vrai génie, le véritable eſprit de ſon perſonnage. Son Collégue porte un plus beau nom, s'il en a hérité, s'il l'a pris, ou s'il l'a acheté, je n'en ſçais rien & peu de gens peuvent ſe vanter de le ſçavoir. Il eſt un de ces Comtes de papier, de la création de la Vice-Chancellerie de l'empire en belle humeur. Il eſt venu de Bareuth à Stutgard. Le Duc a cru ſignaler ſa puiſſance, en en faiſant un homme d'etat. Mais il n'a pu lui en donner que le titre. A ſon maintien en la préſence du Prince, on connoit qu'il ſe rend juſtice. Il eſt toujours à quelques pas dérriére ſon Alteſſe, tenant une ré-

révérence, ou une courbette, toute prête, au cas qu'elle tourne les yeux ſur lui. Il a toute la mine d'un Cuiſinier parvenu, & il ne lui manque qu'une ſerviette ſous le bras, pour avoir tout l'air d'un maitre-d'hotel, qui épie le moment pour avertir Monſeigneur qu'on a ſervi. Il n'eſt pas rare de voir ce premier Miniſtre faire le pié de grue dans l'antichambre, ſon portefeuille de fer blanc ſous le bras, pendant que ſon Alteſſe eſt en conférence avec ſon Maitre des Ballets. Il n'oſe pas ſouffler devant le Duc, ſurtout depuis que s'étant aviſé de faire une objection, ſon Alteſſe lui répondit brusquement de garder ſes avis pour quand il les lui demanderoit. J'ignore quelle eſpérance il a du ſervice, qui lui en faſſe dévorer la dureté, il a ſçu faire mettre le butin à couvert, en feignant d'avoir l'allarme auſſi chaude que le Prince ſon maitre, lors de l'alerte des d'Eſtaffiers du Prince de Stillingfurt. La route de Strasbourg étant occupée par les bagages de ſon Alteſſe, il mit les ſiens en voïe par

je

je ne ſçai quel autre chemin ; & ils ſont auſſi peu revenus pour la plûpart, que s'ils étoient tombés entre les mains des Houſſards de Pruſſe.

Je vous donnerai de lui trois petites particularités qui vous vaudront ſon portrait de grandeur naturelle. Il eſt ſi fin Courtiſan, qu'un jour il ſe plaignit amérement au Duc, que la Dlle. Toſcani, une des ſultanes favorites, avoit coupé & précédé ſon caroſſe. Deux mots de pitié, aſſaiſonnés du geſte pitoyable des épaules, dûrent lui tenir lieu de ſatisfaction... & d'une.

Le Départ de la jeune Cour de Saxe, de Munich, pour retourner à Dresde, étoit un arrangement qui fixoit les yeux de toute l'Allemagne, parce-qu'il ſembloit ſuppoſer le recouvrement de l'Electorat indubitable. Ce départ étoit fixé au 25. Janvier 1762. Le Premier Miniſtre du Virtemberg affirmoit le 15 que leurs Alteſſes Royales avoient quitté la Baviére le 25. Decembre 1761. A la troſiéme.

Lorsque le Duc étoit à l'armée de France, il vint à Stutgard un Jeune hom-

homme également pourvu d'eſprit & d'effronterie, qui n'ayant pas même d'habit ſur le corps, oſa ſe dire le Comte de Bethune, détenu pour dettes au Fort l'Evêque à Paris, transféré à la citadelle de Beſançon d'ou il étoit échapé, volé dans les montagnes de la ſuiſſe, & enfin obligé de ſe tenir éloigné de la Cour de France, juſqu'à ce qu'il eut fait ſa paix avec le Maréchal de Belle-Ile ſon oncle, qui ne lui pardonnoit pas ſon refus d'épouſer la veuve du Comte de Giſors. Cet avanturier aiant pris langue ſur Stutgard avant que d'y entrer, s'adreſſa d'abord au Comédien Philoſophe, qu'il eut ſi bien empaumé dans l'Eſpace de deux ou trois jours, qu'il en réçut l'offre d'être préſenté au Comte premier Miniſtre. Celui-ci avala toute l'impoſture: il ne lui vint pas le moindre doute qu'un homme de la maiſon & du nom de Bethune Brigadier des armées du Roi, Colonel de Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre de St. Louis, à l'âge de vingt deux ans, ne put ſe trouver, ne voulut ſe montrer,

ter, dans l'état de l'enfant prodigue en un pays Etranger. Le moyen de ne pas ſe tenir pour convaincu, quand ſon pédagogue étoit perſuadé! Sorti à ſon avantage de cette premiére viſite, le faux Comte de Bethune ceſſa de prendre le ton de client avec le Comédien. Il avoit enfin réſolu de faire le ſacrifice d'une paſſion chérie: il abandonnoit le don de ſa main à la volonté du Maréchal ſon oncle; il rentroit dans ſes honneurs & ſes biens, dans les bonnes graces du Roi, dont les bontés pour lui avoient été jusqu'à l'honorer de ſa familarité; ſa mére n'alloit plus rien avoir à déſirer. C'eſt à vous, mon cher Urriot, diſoit il au Comédien, que je ſuis redevable du nouveau jour qui m'éclaire. Donnés vous à moi, vous aurés ſous le nom d'un maitre un ami reconnoiſſant. Votre femme aura le principal emploi de la chambre auprès de la mienne, j'aurai ſoin de la fortune de vos enfans; & je ferai ſervir à la vôtre l'éducation que je vous confierai de ceux dont je vais être le pére. Le crédule Philo-

ſo-

ſophe fut la dupe d'un meilleur Comedien que lui. De moitié avec le Docteur Italien, que la Protection du Comte devoit faire rentrer au théatre de Paris, il nippa le Seigneur, & fut même juſqu'à le fournir des bijoux & breloques convenables à une perſonne de ſon âge & de ſa condition. Avide de mériter la fortune de toute ſa famille, il fit paſſer dans le cœur & l'eſprit du Seigneur premier Miniſtre tout ſon zèle & toute ſon ardeur. Le Comte habillé comme eut pu l'être un Seigneur du nom qu'il prenoit, rendit une ſeconde viſite à ſon Exellence, qui ſe trouva ſi honorée de la confiance qui faiſoit ſortir Mr. de Bethune de ſon *incognito* en ſa conſidération, qu'elle lui offrit les bons offices du Duc ſon maître, & ſi elle eut oſé, les ſiens, auprès du Maréchal Duc ſon oncle. J'accepte avec reconnoiſſance vos bons offices, dit le jeune impoſteur du ton le plus gratieux: pour ceux du Duc, j'ai compté ſur eux en venant ici; je ne le ſçavois pas en perſonne à la tête de ſes troupes. Mais je ne veux point

pâ-

pâtir du contre temps, ma position est critique, l'interceſſion de Son Alteſſe doit être prompte : je vais la lui demander à ſon camp. Je fais fond ſur votre amitie, Monſieur le Comte : je n'ai beſoin que de cent Louis d'or pour mon voyage, & je ſerois charmé de recevoir ce petit ſervice de vous, plutôt que de cet honête homme, qui fait plus qu'il ne peut pour m'obliger. Son Excellence n'étoit point préparée à cette botte. Elle la ſoutint, cependant aſſés bien, répondant par des *très humble Serviteur... en verité Monſieur le Comte je ſerois charmé de vous être utile: mais...* Le faux Bethune l'interrompit du ton & de l'air le plus dégagé : il l'aſſura qu'il l'eſtimoit au point de ne pas rougir devant lui de ſes petits beſoins, il lui promit une autre viſite ; tout cela en gagnant la porte & le haut de l'eſcalier. Son Excellence fit les honneurs de ſa maiſon. Elle vint juſqu'à la rue, & vit Mr. le Comte leſtement entré d'un ſaut dans ſa voiture.

Le Comédien, auſſi peu en garde que

que ſon ami, avoit été étonné de la botte. Il ſçavoit que ſur l'article ſon Excellence etoit d'une ſenſibilité extraordinaire; & il craignit de ſe voir trouvé hableur par ſon futur patron à qui il avoit dit que le Miniſtre étoit une cire molle entre ſes mains. Tonnant de toute ſa force contre les difficultés qu'oppoſa à la meilleure volonté du monde l'homme qui en avoit le moins, il parvint enfin à forcer le ladre dans ſes derniers retranchemens. Plus le Maréchal de Belle-ile etoit irrité, plus il ſeroit perſuadé que ſon Excellence auroit été déterminée par égard pour lui, plus il ſcauroit gré du cadeau. Une dot de 300-000. florins n'a pu faire paroitre au Comte de Papenheim la Comteſſe votre fille aſſés noble pour lui. On eſt moins délicat ſur les généalogies en France. Qui ſçait où de ſi puiſſans amis, acquis à ſi bon marché, peuvent vous porter dans le Royaume? Perſuadé, convaincu, atterré, le Miniſtre lâcha les cent Louis au Comédien, qui ſe chargea du compliment. Par un de ces petits caprices caractériſti-

riques du gros & grand Seigneur, Mr. le Comte de Bethune demanda des chevaux de poste aussitôt qu'il eut vu l'or : tout en faisant faire son coffre, il écrivit le petit billet qui devoit tenir lieu de la dernière visite. Le Docteur Artificier & la femme, le Comédien, sa chère épouse, & les filles, accoururent recevoir les témoignages de la bienveillance de Mr. le Comte, les assurances réitérées de sa protection & ses adieux. On annonça la venue des Chevaux, le Postillon fit entendre son cor : enfin Mr. le comte partit pour le Camp de Valde. Sans doute que n'y trouvant plus le Duc, il craignit des contretemps en l'allant chercher ailleurs. Peut-être est-il tombé entre les mains des Hannovriens. Peut-être a-t'il repris son *Incognito*. Ce qu'il y a de certain, c'est que notre Ministre n'a jamais eu nouvelles de ses cent Louis d'Or, & qu'il n'a osé crier avec Harpagon, *mon argent, mon pauvre argent!* de peur d'être moqué & volé tout ensemble. A l'ouie du nom de Bethune, il

il baisse les yeux & les oreilles involontairement.

Je vous avouerai, Madame, que le plaisir de draper cet homme m'a fait faire l'historiette trop longue. Cependant je vous assure que vous n'en devés rien rabattre, & qu'il n'y a pas un petit fait qui ne soit de la plus exacte vérité. Je méprise cette Excellence Champignon, surtout quand je pense à la lacheté & à la bassesse de son aveugle complaisance pour un Prince, qu'il voïoit clairement hors du chemin de la gloire & du devoir. De quelque côté que je le considére, il mérite ce mépris. S'il est venu à la Cour du Duc, pour être l'instrument de ses passions, sous condition de s'enrichir par cette servitude, je n'imagine pas d'homme qui ne lui soit supérieur. Si la crainte de déplaire au Duc, sans autre effet que de mettre sa fortune en péril, le porte à connives à des désordres qu'il ne pouvoit faire cesser, pourquoi, lorsqu'il eut mis en sureté ses effets, n'a-t'il pas fait la retraite qui lui auroit permis de donner, avec fruit & avec

heureux les yeux capables d'ouvrir les yeux à son bienfaiteur, sur les chagrins dont ses écarts le menaçoient ? A la fin de l'année 1760. Son Altesse étoit dans une disposition d'esprit à pouvoir être décidée au bien par une violente secousse. S'il a dit que ne faisant que changer les causes du jouer, il pouvoit chercher jusqu'au bout à profiter des hasards, et prendre impunément le *Banco*, y a-t'il tête plus folle, homme plus follement téméraire ? Il ne peut aller de Strasbourg à Ludwigsbourg, qu'il ne voie la cage où on a séché les os du malheureux *Fux*, premier Ministre en titre comme lui, Bréveté & Patenté comme lui de la Vice-Chancellerie Impériale, & bien mieux que lui sur la défensive avec les ordres les plus précis du Duc son Maître.

Le jugement que portent de cet homme les Etats du Duché, lors même qu'il jouit de toute la protection de son Altesse, le même droit où a resté l'Excellence Israélite. Ils savent bien qu'il n'est consulté sur quoique ce soit, qu'il n'est pas plus admis à la remon-

vance qu'au Conseil, qu'il fit entrer entre les mains du Duc un instrument purement passif. Mais ils sont d'autant plus indignés de ce dévouement, qu'il est volontaire. Vos Parlemens le Jugent Criminel dans un Prince soumis par principe de Religion à son Général. Les Etats de Virtemberg le trouvent monstrueux dans un homme à qui la qualité d'Etranger laissoit la liberté de la régler sur l'honneur & la vertu, & qu'une fortune rapidement faite au-delà de ce qu'il avoit jamais osé souhaiter, devoit animer de quelque reconnoissance envers le Souverain & les Sujets.

Les Principaux griefs des Etats à la charge du Duc sont, qu'il augmente & dissipe ses revenus par toutes sortes de voyes, qu'il épuise le pays par les dons qu'il en exige continuellement, qu'il le ruine en découragant l'agriculture & le commerce, qu'il opprime la liberté des Etats jusques dans leurs délibérations, qu'il enleve aux particuliers jusqu'à la propriété de leurs biens, qu'il fait passer aux Etrangers tout l'ar-

gent

gent du Duché ; qu'enfin il a corrompu les mœurs, renversé la police, étouffé la voix de la justice, dans ses Etats. De tout cela, Madame, il en est quelque chose. Mais il n'en résulte ni maux extrêmes, ni maux incurables. Dans son désordre, le Duc est peut-être l'homme du plus grand ordre. Il dépense, il est vrai, plus qu'il n'a ; & il prend où il peut de quoi fournir à sa dépense. Mais il tient note exacte de l'Avoir & du Devoir : il est parfaitement en régle ; ce qui prouve qu'il sera œconome quand il voudra. Il daigne demander aux Etats, à titre de subside & de don, ce qu'il pourroit lever de son autorité sur son peuple : preuve qu'il n'en veut point à leurs priviléges. Il est tout naturel qu'il se précautionne contre un refus qui le jetteroit dans l'embarras ; & ils doivent presque lui sçavoir gré de ce qu'ayant eu le malheur de se mettre dans le besoin de leur complaisance, il les empêche d'en manquer ; & de le forcer d'en venir à de plus fâcheuses entrémités. Quel service n'eut pas rendu au pais

celui qui auroit mis l'assemblée dans la nécessité de donner au feu Duc les six à dix mille florins, qu'il demandoit d'elle, seulement à titre de prêt. Les Etats ne doivent pas être reçus à former des chefs d'accusation de leurs frayeurs. Ils disent qu'un jour qu'ils délibéroient sur un don extraordinaire, la négative etant sur le point de l'emporter, on entendit tout à coup les fifres & les tambours, comme d'une armée en pleine marche : qu'effectivement on vit des fenêtres toutes les troupes que le Duc tenoit à Stutgard, au nombre de cinq à six mille hommes, qui entourérent la maison des Etats. Que la crainte de la violence fit revirer les opinions, en sorte que le don étoit acordé lorsque son Alteſſe entra dans la salle. Ce fait a deux faces. Meſſieurs les Etats ſe ſont emparés de celle qui eſt défavorable au Prince : l'autre reſte malgré eux à ſon Alteſſe. Qui leur a garanti que l'approche des troupes les menaçoit de quelques violences ? Le Duc entrant dans la Salle ne leur dit rien autre chose, ſinon,

sinon, que pour les convaincre qu'il faisoit un bon emploi d'une partie au moins des sommes qu'il tiroit du pays, il alloit leur montrer ses troupes en bataille. Cela ne signifie point que les personnes de Mrs. les Etats fussent en péril. Mais je veux pour un instant que le Duc ne prit le ton riant, que parcequ'il avoit avis du don : je suppose qu'autrement il eut attenté à la liberté de quelques uns des plus résolus d'entre les Députés. N'étoit-ce pas une raison de plus pour l'assemblée de refuser d'accorder ce qu'elle croïoit que l'intérêt du pays vouloit qu'elle n'accordat pas? Lâches ou infidéles représentans du peuple, Mrs. des Etats le perdirent de vûe, pour ne considérer que leur propre personne. Pourquoi le Duc seroit-il coupable d'avoir laissé soupçonner qu'il vouloit mettre leur fermeté à l'épreuve, tandis qu'ils y mettoient innocemment sa générosité? Leur refus étoit fondé, ou il ne l'étoit pas. Dans le premier cas, rien ne devoit les en faire revenir, & l'in-

flexibilité étoit le devoir qu'exigeoit d'eux la patrie. Dans le second cas, ils étoient des gens de mauvaise humeur, dont un maître étoit en droit de corriger le caprice. Le Duc manqua tout au plus d'égards ; & eux ils manquèrent de courage. Le Duc ne voulut voir que ses besoins, & eux ils perdirent de vue leur honneur.

Je voudrois bien, Madame, que son Altesse n'eut jamais rien eu de particulier avec le vertueux Moser, père de l'élégant & sage Ecrivain, dont le Chevalier de Champigny s'est fait le Traducteur. Ce honnête vieillard est depuis plusieurs années dans une prison fort étroite, où le Duc l'a jetté sans forme de procès. L'on assure dans le pays que son crime a été aux yeux du Prince d'avoir trop bien rempli les devoirs de sa charge d'Avocat-Général des Etats à l'assemblée, d'avoir dicté des remontrances pleines de force, & des résolutions vigoureuses, enfin d'avoir refusé de livrer à son Altesse la caisse des Pauvres dont il étoit dépositaire,

tisse. On ne sait rien de tout cela à la Cour ; mais on dit que le ressentiment de son Altesse est venu d'ailleurs, & que Mr. Moser mécontent dans sa patrie traitoit pour sa transplantation au service du Roi de Dannemarc, crime de lèse-Souveraineté dans le Virtemberg, où les naturels sont attachés à la terre, engagés au pays, & au Prince, dès leur naissance. Peut-être la Cour & les Etats disent-ils vrai sur cet infortuné.

Il y a quelques exemples d'un despotisme à la Turque, comme vous dites, d'emprisonnement de Créanciers importuns, qui de plus refusoient d'ajouter de nouveaux Articles au Mémoire : de fermeture de boutique de Marchands qui ne vouloient pas vendre à crédit à son Altesse ; voilà ce que les Etats appellent enlever aux sujets jusqu'à la propriété de leurs biens.

Les Irelans dont son Altesse donne la manutention à ses Aides de Camp & à ses Domestiques, l'habileté de ce Prince à échauffer la vanité des gens du premier département, & à les exciter

à la dépense, sera bientôt rendu à la circulation dans le pays, les fonds assignés à l'étranger. On ne connoît qu'un seul homme entre ceux qui font ce commerce, dans les autres, bien loin de s'enrichir, tout est embourbé dans les dettes. Son talent protégé ses malheureux concurrens, qui ne peuvent atteindre à sa hauteur, sur leurs talents, se font éclipser. Elle arrête quelquefois les poursuites de leurs Créanciers, & les procédures des tribunaux contre eux. La Justice en est lézée, mais la lézion peut cesser, & dès-lors elle sera guérie. La Police sera admirable dans le Duché, autant que le Duc vivant sur un meilleur plan, ne sera plus réduit à conniver aux vexations de ses Baillifs; aussitôt que trop vain à gouverner réellement, le plaisir qu'il prend à paroître gouverner, il fera de ses audiences régulières autre chose que un amusement fastueux. Qu'aura-t-on à lui reprocher, à lui demander, sur les mœurs, quand il sera redevenu tel qu'il étoit dans les premières années de son mariage? Un

jour

jour on la entendu, dans un accès de Despotisme, dire que véritable image de la divinité il pouvoit faire le bien & le mal. Il est de fait, Madame, qu'un Duc de Virtemberg peut à peu-près dans ses Etats tout ce qu'il veut. Que ne doivent pas se promettre de lui ses peuples, quand il sçaura ne vouloir que l'honnête & le beau? J'en reviens à ma premiére idée. Si ce Prince fait ce qu'il est capable de faire, je ne lui donne qu'un couple d'années pour être autant aimé de ses sujets qu'il en est maintenant haï. Le commerce renaîtra, dèsque le Marchand Etranger trouvera sureté, fidélité, reconnoissance. L'agriculture sera florissante, quand l'armée Ducale ne se formera plus de forçats. Il s'en faut beaucoup que hormis sur cet article de la Milice, le Payſan soit misérable dans le Duché. Jugés, Madame, si ce sont de pauvres cultivateurs qui se dispensent d'apporter des denrées au marché, lorsqu'il fait mauvais temps. S'il pleut, où s'il neige fortement, il n'y

n'y a point de Marché à Stutgard : les gens de la campagne craignent de se mouiller les piés, & restent tranquillement dans leurs chaumières, dont aucune n'est sans son fourneau. J'ai honneur d'être &c. &c. &c.

FIN.
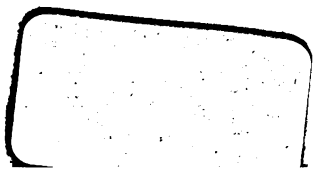
6041307